

prêt.

EXCLU DU PRÊT

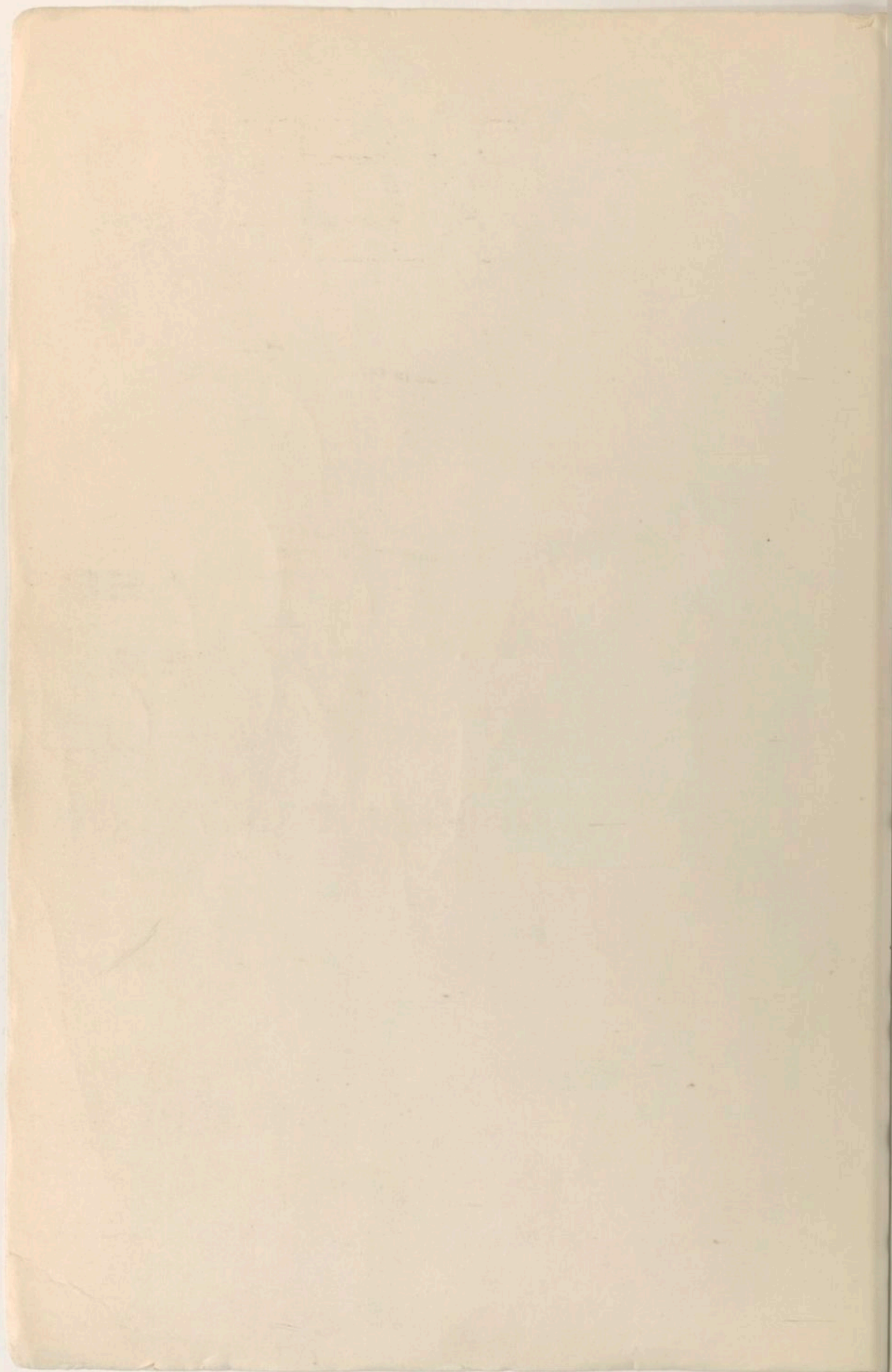
INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE  
BIBLIOTHÈQUE

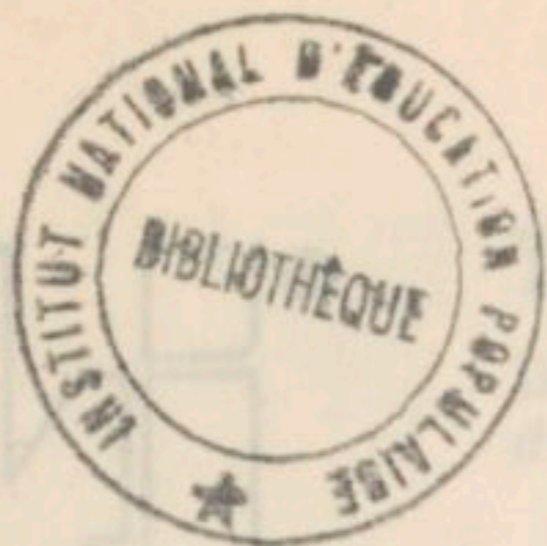
INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE  
Bibliothèque  
Documentation

INEP

LES  
CAHIERS  
DE  
L'ANIMATION

1





# Sommaire

**Y.P. BOULONGNE** Directeur de l'I.N.E.P.  
**Pourquoi cette revue?** 3

**R. LABOURIE** Directeur du C.E.R.D.  
**De quelques problèmes de l'Animation et de la formation socio-éducatives** 7

**P. BESNARD** UER des Sciences de l'Éducation - Paris - Sorbonne  
**Éléments pour une théorie du système de l'animation** 29

**M. IMBERT** Centre d'ethnologie sociale et de Psycho-sociologie - Paris  
**Loisirs et Modes de vie dans la société urbaine contemporaine** 37

**M. SIMONOT** Université Rouen - Le Havre  
**Le psychosociologue et son animateur** 49

**A. SIROTA** UER de Psychologie - Paris - Nanterre  
**Quelques malentendus à propos de la non directivité** 55

**M. BOULANGER** Conseiller Technique et Pédagogique  
**Animation Culturelle et Education Artistique** 67

**G. POUJOL** Chargée de recherche au C.E.R.D.  
**Recherches sur l'Animation en France** 77

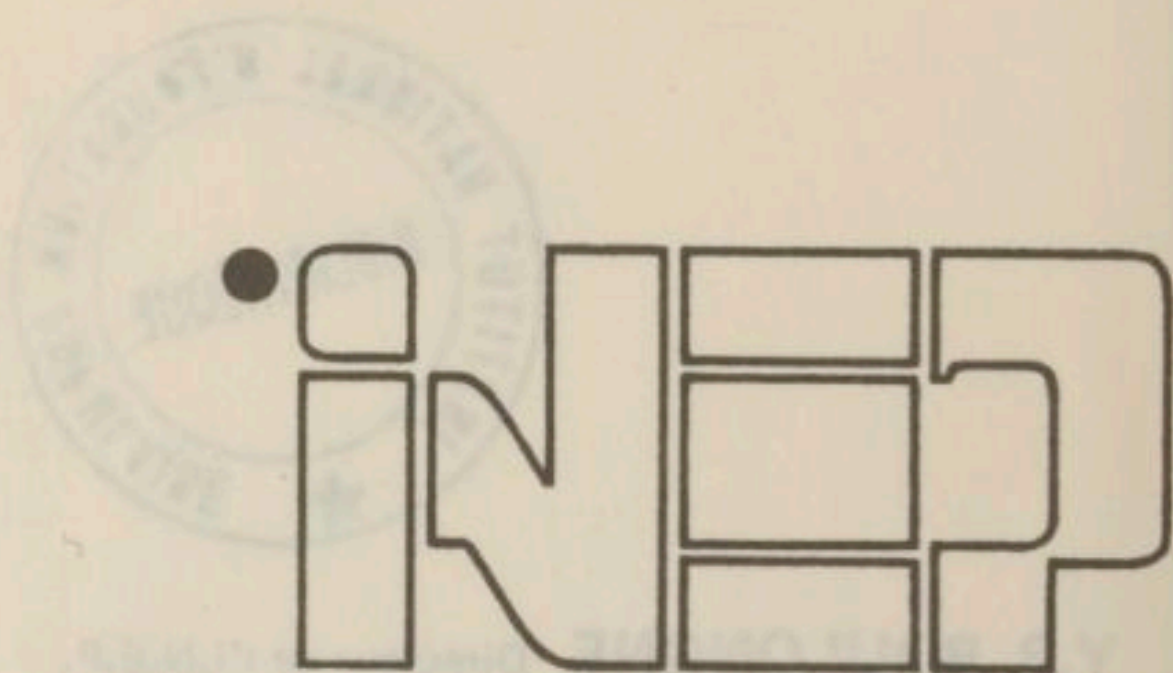
**N.I.M.O.** Institut Néerlandais de développement communautaire  
**Le développement communautaire aux Pays-Bas** 87

**M. IMBERT** Centre d'ethnologie sociale et de Psycho-sociologie - Paris  
**Le budget culturel des collectivités locales** 99

**Le développement du secteur socio-éducatif** 119  
(Extrait du rapport de la Commission du 6ème Plan « Activités sportives et socio-éducatives »)

**Analyses bibliographiques** 36 , 76 , 82

# \* CERD

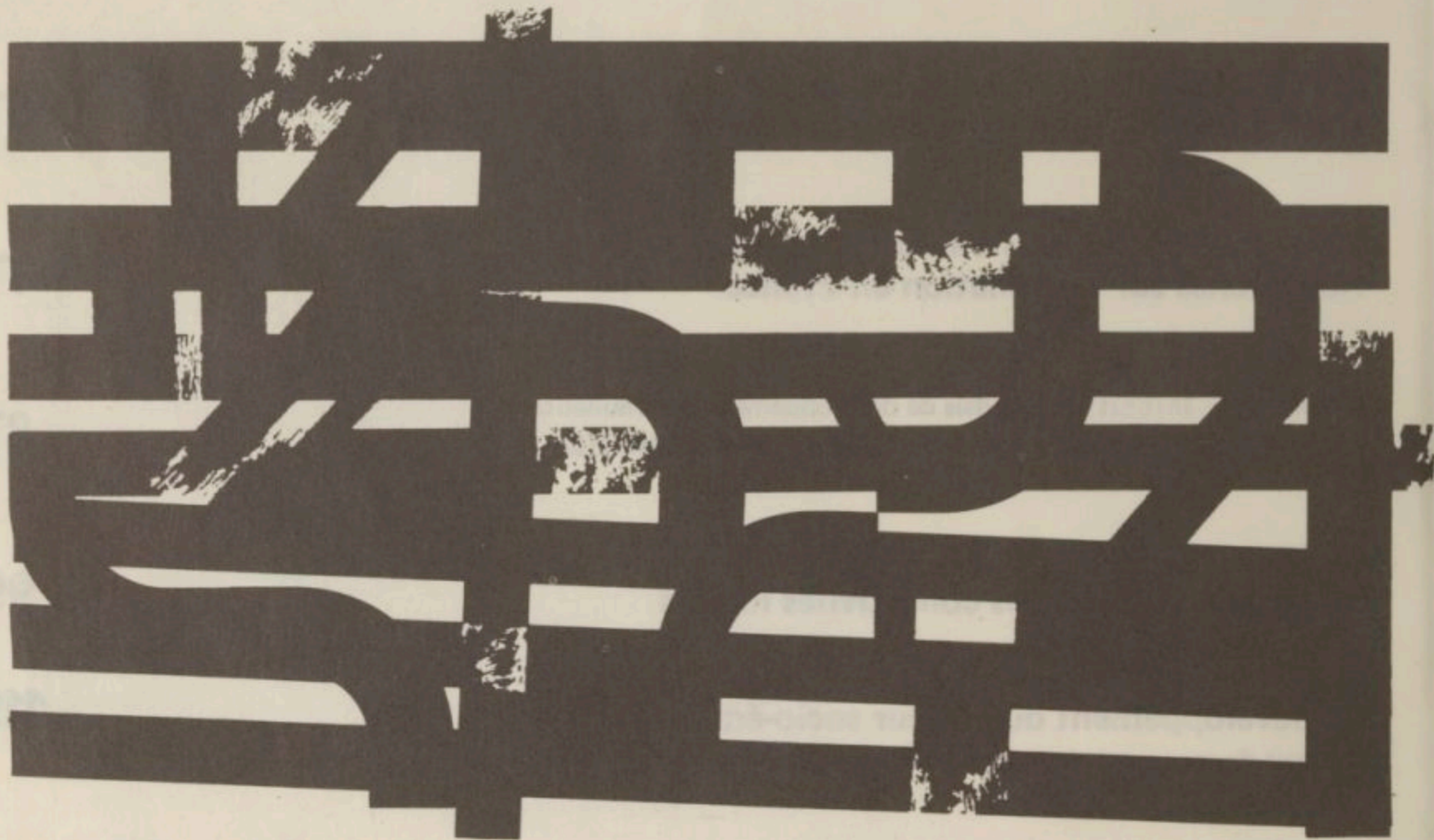


Le \*Centre d'Études, de Recherche et de Documentation de l'Institut National d'Éducation Populaire a été créé en 1971 pour contribuer à la qualification des activités socio-éducatives par la diffusion d'études et de recherches théoriques et appliquées sur la formation à l'animation et sur l'animation.

L'Institut National d'Éducation Populaire est un établissement public qui dépend de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives du Secrétariat d'État auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Il contribue au perfectionnement de ceux qui à titre bénévole ou professionnel exercent des fonctions importantes dans l'animation. Il organise des stages de formation et de perfectionnement, des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux sur les problèmes de Jeunesse, d'Éducation Continue, de Loisirs et d'Animation (s'adresser pour le calendrier des activités à Monsieur le Directeur de l'I.N.E.P. - Bureau des Stages et de la Formation).

Il édite, outre les «Cahiers de l'Animation», des brochures présentant des études, des recherches, des analyses d'expériences, et un bulletin analytique d'articles de revues (3 fois par an). On peut se procurer ces publications aux conditions indiquées dans le présent numéro. Son service de documentation est ouvert aux chercheurs, formateurs, experts et animateurs, tous les jours de 9h à 18heures (samedi de 9h à 12heures).

Les «Cahiers de l'Animation» édités 2 fois par an ont pour but de développer une réflexion approfondie sur les problèmes d'animation et de formation à l'Animation par la diffusion de recherches, d'études, d'enquêtes et d'analyses d'expériences. Ils entendent être l'instrument d'échanges et de liaisons entre chercheurs, experts, formateurs et créateurs socio-culturels.



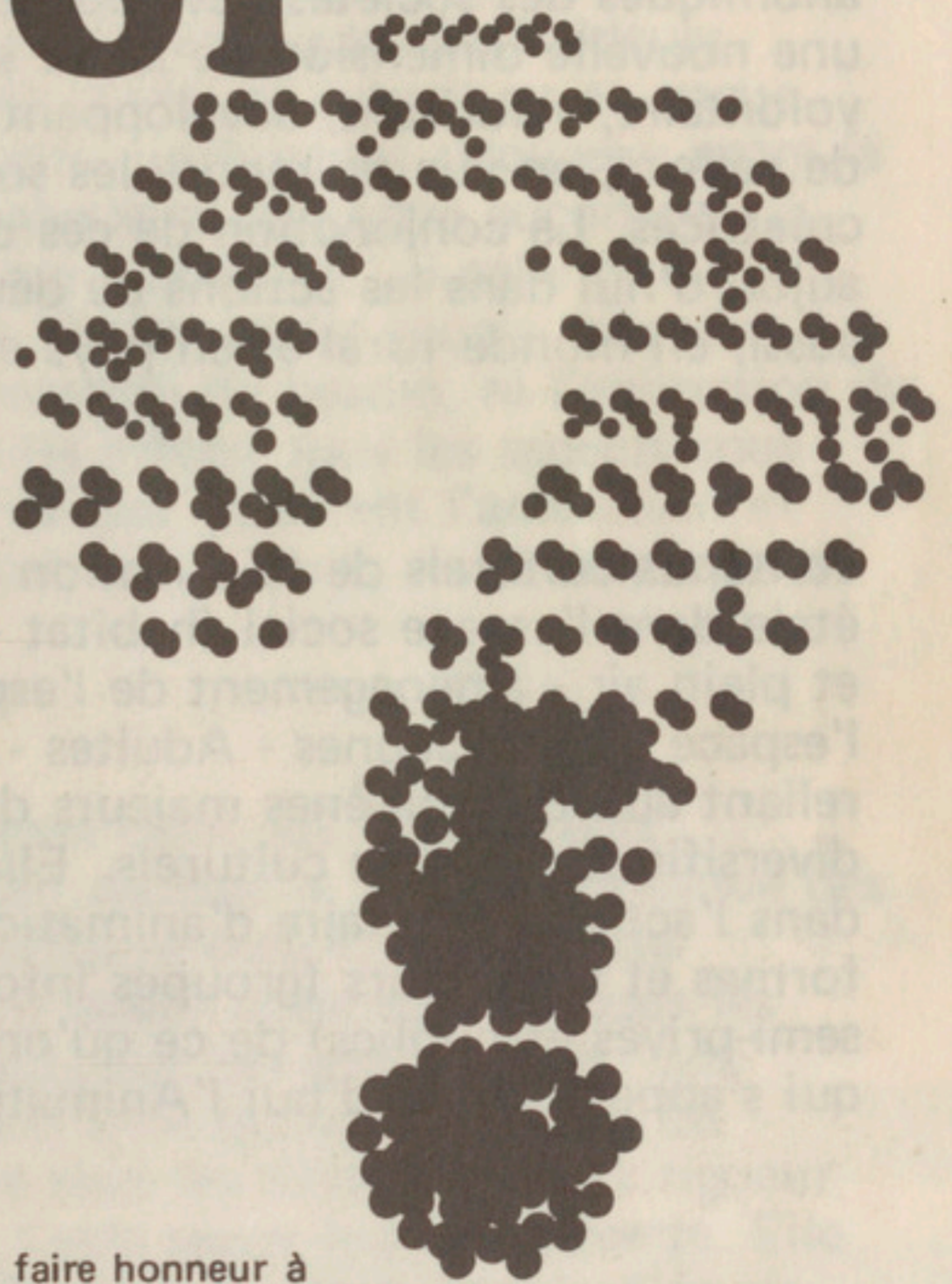
En cas d'utilisation des articles publiés, prière d'informer le C.E.R.D. - I.N.E.P. - 78, Marly le Roi

**Y. P. BOULONGNE**

Directeur de l'Institut National  
d'Education Populaire

?

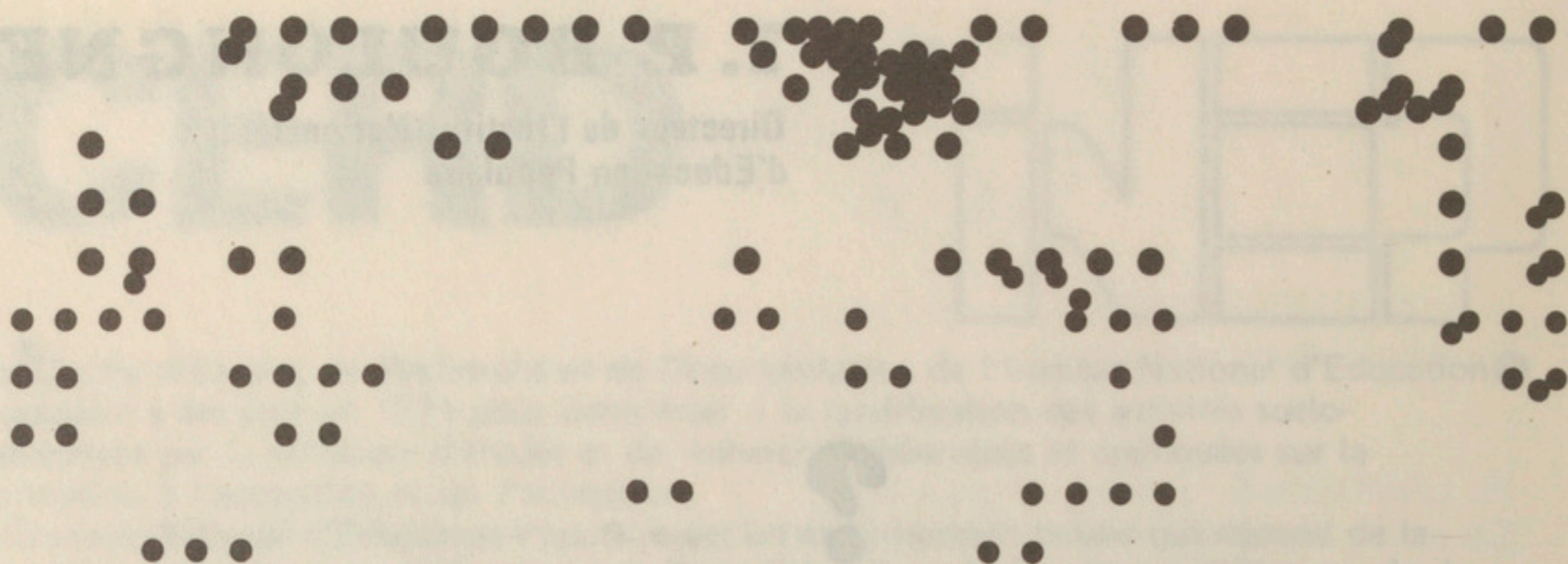
**POURQUOI  
CETTE  
REVUE**



?

«Lorsqu'on veut faire honneur à  
quelqu'un il faut se garder d'exprimer une  
concordance: elle place à un même niveau»  
(Nietzsche)

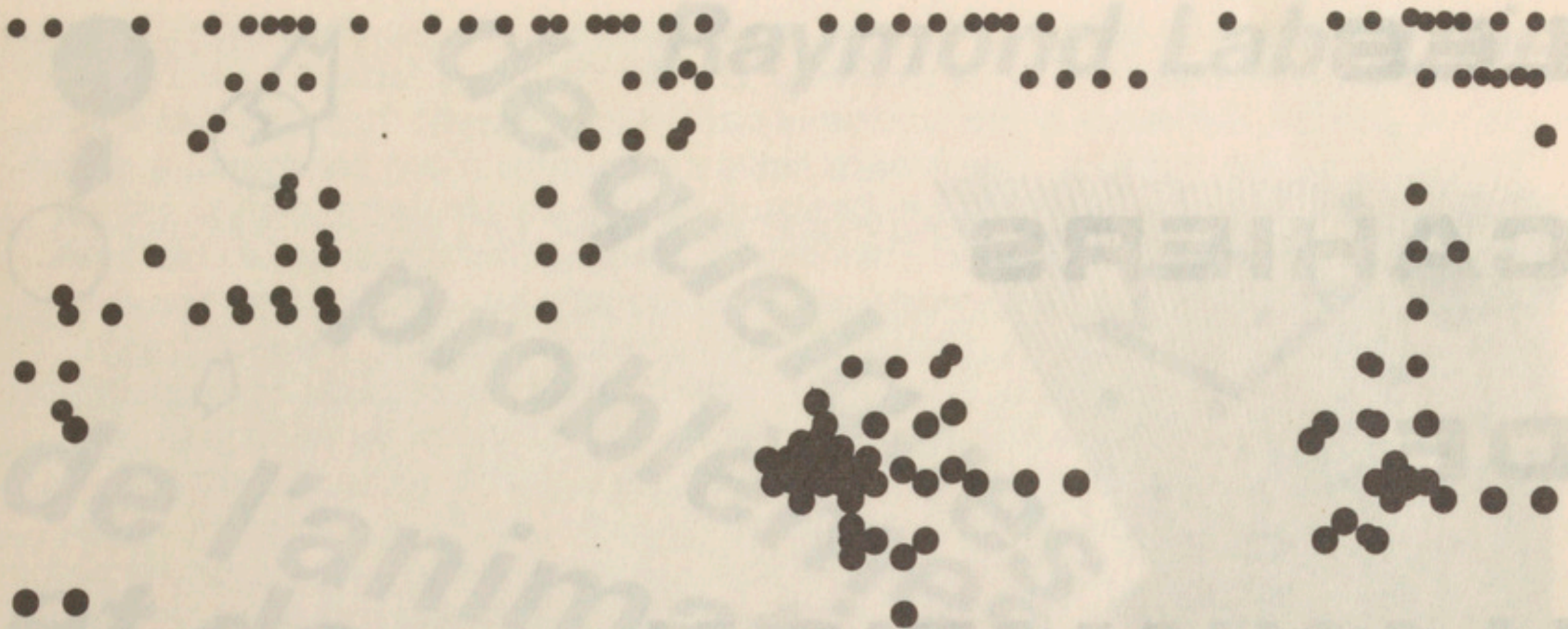
Cette Revue entend tout d'abord faire honneur à l'Animation. Plus particulièrement - cette précision est nécessaire étant donné le flou du concept - à ceux qui œuvrent sur le chantier des pratiques socio-culturelles et qui contribuent, du même acte, à l'éducation continue des Jeunes et des Adultes, dans le temps hors travail, et au développement culturel et social.



- La notion d'Education Populaire née dans un certain contexte historique est aujourd'hui débordée par une notion plus large dans l'espace social et dans l'espace temps: celle de l'Education Permanente. Par ailleurs les phénomènes anonomiques des sociétés développées ou en voie de développement ont fait surgir une nouvelle dimension de la vie sociale: celle d'une animation consciente, volontaire, valorisant, développant l'animation diffuse ou compensant l'absence de celle-ci, en vue de rendre les sociétés plus fluides, plus adaptatives ou plus créatrices. La conjonction de ces deux phénomènes est particulièrement évidente aujourd'hui dans les actions de développement culturel, social (économique aussi, en monde rural et en pays en voie de développement).

Elle élargit les contenus culturels de l'Education Populaire et en modifie les formes. Elle les étale dans l'espace social (habitat - loisirs - transports - lieux de vacances - sports et plein air - aménagement de l'espace - populations handicapées) et dans l'espace temps (Jeunes - Adultes - 3ème âge). Elle désenclave la culture en la reliant aux phénomènes majeurs des sociétés et de la vie quotidienne. Elle diversifie les champs culturels. Elle bouleverse les méthodes en les introduisant dans l'action volontaire d'animation des cellules sociales. Elle multiplie les formes et les acteurs (groupes informels - associations volontaires - organismes semi-privés et publics) de ce qu'on appelait jusqu'alors l'Education Populaire et qui s'appelle aujourd'hui l'Animation Socio-Educative ou Socio-Culturelle.

C'est aux indices et aux acteurs (professionnels, bénévoles, institutions - associations volontaires - pouvoirs publics - organismes semi-publics) de ces mutations que seront principalement consacrées les études et les recherches présentées dans cette revue. L'animation volontariste - celle des acteurs qui se donnent pour objectif la transformation des attitudes individuelles et collectives par la pratique d'activités culturelles, sociales, sportives (parfois socio-économiques) et se référant à un modèle participatif - sera l'objet essentiel de ses analyses. Elle n'en négligera pas pour autant «l'animation diffuse», celle qui inspire des activités plus traditionnelles (théâtre, école, vulgarisation agricole, travail social, action municipale) et qui se réfère également aujourd'hui à des modèles participatifs et à des pratiques culturelles.



Faire honneur ne sera pas, pour cette revue, se livrer aux faciles «concordances» que dénonce Nietzsche. Le champ des activités éducatives, culturelles et sociales est en crise. Le soupçon porte sur ses objectifs, ses finalités, ses méthodes, ses sources. Il est temps d'y porter un regard d'analyste. Il est temps d'éclairer la part des mythes sans lesquels il n'y a pas de projet et la part des raideurs mécaniques, qui jettent les institutions hors de la vie, de substituer au vague insaisissable des comforts intellectuels et affectifs, un échange rigoureux entre la pratique et la pensée critique. Ce regard d'analyste ne négligera aucun des champs dialectiques de l'animation: ni celle qui «consent», ni celle qui «conteste», ni «animus à qui appartiennent les projets et les soucis, ni anima à qui appartient la rêverie» (Bachelard), ni l'animation du besoin, ni l'animation du désir. C'est dire aussi que cette revue tentera de retenir tous les aspects sous lesquels il est possible de mieux comprendre ce que signifient l'animation et ses multiples connotations, à travers ses indices, ses acteurs, ses pratiques, ses effets et ses obstacles.

Faire honneur sera, pour nous, accueillir ici tous ceux qui - jusqu'alors isolément à travers la France et l'étranger - ont dépassé le niveau empirique des constatations, des accumulations, des intuitions figuratives, le discours de réprobation ou de confortation. Nous désirons ouvrir cette revue à tous les chercheurs - et il en existe de plus en plus - qui, sur ces phénomènes, ont élaboré la position des questions à poser, traité telle ou telle modalité de l'animation et de la formation socio-éducative sous les exigences de la rigueur et de l'organisation scientifique ou réflexive. Cette revue leur est ouverte. Elle est destinée à diffuser le meilleur de leur recherche, que leur terrain d'étude soit une situation française.... ou une situation étrangère. Sans à priori d'orthodoxie - car nous savons que tout comme l'action novatrice, la connaissance ne progresse que contre ou malgré les connaissances acquises, par un dépaysement perpétuel qui rompt avec les horizons trop familiers. Tel est notre dessein. Nous le croyons cohérent avec le projet de l'animation: briser avec les lourdeurs des positions figées, reconnaître dans ce qui fait la nécessité du progrès ce que Hegel appelait le progrès dans la conscience de la liberté.

..... Y.P. BOULONGNE

**LES**

**CAHIERS**

**DE**

**L' ANIMATION.....**

**.....L' ANIMA**

**\* COMITE DE REDACTION**

Directeur de la publication: Y.P. Boulongne

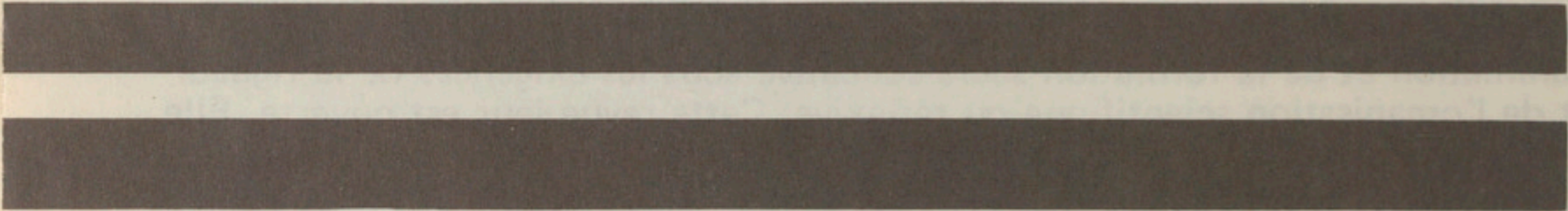
Rédacteur en chef: R. Labourie

Secrétaire de la Rédaction: C. Mialaret

Comité de Rédaction: P. Besnard - R. Bocci - M. Boulanger - A. Boulogne -  
M. Gautrat - J. Gelin - R. Labourie - R. Lachat -  
J. Le Veugle - C. Mialaret - G. Poujol - M.Simonot

Maquette: M. Violette

**ATION....L' ANIMATION**



**● ● ● NUMEROS A PARAITRE**

- La Formation à l'Animation
- Les Animateurs
- Les Jeunes et les vacances
- Lexique de l'Animation
- Recherches sur l'Animation
- l'Animation Culturelle
- La ville et l'Animation



# de Raymond Labourie

## de quelques problèmes de l'animation et de la formation socio-éducative



Les activités socio-éducatives sont devenues depuis 15 ans en France le lieu de convergence de l'Education continue des jeunes et des adultes hors du temps de travail, avec une action volontariste d'animation de la vie sociale.

Jaillies des associations volontaires de jeunes et d'adultes, elles connaissent une institutionnalisation croissante: les financements publics ou semi-publics par les collectivités locales et l'Etat d'équipements et de postes d'animateurs, les principes généraux agréés par l'Etat concernant le statut des Animateurs (1), la mise en place d'un système de promotion des activités socio-éducatives (B.A.S.E. et C.A.P.A.S.E.) (2) sont quelques uns des signes encore bien modestes d'une reconnaissance publique.

- .....
- (1) Statut des personnels professionnels d'animation socio-éducative et socio-culturelle. Principes généraux agréés par le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. (Documents sur la Jeunesse. N°2 nov.-déc. 1970). Circulaire du 17 Août 1970.
- (2) Cf. Arrêtés instituant un brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative (B.A.S.E.) et un certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives et à l'exercice de professions socio-éducatives (CAPASE) du 5 février 1970. Un bulletin officiel de l'Education Nationale N° 12 du 19 Mars 1970 et Journal Officiel N° 74 du 28 Mars 1970.

Cette promotion va toutefois de pair - nous semble-t-il - avec une perception plus précise d'un certain nombre de malaises. Lès structures, la faiblesse des financements publics, l'absence d'une politique culturelle, peuvent être accusées d'être les causes de ces malaises. Des propositions pertinentes n'ont pas manqué d'être faites en ces domaines (1). Mais nous voudrions ici porter notre analyse sur ce que nous croyons être quelques unes des causes plus profondes de ces malaises, causes que les débats sur les structures et les moyens camouflent trop souvent. Certaines de ces causes sont propres au secteur socio-éducatif, les autres sont sans doute communes à tous ceux qui œuvrent dans le champ du développement culturel et social. Les premières proviennent de la difficulté de ce secteur à s'identifier, à définir sa spécificité, à préciser ses objectifs et les moyens qui lui sont propres tant en matière d'équipements que de contenus d'animation. Les secondes proviennent des défis que la société industrielle lance à toutes les tâches éducatives. C'est autour de ces deux grandes séries de causes que nous risquerons ici quelques hypothèses et quelques interrogations.

Les causes de ce malaise interrogent non seulement les pouvoirs publics, mais aussi l'animateur, le formateur socio-éducatif. Elles mettent en question des structures institutionnelles, des objectifs, des contenus, des méthodes d'animation et de formation. Si, dans cet ordre, tout se tient, c'est cependant à propos des contenus et des méthodes de formation que nous présenterons les réflexions de la seconde partie de cet article.

(1) Cf. Rapport de la Commission du VI<sup>e</sup> Plan. Activités sportives et socio-éducatives (La Documentation Française-PARIS) 1971.

## I DES DIFFICULTÉS A S'IDENTIFIER

### De L'Education Populaire à L'Animation Socio-Educative,

Originale, spécifique il y a 20 ans, ce qui s'appelait alors l'Education Populaire - et qui est désigné aujourd'hui par le terme d'action socio-éducative - n'apparaît que comme une parcelle d'un champ d'institutions culturelles plus vaste et diversifié. Il y a 20 ans, l'Education Populaire se percevait comme une fonction originale destinée non seulement à suppléer les carences de la culture traditionnelle, mais aussi à créer une nouvelle culture. L'idée était neuve, percutante: «La culture populaire est une culture qui - au lieu d'être le privilège de quelques uns - tend à devenir le patrimoine du plus grand nombre. Si, au sens classique, la culture est surtout un héritage, la Culture Populaire est davantage un devenir: elle est d'une part l'extension au peuple de la culture existante, et cela pose des problèmes difficiles; d'autre part, elle veut être l'élaboration par le peuple d'une culture nouvelle. Les deux opérations sont absolument complémentaires. Il y a un échange constant entre celui qui dispense la culture et celui qui la reçoit. La culture qui ne servirait pas à modifier la vie des êtres et par là même à l'élaboration d'une culture nouvelle ne serait qu'académisme».

(Madeleine Léo LAGRANGE 1948)

Cette définition n'allait pas sans une contradiction. D'une part elle contenait l'idée de suppléer aux carences d'une éducation inégalement distribuée ressortissant d'une culture traditionnelle, d'autre part l'idée d'une conception évolutive de la culture.

Du moins présentait-on l'Education Populaire comme le grand moyen qui face au déferlement de la radio, du disque et du bruit sauverait l'homme par la raison et une autonomie toute kantienne.

«Les loisirs ne sont pas la culture. Un «homme au courant» comme on dit n'est pas un homme cultivé. Quand on parle de culture, on ne parle pas du bonheur, on parle de choses plus graves; le bonheur s'y mêle quelquefois, heureusement, mais on parle des lumières, des pauvres lumières qu'avec beaucoup d'efforts on parvient à avoir sur la vie, sur sa vie. Il y aurait tout à craindre d'une éducation populaire qui n'aurait pour effet que d'augmenter ce bruit et ces moyens d'abaissement et d'esclavage, et de favoriser les conformismes. Il faut une culture populaire qui sauve effectivement les hommes et fasse des individus».

(GUEHENNO - Discours de l'UNESCO 1949)

Léo Lagrange, Guehenno, étaient alors les chantres de l'Education Populaire. Aujourd'hui il n'y a plus de chantres de l'Education Populaire. Il y a sept à neuf Ministères qui recouvrent des actions de formation, de perfectionnement, de recyclage, d'éducation permanente de jeunes et d'adultes: le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, mais aussi le Ministère de l'Education Nationale, des Affaires Culturelles, de l'Agriculture, des Affaires Sociales, de la Justice, des Armées, de l'Intérieur. Ces actions étant aussi le fait d'innombrables associations volontaires, d'institutions publiques, semi-publiques, privées, d'établissements universitaires ou non universitaires.

Les espérances de l'Education Populaire de 1945 avec bien d'autres facteurs ont ouvert indirectement les portes de trois grands domaines:

**1) le domaine de l'éducation en milieu socio-professionnel qui part des problèmes concernant la profession, le travail.**

A partir de la profession ce sont les actions de formation professionnelle généralement réalisée par et dans les entreprises (les Centres Interprofessionnels de Formation, les innombrables séminaires de perfectionnement des Cadres, les Centres de Promotion Sociale) (1), et que multiplieront prochainement les conventionnements dans le cadre de la loi du 3 Décembre 1966 (2). Ces actions atteignent d'abord les cadres, les techniciens, elles ne se limitent pas toujours à une formation strictement professionnelle, elles débouchent souvent sur une formation sociale, et une culture élargie. Partant des problèmes concernant le travail quotidien et s'appuyant sur eux, c'est le CUCES de Nancy, qui ne vise pas strictement la formation à un métier, mais la capacité de se former à des gammes de métiers, «le métier n'étant pris que comme objet de réflexion, la formation à partir du métier n'étant qu'une stratégie pédagogique» (B.SCHARTZ).

**2) le domaine de la formation universitaire ou para universitaire pris en charge par les enseignants.**

Jusqu'alors les actions du C.N.A.M. (Conservatoire National des Arts et Métiers) (3) et de l'Université se proposaient soit de mettre à jour des connaissances soit d'apprendre un métier (4). La visée était strictement technique, scientifique et professionnelle. Mais aujourd'hui des Unités de Recherche et d'Enseignement ouvertes aux adultes, des Instituts Universitaires Technologiques proposent des formations dans les secteurs tertiaires et couvrent des champs partiellement abordés par les activités socio-éducatives: sciences de l'Education, urbanisme, aménagement du territoire...

**3) le domaine de l'animation socio-culturelle.**

Ce sont les actions gérées par des personnes qui se rassemblent et qui déterminent elles-mêmes le contenu de cette éducation et de cette action en fonction d'objectifs sociaux, culturels et par des activités éducatives hors du temps de travail: vie familiale, vie urbaine ou rurale, activités de loisirs, activités sportives, etc... C'est essentiellement le domaine des associations volontaires ou d'institutions semi-publiques. C'est là qu'est né le concept d'animation socio-culturelle dont la sémantique exprime une intention de désenclaver la culture en la reliant aux phénomènes de la vie collective, d'élargir le champ culturel aux problèmes de la vie quotidienne.

.....

(1) environ 205.000 élèves en 1970

(2) environ 250.000 personnes touchées en 1970

(3) 42.000 étudiants en 1967-68

(4) Il faut mettre à part de cette visée les actions du Centre National de Télé-Enseignement (80.000 élèves en 1970).

La mouvance de ces actions est couverte par d'innombrables ministères de tutelle: Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de l'Agriculture, des Affaires Culturelles, Ministère de l'Education Nationale etc...

Certes le Haut Comité de la Jeunesse, les Commissions horizontales et les Intergroupes (Loisirs-Animation) du VIème Plan, le Fonds d'Intervention Culturelle, la compétence du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs élargie en mission interministérielle sur l'ensemble des problèmes de jeunesse depuis 1967, les dispositifs de promotion des activités socio-éducatives (B.A.S.E. - C.A.P.A.S.E.) etc... sont des tentatives administratives pour dépasser les sectorisations actuelles. Il n'en demeure pas moins qu'au niveau de l'action socio-éducative l'identification et la spécificité du rôle posent un problème.

«L'éducateur populaire» d'avant 1950 se donnait une mission humaniste et sociale. Militant sortant d'une société de pénurie il se plaçait au service d'une classe sociale. Il référait son rôle à une fonction valorisée: l'éducateur. Dans le foisonnement des institutions culturelles présentes et devant des méthodes, des techniques, des moyens qu'on retrouve dans une bonne partie du champ du développement culturel et social l'animateur socio-éducatif d'aujourd'hui perçoit moins clairement la nature propre de son action éducative. La technologie éducative - parallèlement à une institutionnalisation croissante et à l'émasculatation du concept de classe sociale - a pris le pas sur la mission sociale. L'ambition de désenclaver la culture, d'élargir le champ culturel aux phénomènes de la vie collective rencontre non seulement la résistance développée par les phénomènes de domination culturelle entretenus par le système social (la référence fréquemment positive de l'animateur socio-culturel à l'égard du créateur exprime cette prégnance de l'image de la haute culture dominée par le principe du plaisir). Elle rencontre aussi les incertitudes développées par les contenus divers donnés au concept de culture.

Que ce soit par rapport aux autres acteurs du développement culturel et aux autres secteurs de l'Education continue, que ce soit par rapport à sa mission et à son ambition de réconciliation de la culture et de l'action, de la culture et de la vie sociale, l'animation socio-éducative n'a pas encore, nous semble-t-il, une claire conscience de sa situation et de son rôle. Sans doute partage-t-elle par là les incertitudes du rôle de tous les agents culturels des sociétés à évolution rapide. Au moins conviendrait-il que les sources de cette incertitude - et notamment sa situation réelle dans le champ du développement culturel - soient élucidées. C'est à notre avis la condition de son évolution positive.

### Les interrogations sur les équipements

A la grande espérance placée dans les équipements il y a 10 ou 15 ans succède aujourd'hui le doute. La contestation des types d'équipements mis en place ces

dix dernières années est évidente. En maints lieux est ressentie la nécessité d'un réexamen des types d'équipements. La tendance des années précédentes à créer des équipements lourds semble être stoppée. La notion d'équipements lourds (les Maisons de Jeunes et de la Culture, les Maisons de la Culture) est en crise. Une nouvelle tendance apparaît: celle des équipements polyvalents (Centres Sociaux et Culturels, Centre Culturel Educatif d'Yerres pré-figuratif d'autres centres plus petits) et surtout celle des équipements flexibles et légers (1).

Aujourd'hui au-delà de notions telles que celles de «polyvalence», de «flexibilité», certains s'interrogent sur la légitimité même des équipements ou tout au moins sur leur importance dans l'animation de la vie sociale. Cette importance n'est en effet pas la même selon que l'on conçoit l'animation comme la création des conditions nécessaires à l'émergence de la vie sociale et culturelle ou selon qu'on la conçoit comme impulsion d'un mouvement extérieur au corps social et conçu à priori. Au terme d'une évolution qui donna la priorité au béton, puis à l'animateur, l'interrogation sur les équipements rencontre une autre interrogation: celle du projet social qu'on se donne quand on parle d'animation.

### Les ambiguïtés du concept d'animation

Il y a 15 ans est née la notion d'animation socio-culturelle. Elle se présentait comme une réaction aux atonies du corps social. De multiples définitions en ont été données. La plupart exprimant un projet pédagogique de conscientisation, de participation et de créativité sociales. Il n'est pas nécessaire de les redonner ici. Sous ces intentions qui expriment le plus souvent un projet de vitalisation sociale et culturelle fonctionne une idéologie à deux niveaux.

Le premier niveau se situe à celui de la technologie éducative. Pour les uns, il s'agira de valoriser les appareils de l'animation: les activités, le service d'usagers, le rôle des professionnels, bref l'importance de la technologie éducative. Pour les autres, l'animation est moins la mise en place d'un appareil technologique que l'expression d'un groupe constituant «sa communauté de valeurs, d'intérêts et d'actions créant son projet social» (2)

L'autre niveau rejoint les grands courants idéologiques de la société française (3). Pour les uns l'animation a pour fonction «de débloquer les communications sociales, d'établir la chaleur et l'intimité dans les relations». Il s'agit de porter «les hommes à nouer entre eux des liens étroits et à participer réellement à la vie sociale». On retrouve ici le postulat libéral de la démocratie des psychosociologues américains et des courants communautaires français.

.....

(1) cf. le rapport du groupe de réflexion sur les équipements socio-éducatifs in «Documents sur la Jeunesse» N° 3. Janvier-Février 1971 (Service des Etudes et des Actions Générales du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs).

(2) cf. M.F. LANFANT: Structures et fonctions des Associations volontaires - DGRST - Centre d'Etudes Sociologiques - 1968 - 2 tomes.

(3) cf. Animation et Animateurs - N° 13 de Recherche Sociale - 15/9/1967 (FORS) Paris 14, rue St Benoit -

Pour d'autres - héritiers des philosophes du 18ème siècle et de la tradition de la culture populaire française - l'animation a pour fonction de proposer l'apprentissage et la possession des grands langages: rationnels, poétiques, esthétiques, économiques...

Dans une vision marxiste l'animation ne se prévoit que dans une « perspective d'élargissement de la conscience humaine en vue d'une libération totale non seulement du temps hors travail, mais du temps de travail ». Elle débouche sur la critique des institutions et la transformation des structures économiques et politiques.

Pour ceux qui se situent dans la lignée de Durkheim: « L'animation s'effectue à travers des actions de tous ordres: culturelles, sociales, économiques, politiques. Tout en se soumettant aux lois de la spécialisation culturelle, sociale, économique, politique, elle implique une tension vers la globalité » (H. THERY). Très souvent cette notion rejoint celle du développement harmonisé de la personne et du développement collectif.

Ces idéologies s'entremêlent au sein des associations, se confondent dans les objectifs des animateurs et ne marquent pas seulement des frontières entre groupes et entre hommes. Le plus souvent elles demeurent obscures, car inconscientes. Jamais clarifiées, elles constituent l'une des sources du malaise dès qu'il s'agit de concevoir des actions de formation. Inévitablement, ce sont sur elles que heurtent nombre de conceptions de la formation et de l'action socio-éducative.

Bien des débats entre associations et pouvoirs publics, entre animateurs et municipalités, entre éducateurs, fonctionnaires, et Etat, butent sur l'impossibilité ou le refus d'élucider ces clivages. Les investissements affectifs que chacun y met rendent difficiles cette élucidation et par là même l'établissement du consensus qui permettrait - depuis les collectivités locales jusqu'au niveau du Plan - de dégager des choix dans les objectifs. Faute de cette élucidation, l'idéologie explicite n'est jamais confrontée à l'idéologie implicite et ni l'une ni l'autre ne sont confrontées soit à la pratique réelle, soit à la stratégie des possibles.

Le concept d'animation, s'il exprime sans doute un minimum d'attentes et d'aspirations communes, recouvre alors des réalités si diverses qu'il en décourage parfois l'exploration. Or, à notre avis, c'est de celle-ci que viendrait la lumière et non d'un discours demeurant bouclé sur lui-même, sur les finalités idéologiques de l'Animation.

### **Interrogations sur la légitimité d'une Animation instituée**

La notion d'animation qui a été, semble-t-il, popularisée par les milieux socio-culturels et les thèmes du non directivisme, s'est étendue à d'autres secteurs que

ceux de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire. On parle aujourd'hui d'animation pédagogique pour les professeurs, d'animation sociale pour les travailleurs sociaux, d'animateurs de vente, d'animation de la vie locale. Depuis 10 ans elle s'est diversifiée, complexifiée.

Tantôt elle décrit une attitude à l'intérieur d'une fonction traditionnelle de la vie sociale (enseignement, action sociale, administration). Tantôt elle définit une profession spécifique (animateur de loisir, animateur de jeunesse...).

Immanente et spontanée dans toutes les sociétés traditionnelles, elle tend à devenir une fonction spécifique. Sa promotion est liée aux dysfonctions des sociétés développées ou en voie de développement. Destinée à suppléer les carences consécutives aux déstructurations sociales et aux anomies des sociétés en mutation rapide, elle a d'abord surgi dans les extensions urbaines, puis dans les zones rurales en dépression, auprès des jeunes, des grands ensembles d'habitat, dans le champ du loisir.

Diffuse et non nommée, elle inspire un certain nombre de fonctions de démultiplication sociale: éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, élus, cadres. Institutionnalisée et nommée elle se traduit par des professions nouvelles accompagnées de statuts, de diplômes, d'écoles de formation...

Mais l'institutionnalisation de cette fonction ne soulève pas seulement les problèmes déontologiques souvent agités: rapports entre fonction d'animation et pouvoir politique. Ceux-ci se posent comme ils se sont posés et demeurent posés entre pouvoirs politiques et pouvoirs économiques, ou entre religion et politique. D'autres interrogations fondamentales sont posées aujourd'hui.

En confinant la fonction institutionnalisée d'animation sur certains spécialistes du loisir ne risque-t-on pas de maintenir le statut social marginal de cette fonction? Plus encore ne risque-t-on pas de maintenir les ruptures entre la vie hors du temps de travail et la vie de travail? D'enfermer l'animation dans un monde d'apparence seconde par rapport aux enjeux de nos sociétés? De la séparer des ambitions d'un développement complet et harmonisé de l'homme et d'une réconciliation de la culture avec le tout de la vie sociale et non seulement avec le temps du non travail?

L'institutionnalisation croissante de l'animation socio-éducative entraîne celle-ci dans la stratégie des groupes institués: pouvoirs publics, semi-publics, privés; qu'ils soient politiques ou culturels. Ne risque-t-elle pas alors d'affaiblir la fonction des groupes et associations volontaires comme expression de valeurs et d'intérêts auprès des centres de décision? Et - à la limite - de provoquer la naissance d'un «underground» vidant l'animation instituée de son opportunité et de sa justification?

On a légitimement souligné, en concevant le Certificat d'Aptitude à la Promotion des Activités Socio-Educatives (C.A.P.A.S.E.) que la formation des agents de l'animation (bénévoles et professionnels) ne devrait pas se réduire à une formation résidentielle (stages théoriques de courte et longue durée). Le stage «en résidence»



introduit en effet en même temps que la rupture avec la singularité des situations de chaque stagiaire, les risques des pédagogies du « modèle et de l'écart » (1). Ces dégradations existent. Sous l'effet des modèles de formation classique, s'introduit ici et là chez certains animateurs la primauté du stage sur l'action auprès d'une collectivité naturelle. Parlera-t-on alors demain d'une « déstagérisation » dans le secteur socio-éducatif comme on parle aujourd'hui d'une « déscolarisation » de l'école ? (2)

Telles sont aujourd'hui les interrogations nouvelles qui apparaissent sur ce phénomène. Elles incitent à penser que toute exploration des réalités qu'il recouvre ne saurait se dispenser d'une mise en relation avec toutes les variables du champ culturel et social : non seulement celles du loisir et des aspirations culturelles, mais aussi celles du travail, de l'habitat, et des forces politiques et sociales, des centres de décision et des pouvoirs.

### Interrogations sur les finalités culturelles de l'Animation

De multiples tendances culturelles, opposées et contradictoires, traversent chacun de nos contemporains, chaque éducateur, chaque formateur. Et personne n'oserait appeler l'une ou l'autre la « culture élaborée par le peuple », celle qu'espérait Madeleine Léo Lagrange.

Il y a la culture traditionnelle, celle qu'on continue à enseigner dans les écoles, les universités. Celle qui fait entrer dans le cercle clos d'une élite. Culture conservatrice, non pas parce qu'elle traite des œuvres du passé (peut-il y avoir une culture sans cet enseignement ?), mais par l'usage qu'elle en fait et que Dubuffet a allègrement pourfendue : « la culture qui met à l'art du plomb dans l'aile, la culture qui caporalise et qui tue l'art » (3).

Cette culture, ou du moins sa transmission, est désormais sans impact concret sur les jeunes générations. Son langage est pour elle un langage mort.

A cette forme de culture distinguée correspond désormais une sub-culture commercialisée qui fournit la culture en tranches et le savoir en semaines. « Alpha », « Le Million », les « Muses » fleurissent dans les kiosques à journaux. Botticelli, Picasso, Bach, Euripide, Shakespeare, donnent lieu aujourd'hui à la plus large exploitation. Il est possible de mépriser cette culture de masse commercialisant la culture classique. Il serait plus sage - à propos d'elle comme de la T.V. - de la considérer avec sérieux, de s'interroger sur ce qu'elle signifie. On peut en ramener la production au besoin du profit. On ne peut ignorer que du côté de l'utilisateur cette consommation a une signification : besoin de s'enraciner

(1) Guy PALMADE : texte non publié

(2) Ivan ILLICH : Une société sans école (Le Seuil, Paris, 1971)

(3) DUBUFFET : Asphyxiante culture. Paris, J.J. PAUVERT, 1968.

dans un passé? Besoin de promotion sociale? Besoin de s'intégrer au groupe culturel dominant?

Il y a l'appétit technique qui retient ensuite l'attention de beaucoup de jeunes, qui porte l'homme vers l'explication, vers «l'acclimatation aux objets abstraits, aux méthodes universelles, à la prose» (1).

Peut-être ne marque-t-il guère l'intelligence des hommes en profondeur. Du moins marque-t-il ses comportements. Prenant l'homme au piège de la rationalité il tend, dans les cas extrêmes, à provoquer la révolte désespérée ou à créer des acheteurs à crédit. Il atteint massivement le monde des cadres, des techniciens, des jeunes. Et à leur égard, certaines pratiques de l'animation socio-éducative semblent sans prise, impuissantes, quelquefois trop sûres d'elles-mêmes dans leur mépris rapide de l'univers de rationalité et d'efficacité, ou dans leur indifférence à la nature culturelle de l'objet technologique.

Enfin, se développe aujourd'hui dans l'intervalle de liberté et de créativité qui s'ouvre actuellement entre la culture traditionnelle et l'appel technologique, ce qui assure auprès des jeunes une fonction essentielle, ce qui exprime pour eux l'existence. Il s'agit de la culture parallèle et vivante que la grande majorité des jeunes vit à travers les filtres de la Télévision, de l'information, des chansons. Projection d'eux-mêmes, elle donne à leur vie une configuration. C'est là aujourd'hui que les jeunes se déchiffrent, se reconnaissent, apprennent à se structurer. Hors de toutes règles c'est une culture de l'informel et de l'informulable. On peut - par tempérament, par âge, ou par formation - avoir un recul devant sa sauvagerie fraîche et joyeuse, sa volonté agressive. On ne peut l'ignorer. Les œuvres novatrices du cinéma, du théâtre, du jeu scénique, de la musique pop, de la peinture pauvre sont la «tête chercheuse» de cette culture. Certes cette recherche contient toutes les équivoques d'une période de transition: on la distingue souvent mal de l'exploitation marchandée qui en est faite. Certes elle constitue - (mais n'en était-il pas de même pour le Chœur dans la Tragédie Grecque?) - la soupape de sécurité de ce que Mac Luhan appelle les «hautes pressions sociales» et ne touche que des cénacles restreints. Mais on ne peut mépriser les pionniers de l'action socio-éducative qui s'y insèrent comme leurs aînés se sont d'ailleurs insérés dans un autre appétit de culture vivante il y a 15 - 20 ans.

Enfin pour chaque milieu social, chaque classe sociale, chaque groupe d'âge il y a des systèmes de valeurs propres qui s'expriment dans les comportements en face de la vie. Ils animent, sinon la création, du moins la disposition des objets quotidiens, de l'espace, du temps, des relations sociales. Ils donnent un sens à tous les «outillages» de la vie quotidienne: institutions, mœurs. Ils se retrouvent au niveau des images et des symboles subconscients qui constituent les représentations de base d'un milieu social. Ils constituent ce que P. Ricoeur appelle le «noyau ethico mythique» qu'est le fonds culturel des groupes sociaux (2). Ce noyau ethico mythique subit les érosions de la culture dominante. Il se dévitalise, faute de

(1) cf. Jean ONIMUS à qui ces lignes sont empruntées.

(2) P. RICOEUR: «Civilisation universelle et cultures nationales» in Revue Esprit N° 10. Octobre 1961

pouvoir s'exprimer dans des œuvres au plan de l'art, de la littérature, de la philosophie, de la politique, comme l'espéraient les fondateurs de l'Éducation Populaire. Il n'existe pas moins inconscient, souterrain, résistant aux institutions culturelles dominantes.

Entre tous ces courants, où doit se placer le fondement culturel de l'action socio-éducative? Et peut-elle choisir? Si tout homme participe peu ou prou à ces courants, si l'électronique et l'informatique, «Alpha» et le «Million», «Hair», et «Calcutta», l'automobile, la nature, le bricolage intéressent nos contemporains, l'action socio-éducative peut-elle ignorer les fondements de l'une ou l'autre de ces réalités culturelles?

Faut-il affirmer la vie, la liberté, le jaillissement, la spontanéité contre les prétentions des structures et contre la rationalité? Faut-il maintenir la raison et l'analyse, structurer et organiser? Faut-il privilégier Logos ou Eros? Inévitablement chacun tranche et dose entre ces dilemmes. Il est probable que tous les degrés existent

entre une animation structurante, rationalisante et sage, et une animation charismatique, contestante, ludique. Entre une animation intégrée à la culture dominante et une animation protestant au nom des réalités culturelles dominées. Mais l'action socio-éducative y gagnerait davantage si pouvaient être mieux repérés et honorés la diversité des subcultures, les styles différents d'animation, mieux reconnue aussi la réalité conflictuelle des formes culturelles (sensible - corporelle - manuelle - artistique - intellectuelle - sociale - spirituelle) (1).

Faute d'une analyse des divers terrains existants, des modes d'occupation du temps libre, des différents milieux sociaux saisis dans leur contexte global (2) on ne doit pas s'étonner alors de l'échec de certaines propositions culturelles.

---

(1) cf. DUMAZEDIER et Aline RIPERT: *Loisir et Culture* (Ed. du Seuil) 1966.

(2) cf. Communication de M. IMBERT: «Structures urbaines et occupations du temps libre». (6ème Congrès Mondial de Sociologie, Evian 1966. *IMAGE DE L'HOMME ET SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1969) multigraphie.

## II DES DEFIS QUI INTERROGENT L'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE

Ces malaises perçus à travers un regard plus critique appelleraient des investigations scientifiques nombreuses et multiples. Mais nul ne peut plus écarter de son champ de recherche ou d'action la problématique globale de la prévision. « L'enjeu majeur est de répondre à l'incertitude accrue du futur par un progrès de la pensée probabiliste et de prévoir des relations conditionnées et conditionnantes (non des relations aléatoires et des relations déterminées qui lient les phénomènes) » (1). C'est à ce titre que nous explorons ici les défis qui interrogent l'action socio-éducative en nous plaçant plus spécialement du point de vue de ses objectifs, de ses méthodes, de ses contenus d'information et de formation.

Deux visions de l'action socio-éducative peuvent être envisagées ou sont de fait sous-jacentes à la pratique de ceux qui travaillent en ce domaine. L'une la définissant comme le développement des potentialités des jeunes et des adultes en vue de leur insertion active dans la vie sociale, économique, culturelle, politique. L'autre la définissant comme le développement de ces potentialités en vue d'une action infléchissant la forme de la société à venir, créant et maîtrisant les changements. Bien entendu entre ces deux extrêmes, toutes sortes de visions et de pratiques intermédiaires existent ou sont concevables.

Dans tous les cas l'action socio-éducative puisqu'elle part du vécu et s'insère dans l'événement collectif et individuel, est interrogée par la société actuelle, ses évolutions et ses tendances.

Nous ne reprendrons pas ici les traits bien connus de ce que sera la société post-industrielle d'après les extrapolations des sociologues ou de Hermann KAHN (2): réduction du temps de travail, dichotomie croissante entre les producteurs de la culture et les consommateurs, diffusion culturelle de masse, transformation de l'université en une immense usine à produire des connaissances, taux élevé de natalité et de mortalité des savoirs, des habiletés et valeurs, rotations rapides du savoir être, des comportements individuels et collectifs, insatisfactions des sociétés de l'abondance, migration professionnelle, géographique, etc...

Nous nous en tiendrons à quelques tendances majeures déjà manifestes, qui à notre avis, interrogent désormais le sens, les finalités, les contenus, les méthodes de l'action socio-éducative.

.....

(1) DUMAZEDIER: Questions pour un éventuel plan européen de développement culturel. In Revue «Lo Spettacolo» Année XX N 4-10/12/1970. Roma

(2) Hermann KAHN et Antony WEINER: l'An 2000 (THE YEAR 2000). - PARIS, Laffont, 1968.

## 1 - Le défi de la primauté du travail et de la profession

Quels que soient nos vœux, nos désirs, nos idéologies, dans l'état de la conjoncture nationale et de la concurrence économique internationale, il sera tentant pour les nations de ranger la politique des loisirs socio-éducatifs au rang des accessoires. La civilisation des loisirs est plus éloignée qu'on s'est laissé aller à l'affirmer.

Le renouvellement permanent de la technologie entraînera toujours davantage celui des connaissances, des habiletés et des professions. Même si la disparition de la répartition du temps de vie en trois tranches (formation, vie active, retraite) demeure plus de l'ordre du vœu pieux que de la prospective réelle, l'éducation deviendra peu à peu permanente sous la forme du recyclage professionnel et de la formation continue préparée - espérons-le - par un enseignement scolaire renouvelé. Cette formation permanente peut affaiblir les investissements culturels et éducatifs du jeune ou de l'homme travailleur pendant son temps de non travail au bénéfice d'activités de compensation physique: bricolage, jardinage, voyages, détente, sports et plein air. Ces activités de compensation sont souvent - hormis le sport - délaissées au secteur commercial. Elles appelleront alors non seulement une politique culturelle de l'espace (1), mais aussi des animateurs socio-éducatifs reconnaissant et développant la dimension culturelle de ces activités. Elle peut aussi entraîner dans son sillage un intérêt renouvelé pour les activités esthétiques, culturelles et pour la participation sociale comme le montrent les quelques enquêtes faites par le CUCES auprès des familles de mineurs du bassin de Briay. Encore faut-il dans ce dernier cas que les activités socio-éducatives se placent dans ce sillage et ne se conçoivent pas, par réflexe d'originalité, comme étrangères à la vie du travail des hommes. Encore faut-il qu'elles sachent sur les lieux mêmes de la formation permanente professionnelle apporter les dimensions complémentaires à celles de la profession, qu'elles se greffent sur la zone puissante des motivations de promotion professionnelle.

A moins de rêver (ou de réaliser) la société marcusienne, cette zone des motivations de promotion professionnelle ne fera que se développer chez nos contemporains avec l'aspiration constante à l'élévation du niveau de vie. Elle interroge alors une conception de l'animation socio-éducative qui aurait parfois tendance à se placer contre ou à côté du travail et de la profession.

## 2 - Les défis de la diffusion culturelle

Monsieur A. GIRARD souligne que nos sociétés vont vers une individualisation des voies d'accès à la culture (par la T.V., le livre de poche, l'album d'art, et demain le vidéomagnétophone, la machine à enseigner, les banques d'information,

.....

(1) cf. Rapport préparatoire au VIème Plan de l'Intergroupe-Loisirs (documentation française).

etc...), en même temps que vers une saturation par les mass media. Il ajoute que le problème n'est plus de mener une action de diffusion pour attirer les gens vers des spectacles ou vers la consommation d'œuvres de qualité. L'information de masse remplit ce rôle.

On peut discuter la valeur de la diffusion culturelle par les mass media (que vaut l'adaptation télévisée d'une œuvre littéraire? La dé-spatialisation sonore d'un concert retransmis par la radio? La sculpture modifiée par les angles photographiques?). On peut aussi considérer à l'encontre de M.A. GIRARD que rien ne vaut la rencontre directe avec l'œuvre? . On peut comme M. MOLES prendre acte de la culture nouvelle en mosaïque sécrétée par les mass media?

Quoiqu'il en soit, dans les deux cas, la fonction de l'animation socio-éducative sera peut-être désormais de rejoindre les hommes là où ils se trouvent, au niveau des petits groupes, pour y apporter une présence réflexive permettant l'assimilation critique.

Si cette hypothèse est exacte, ceci pose alors à l'action socio-éducative, non seulement le repérage de ces groupes spontanés qui utiliseront ou non les petits équipements légers. Mais aussi et surtout un problème de méthode. Si l'existence de représentations figées freine tout développement culturel, social des individus, il s'agit alors moins de commencer en apportant du dehors des propositions culturelles ou sociales, que de susciter la distanciation critique à l'égard des représentations vécues, de démystifier ce qui est dit comme allant de soi. Plus on se relie à la «représentation» (il faut entendre par là les images que les hommes se font et qui sont plus ou moins différentes de la réalité) «qui est une forme intellectuelle du vécu, plus il y a de chances pour qu'on développe la personne» (Bertrand SCHWARTZ).

La révolution d'attitudes à faire par l'animateur est analogue à celle que doit faire l'enseignant aujourd'hui: de magister devenir conseiller technique, facilitateur de conscientisation. Puisque le donné culturel, social, économique, diffusé par les mass media maintient et renforce les clivages culturels, une nouvelle pédagogie de la formation par les activités socio-éducatives est peut-être à élaborer: dé-chosification des mots, décodage des concepts, décryptage des signes, mise en relation du vécu et des connaissances, criblage critique des représentations, démystification culturelle et institutionnelle... L'objectif méthodologique n'est peut-être plus de placer les hommes au cœur de l'événement et du vécu. Ils y sont par l'information moderne. Le problème est de savoir comment, à partir du vécu et de l'événement qu'ils choisiront eux-mêmes d'analyser, les hommes s'interrogeront sur le contenu, les rapports, le sens de cet événement. Comment ils s'interrogeront sur eux-mêmes par rapport à cet événement. Comment ils inventeront effectivement - et non seulement verbalement - des œuvres, des institutions ou des situations neuves. Comment ils s'inventeront aussi eux-mêmes. Comment cet événement peut être relié à leur vie affective réelle qui intègre toutes les dimensions de leur existence: familiale, professionnelle, sociale. «Comment l'Histoire sera perçue non comme un système conceptuel connu et

agi de l'extérieur, mais comme un défi que l'on ne peut pas relever sans l'assumer»  
(A. STEFANI) (1)

Ces considérations rejoignent en partie celles de l'équipe tchécoslovaque de RICHTA dans «La civilisation au carrefour»: «La révolution scientifique et technique assume le double rôle de force motrice de développement des facultés humaines et de possibilité d'accomplissement de l'homme par lui-même, car elle suppose la création de chaque individu en tant que sujet actif dans l'entrelacs des processus objectifs de civilisation. La génération qui entre aujourd'hui dans le processus d'éducation en tant que créatrice potentielle de la réalité, est tout entière tournée vers l'avenir et le monde actuel ne saurait la satisfaire, car elle ne se contente pas d'un rapport positif de fait à l'égard de ce qui est déjà le passé. Les efforts visant à l'identification de l'individu avec la réalité sociale et le savoir collectif sont stériles dans les conditions de la civilisation contemporaine. L'unité doit être recherchée non pas tellement dans l'adhésion externe, mais bien plutôt dans l'intégrité interne de l'individu. L'éducation moderne n'a pas pour mission de procurer à l'élève un système de connaissances, mais les bases et les méthodes de son auto-engendrement pour toute sa vie et avant tout, pour cette période de sa vie où il n'aura plus de maître pour le guider. L'école de l'avenir devra faire de «l'objet» de l'éducation, l'homme s'éduquant lui-même, de l'éducation d'autrui, l'éducation de soi».

Paolo FREIRE exprime un projet voisin lorsqu'il définit la conscientisation comme une démarche critique collective sur le contexte de vie, apportant une réponse aux défis que celui-ci oppose aux hommes et créant la culture. «Si la vocation ontologique de l'homme est d'être sujet et non objet, elle ne peut se réaliser que dans la mesure où, réfléchissant sur les conditions tempo spatiales, on se plonge en elle et on la mesure avec un esprit critique.»

Cette praxis - souvent enlisée dans des mots et des thèmes abstraits - est sans doute la question la plus difficile posée à la méthodologie de l'action socio-éducative.

### 3 - Les défis d'une société encombrée

Il est banal de rappeler les encombrements d'une société où tout tend à se consommer: les objets, la culture, le temps, l'espace. Il est banal de rappeler que la croissance, la concentration et la complexité de nos sociétés entraînent d'innombrables nuisances: conditions de travail physiquement ou moralement contraignantes, dégradation du cadre collectif (bruit, pollution, destruction des sites...), uniformisations techniques et culturelles dues à la rationalisation (culture unidimensionnelle, uniformité de l'habitat, des biens individuels, fausses innovations),

.....

(1) A. STEFANI : article à paraître dans «les Documents de l'INEP»

accroissement du temps consacré aux déplacements domicile-travail, aux formalités administratives, univers de la règle qui s'impose non seulement à l'économie, mais aux conduites individuelles, création de marginaux (1). Il est banal aussi de rappeler que les libertés individuelles tendent à ne s'exercer que dans le champ des normes de ces sociétés: efficacité maximale dans le travail, conformité aux «modèles» dans les actes de consommation, division technique des loisirs.

A moins d'une révolution profonde il est probable que se maintiendront des stratifications sociales et des inégalités dans le revenu, le travail, le niveau d'éducation, la participation aux décisions. L'extension de la scolarisation, les institutions culturelles annexes, les possibilités de loisirs, les mass media, contrairement aux espérances d'antan, souligneront peut-être encore davantage les écarts (2).

Il est probable que les comportements individuels et le mode de vie suivront la pente actuelle vers des aspirations plus fortes à l'autonomie individuelle, à la privatisation des activités (3).

Enfin il est prévisible que la standardisation croissante des grands moyens d'information (mass media) et de formation (enseignement secondaire, supérieur - formation continue) revaloriseront par contre coup les subcultures régionales, rurales, ouvrières, non ouvrières, jeunes et peut-être aussi un intérêt croissant pour l'extension horizontale de la société (collectivités locales et régionales) (1). Qu'on donne pour objectifs aux activités socio-éducatives d'adapter les réflexes et les comportements des hommes à ces tendances de nos sociétés, ou qu'on se propose de travailler avec eux à une société moins répressive et moins encombrée utilisant davantage leur potentiel de créativité, la réflexion de chacun (chercheurs, formateurs, experts) devrait se porter sur ces tendances. Certes ces tendances sont contradictoires comme tous les besoins humains. Mais elles sont d'ores et déjà pleinement manifestes.

### **Autonomie individuelle et privatisation des activités**

Cette tendance réclame sans doute des équipements de loisirs et socio-éducatifs légers, multiples, flexibles. Encore qu'on puisse s'interroger sur le paradoxe d'une croissance des équipements socio-culturels urbains plus rapide que celle des bases de plein air, des équipements sociaux de vacances et des parcs naturels;

.....

(1) cf. Alvin TOFFLER: le choc du futur (Denoël 1971)

(2) cf. les ouvrages de BOURDIEU & PASSERON: les Héritiers - la Reproduction (Ed. Mouton) 1964 et 1970 et R. HOGGART: la culture du pauvre (Ed. de Minuit), 1970 Titre anglais: THE USES OF LITERACY.

(3) cf. rapport préparatoire pour le VIème Plan de l'Intergroupe-Loisirs (La Documentation française - PARIS 1971).

(1) cf. article Dumazedier: Questions pour un éventuel plan de développement culturel européen, in Revue «Lo Spettacolo» Année XX, N 4, Octobre - Décembre 1970 - Roma.



alors que les migrations de week-end et d'été projettent les hommes de plus en plus hors de la ville et que les jeunes manifestent une désaffection à l'égard des groupes organisés. Mais cette tendance réclamera aussi sans doute au niveau de la formation qui nous intéresse ici des propositions d'éveil, de sensibilisation qui permettent à la vie personnelle d'acquérir son intensité interne et sa plénitude.

Si l'on parle beaucoup aujourd'hui de participation à la vie sociale, de créativité collective, des signes manifestent dans ce monde encombré une recherche de reconversion à l'élémentaire: aux langages du corps, du geste, de la voix, de la poésie. S'il est vrai qu'il n'y a pas de vie sociale sans solitude, il n'y a pas non plus de communication sans expression de la personne et sans ce retour aux sources vitales de l'expression personnelle: le sens du corps, le sens des éléments naturels, le sens poétique, la symbolique, le sens métaphysique. Toutes les plongées actuelles dans l'imaginaire ou l'ésotérisme (astrologie, sectes, phénomène hippy) ne sont que l'expression de ce besoin croissant. Sous les maladroites de prétention à la création, la vogue du terme de créativité exprime souvent ce besoin de revivifier des fonctions atrophiées depuis l'enfance, de se rendre sensible aux formes du langage poétique et symbolique.

Trois risques menacent peut-être aujourd'hui les contenus de formation socio-éducative:

- Réduire les langages de l'expression à une simple consommation intellectuelle ou à une initiation superficielle. Et cela pose le problème de la qualité des processus d'information et de formation.
- Ignorer l'enracinement spécifique dans une «WELTANSCHAUUNG» à laquelle sans doute s'attacheront de plus en plus les groupes diversifiés par la région, la classe sociale, la classe d'âge. C'est à une société de diversification croissante que devront répondre les contenus et les styles de formation.
- Valoriser exclusivement les problèmes de la formation économique, civique, politique, les problèmes de développement collectif. Avec pour conséquence soit de favoriser une intégration passive, soit de développer une contestation sans imagination et sans réalisme créateur. Car la qualité d'une formation sociale et économique ne va pas sans développer chez chacun à la fois «la morale de conviction» et «la morale de responsabilité» (Max Weber), l'analyse réaliste et l'imagination créatrice, l'intelligence sociale et l'authenticité personnelle.

#### **Besoin de responsabilité, de participation**

Ce besoin est apparemment antinomique du premier. On peut se demander en effet comment il est possible de greffer une participation aux différents centres de la vie collective sur des comportements apparemment repliés sur la vie privée et familiale. En fait, le dilemme correspond à l'ambivalence des besoins fondamentaux de l'homme à la fois allocentristes et égocentristes. L'action de formation socio-éducative doit pouvoir s'inscrire dans cette ambivalence.

Il est de fait qu'une part croissante des virtualités d'initiative et de participation sociale demeure aliénée du fait des conditions organisationnelles et économiques de nos sociétés. Le réalisme commande cependant de ne pas placer trop de mythes sous ce thème de la participation sociale. La participation se paie. Elle se paie chèrement pour toutes les parties prenantes. Elle est conditionnée par des mutations dans les situations institutionnelles et par le développement des individus eux-mêmes susceptibles de devenir plus « exigeants, plus libres et plus capables de supporter les tensions qu'entraîne toute responsabilité collective » (1).

Cela pose le problème non pas d'une formation aux responsabilités collectives, mais d'une création de responsabilités collectives. Car on se sent d'autant mieux responsable que l'on contribue à créer ou à modifier ce sur quoi s'exerce la responsabilité. L'information socio-économique, civique ou politique peut alors nourrir la formation aux stratégies de l'action et l'apprentissage de l'invention. La réussite de certains mouvements de jeunesse agricole il y a une vingtaine d'années confirme que la formation socio-économique moins que toute autre, ne saurait être conçue comme un ornement, mais comme un outil. Moins que toute autre elle ne peut se placer sous le seul signe du « principe du plaisir ». Sa possibilité se trouve dans sa capacité à clarifier des prénotions, à rendre cohérentes entre elles les représentations nécessaires à l'efficacité de l'action, à relier la connaissance des grandes évolutions générales à l'engagement dans la réalité locale ou régionale.

Les besoins de participation - fussent-ils très relatifs - ne peuvent être rejoints par l'action socio-éducative qu'à la condition pour celle-ci de forger une pédagogie socio-économique éclairant la pratique sociale de ceux qui la reçoivent. La pédagogie socio-économique dans le champ socio-éducatif, ne saurait se développer qu'en accroissant les capacités d'autodétermination, de maîtrise du changement social, par rapport à des situations d'engagement concret : gestion d'équipements, gestion municipale, entreprise, échanges internationaux, groupes d'action pour l'amélioration de l'environnement. C'est là nous semble-t-il la voie pour répondre aux besoins de participation.

Besoin d'autonomie et privatisation des activités sont peut-être l'expression en creux d'une critique sociale et politique, d'une aspiration à la construction d'une société mieux adaptée aux besoins de l'individu. L'un et l'autre de ces besoins - antinomiques d'apparence - s'entremêlent avec un relief violent et sauvage dans certains mouvements de notre époque (le défoulement individualiste, la contestation romantique...). Dans tous les cas ces signes nous posent la question de savoir s'il est possible à l'individu d'être citoyen sans en même temps être créateur du changement social. De fait les quelques expériences existantes en la matière montrent que la participation, notamment dans le cadre de la vie locale, est forte si les usagers peuvent poser eux-mêmes leurs problèmes de vie, définir des propositions, et gérer ce qui a été construit avec eux, et non pas octroyé d'en haut.

.....  
 (1) M. CROZIER: La Société bloquée (Ed. du Seuil) 1970.

Mais cela pose aussi le problème d'une formation à la gestion sociale qui relie à la fois le changement personnel et le changement social, les mœurs et les structures, la créativité de soi-même et la création d'une nouvelle société. Qui n'élimine ni les rigueurs de l'une, ni les rigueurs de l'autre, qui ne sombre ni dans les simplismes idéologiques pour la formation d'une conscience sociale, ni dans le laxisme et la facilité pour la création de soi par soi. La crise de l'enseignement est significative de ces deux aspects du changement: changement des structures, changement des attitudes relationnelles de l'enseignant et de l'enseigné.

Autrement dit la pédagogie du civisme démocratique attendra peut-être des formateurs qu'ils ne soient pas simplement ou des informateurs ou des agitateurs, mais des hommes qui remplissent une fonction de facilitation pour un changement cohérent à la fois au plan social et au plan individuel, qui provoquent à la cohérence entre la création des mœurs et la création des structures, qui ne dissocient pas l'aspect individuel et l'aspect social du changement.

Cette cohérence ne sera évidemment jamais que partielle. Elle pose le difficile problème du Sens, des Valeurs, qui ne peuvent être que diversifiés dans une démocratie pluraliste. Mais une formation sérieuse destinée à répondre aux défis de notre société encombrée, à répondre aux aspirations des hommes de notre temps, peut-elle faire l'économie de cette recherche d'une cohérence dans la création des changements qui la travaillent?

#### 4 - Les défis des croissances déséquilibrées

Il est banal de rappeler que la croissance n'est pas le développement: la croissance est sectorielle. Le niveau de vie peut s'accroître, mais le niveau culturel et le niveau de responsabilités peuvent être en retard sur celui-ci. Les villes peuvent s'étendre, mais les relations sociales peuvent demeurer sclérosées. La croissance économique peut tendre à être forte, mais le progrès social faible. Les structures économiques peuvent évoluer, mais les structures administratives demeurer figées.

Le développement c'est le progrès harmonisé, l'ensemble des modifications structurelles. Qu'il s'agisse des structures économiques, sociales, administratives ou des structures des mentalités. Et l'on sait aujourd'hui que les freins à la croissance sont loin d'être toujours d'ordre technologique.

Les difficultés des pays développés et des sous-développés sont les mêmes à cet égard: obtenir une modification harmonisée et équilibrée de l'ensemble des structures. En France, comme en Afrique, les distorsions dans cette croissance sont cause de frein. Par exemple en France, la pénurie des techniciens, les scléroses administratives, les zones rurales en dépression, l'absence d'infrastructure d'animation de la vie culturelle, sociale, dans les ensembles nouveaux.

Concrètement le développement met en cause toutes les dimensions de l'activité

humaine. «Au sens où nous l'entendons, le développement n'est pas seulement croissance (augmentation des indices globaux de production), il suppose une harmonisation de la croissance et donc une transformation des structures sociales et des modes de relation entre les hommes» (Suavet). Chacun sait aujourd'hui combien il est de moins en moins possible dans l'aménagement du territoire, dans l'aménagement urbain de séparer par exemple l'expansion économique de l'expansion sociale et culturelle. Le facteur initiative et créativité des hommes est aussi un élément majeur du développement. Les expériences de L'Est, comme celles de l'Ouest, les expériences africaines, les études de Richta et des économistes tchèques (1) ont souligné l'importance de l'initiative novatrice des hommes comme facteur du développement.

Les travaux de Klassen (2) comme l'expérience d'aménagement de l'Est du Québec montrent également l'importance du facteur culturel (diffusion de l'information, vie relationnelle, adhésion à l'innovation) dans la croissance économique et le développement.

En résumé, le développement suppose et appelle des interdépendances entre l'économique, le social, et le culturel, des solidarités et des tensions conflictuelles d'intérêts, des changements quantitatifs et qualitatifs.

Prise de conscience des interdépendances et des conflits entre les groupes et les secteurs d'activités, stratégie du conflit et du compromis, créativité et changement social, économique, culturel, sont les fonctions majeures d'un nouveau type d'animation socio-éducative qu'on voit apparaître en France au niveau des villes, des quartiers, des régions. Ces nouvelles expériences d'animation visent à faire communiquer, mettre en mouvement, à susciter l'initiative et la responsabilité dans une vision globale des problèmes du développement.

En France:

- en zone rurale ces expériences sont à dominante économique et sociale,
- en zone urbaine, elles sont à dominante sociale et culturelle.

Leur aire géographique recouvre tantôt le quartier, la ville, l'agglomération, tantôt la commune rurale, un groupe de communes, un canton, voire même un département. Certaines s'inscrivent dans des structures stables (comités d'expansion, offices socio-culturels, comités de quartier). D'autres constituent des opérations expérimentales d'éveil. La dominante stratégique est tantôt consensuelle, tantôt conflictuelle. Dans un monde qui évolue l'ambition de ces expériences est de créer les conditions pour qu'une population se mette en route à partir de ses problèmes, maîtrise et crée les changements. Dans un monde qui se cloisonne elles visent à établir ou faciliter les communications entre les secteurs économiques, socio-culturels, à faire assumer les conflits et à les dépasser par la négociation. Dans un monde qui se bureaucratise, elles visent à ouvrir le champ de l'initiative et de la création collective, fût-ce dans des limites institutionnelles parfois étroites.

(1) Redovan RICHTA: La Civilisation au carrefour. Paris, Ed. Anthropos, 1969.

(2) KLASSEN: L'Équipement social dans la croissance économique régionale. O.C.D.E. 1968.

Faute d'un vocabulaire meilleur elles se dénomment: «expériences d'animation globale en vue du développement.» Aux animateurs locaux socio-éducatifs elles posent une multitude de questions:

- repérage des obstacles locaux ou régionaux au développement,
- connaissance des contraintes économiques et institutionnelles, des normes législatives, des centres de décision,
- repérage des groupes motivés qui s'attaquent à la résolution de tel et tel problème particulier,
- mise en relation de ces groupes avec d'autres, avec les centres publics d'information et de décision, avec l'ensemble de la population,
- création de structures en vue de définir les objectifs et des stratégies de changement,

Il est à prévoir que ces expériences se multiplieront au fur et à mesure de l'élargissement de la conscience sociale et de la complexité des problèmes de la croissance urbaine. Elles accumulent sans doute nombre des ambiguïtés de l'animation évoquées dans le chapitre 1 de cet essai. Les moindres n'étant pas celles du délicat rapport entre cette nouvelle fonction et la fonction politique, des rapports entre les problèmes locaux de développement et les exigences de la planification nationale et internationale, du conflit entre la rationalité du développement et la spontanéité des groupes ou des individus, entre l'efficacité et l'éducation.

Elles ouvrent par là même aux formateurs tout un champ nouveau d'innovations qui situe l'animation socio-éducative sur un plan qu'elle n'avait pas connu jusqu'alors, mais qui pourrait peut-être constituer l'une de ses spécificités de demain.

Lieu de convergence d'un projet d'animation de la vie sociale et culturelle et de contenus d'Education Continue, lieu d'expression de groupes et d'associations volontaires, reflets de toutes les diversifications d'âges, de classes, de milieux d'une société de plus en plus complexe, il est inévitable que les activités socio-éducatives portent en elles les malaises sociaux, culturels et politiques de cette société.

Leurs difficultés, dans ce qu'elles ont de spécifique, appellent cependant un double effort d'analyse et d'innovation auquel devront contribuer politiques, administrateurs, formateurs, animateurs, chercheurs.

Cet effort doit être d'abord un effort de lucidité en vue de mieux comprendre la combinatoire des facteurs entrant en jeu dans les situations d'animation (institutions, associations, animateurs, animés, pouvoirs publics, cultures vécues...) et les modes de relation de ceux-ci avec le contexte global (social, politique, économique, culturel). Le second effort est un effort d'innovation. Innovation non seulement au plan des conditions structurelles et financières mais surtout au plan des objectifs, des méthodes, des contenus de formation. Car c'est la

pertinence de ceux-ci qui justifieront celles-là dans une société où les dépenses culturelles, éducatives seront de plus en plus soumises à des critères de rationalité. Des révisions radicales dans ce domaine des méthodes et des contenus sont sans doute conditionnées par la collaboration du formateur ou de l'animateur et du chercheur en vue d'appréhender la réalité du présent sans à priori. Mais une pensée prévisionnelle attentive aux tendances de nos sociétés, capable d'imaginer le souhaitable et le possible, est aussi nécessaire à l'un qu'à l'autre.

R. LABOURIE

PIERRE BESNARD

ÉLÉMENTO

POUR UNE THÉORIE

DU SYSTÈME

D'ANIMATION

VERS UNE SCIENCE DE L'ANIMATION

Il ne s'agit point ici de prétendre élaborer une théorie du système d'animation comme on pourrait le faire pour d'autres systèmes constitués comme le système éducatif, le système d'enseignement, le système culturel, le système de formation d'adultes. Les résultats observables de ces systèmes et l'état de développement de certaines disciplines (psychologie, sociologie, économie) le permettent amplement. Le système d'animation quant à lui est une réalité trop récente (et encore en partie du domaine prospectif) et demeuré par ce fait quasiment étranger aux investigations scientifiques, à la fois dédaigné, mais aussi rebelle à la pénétration des sciences humaines. Celles-ci devraient pourtant aider à mieux cerner la réalité complexe de ce phénomène d'animation en mettant en relief certains éléments qui pourraient servir de supports théoriques à l'élaboration d'un système d'animation.

Nous présentons ici quelques réflexions qui nous sont venues à la suite de recherches dans ce domaine (1) sans prétendre donner un tableau complet. Certes les essais sont nombreux qui s'attachent à décrire ce phénomène complexe que la notion d'animation traduit de manière polysémique; mais ces essais restent parcellaires, souvent proches de la connaissance expérientielle et du témoignage (2); comme c'est le cas pour tous les essais de type expérientiel, leur lecture est intéressante, mais leur apport à la connaissance théorique du phénomène reste limité. Un autre type d'approche, plus «intellectualiste», consiste à utiliser les méthodes et résultats des sciences humaines (comme psychologie, sociologie) et de les appliquer à l'étude de l'Animation; le résultat en est souvent un hiatus, parfois conflictuel, entre le chercheur et l'animateur, chacun poursuivant son discours sans dialogue, difficulté qui traduit les problèmes de rapports entre la recherche et l'action (3). Enfin une autre approche consiste à mélanger dans une symbiose souvent peu pertinente l'approche intellectualiste et l'approche expérientielle (ou du moins compréhensive): le produit en est une sorte de composé suspect qui se traduit dans un discours insolite où l'humanisme verbal se dispute le terrain avec des prétentions scientifiques naïves: ainsi en est-il de certains travaux sur l'enquête-participation ou les tentatives (trop nombreuses) des apprentis-sorciers qui utilisent dangereusement le balai magique de la psychosociologie des groupes. Ces approches témoignent des difficultés théoriques que rencontrent chercheurs et animateurs qui veulent se pencher sur le phénomène de l'Animation. Suivant les cas et les animateurs, on insistera sur les aspects rationnels ou phénoménologiques, sur les attitudes ou sur les structures; et certains tenteront d'intégrer les différents aspects dans une démarche globale qui traduit la confusion la plus grande et qui n'est pas éloignée d'un courant actuel qui voudrait intégrer à la fois le marxisme et le structuralisme: ainsi trouverons-nous une animation «institutionnelle», à la fois instituante et instituée, soucieuse de réconcilier l'animation bureaucratisée et l'animation «sauvage» à travers une pratique d'autogestion.

Face à ces différentes approches, à ces pratiques et tendances multiples, l'animateur - l'homme d'action - cherche à éclairer sa lanterne (ou à se fermer les yeux); il sait ce qu'il peut dire de sa pratique, de son expérience, mais il cherche aussi à la situer dans l'ensemble des pratiques sociales et du système social. C'est donc une véritable science de l'Animation que l'on pourrait souhaiter fonder sur une articulation de différentes sciences humaines et qui aurait pour objet le phénomène d'animation; objet qui serait spécifique et qui pourrait être analysé sous tous ses aspects (économique, psychologique, sociologique, historique, juridique, etc...), ce qui permettrait d'en saisir ses fondements et de le caractériser, au moins par rapport aux fonctions sociales qu'il peut remplir.

.....

(1) Pierre BESNARD: «L'Institution de Formation d'Adultes et son Public: essai sur les systèmes d'animation volontaire» - Thèse de Doctorat de Sociologie - Paris-Sorbonne - 1971 - 612 pages

(2) «L'Animation Culturelle» - ouvrage collectif - Editions Ouvrières - Paris 1964  
Pour «L'Animatique» - GREP - 1971 N°18/19

(3) Travaux de la Commission Sciences Sociales de Peuple et Culture (1965 - 1968) - sous notre direction  
(Analyse du Milieu - Enquête participation.) -



## Quelques aspects du système d'Animation

Liés avant tout à l'évolution de nos sociétés industrielles, les aspects sociologiques résultent des phénomènes engendrés par les différentes mutations sociales, économiques et culturelles: **révolution scientifique et technique**, changements éthiques et esthétiques, changements sociaux; face à ces changements multiples et permanents apparaissent des **besoins d'adaptation des groupes et des individus**; l'animation devient nécessaire pour faciliter cette adaptation et réduire les phénomènes d'anomie qu'engendrent inéluctablement sur le plan psychologique ces changements; elle devient nécessaire également pour que les groupes et les individus puissent **maîtriser ces changements**, évitant ainsi les refuges possibles dans les conduites d'inadaptation (déviance, marginalité) ou, phénomène plus subtil et moins observé, le refuge dans les conduites de sur-adaptation, le conformisme excessif, **la dépersonnalisation, la massification**. La concentration urbaine liée à l'industrialisation, puis au développement des services va accroître ces phénomènes, cependant que la concentration dans des espaces de plus en plus restreints de populations de plus en plus nombreuses va provoquer des phénomènes de déstructuration sociale puissants (perte du sentiment d'appartenance à une communauté, de la famille élargie, du voisinage, du système de référence); l'individu est «seul dans la foule»; cette concentration urbaine s'accompagne d'une diminution des communications sociales et d'un repli sur soi (individu ou famille nucléaire). Là encore l'animation apparaît comme **un antidote puissant à cette sorte de pathologie sociale**; un certain nombre d'initiatives des usagers ou des organismes sociaux vont apparaître pour pallier ces difficultés et animer «les grands ensembles»: centres sociaux, associations volontaires, centres culturels, etc... Des expériences analogues vont se créer dans le monde rural pour faciliter l'adaptation des populations rurales aux mutations profondes et rapides dont elles sont l'objet (modernisation, développement technique, exode rural).

La croissance démographique même, la «montée des jeunes», et le développement du «3ème âge» vont susciter là encore des expériences d'animation catégorielles (en fonction du critère d'âge), cependant que certains phénomènes de massification dus à la croissance démographique même vont se trouver accentués et vont poser à l'animation de nouveaux problèmes à résoudre: phénomènes culturels, par exemple: comment susciter **la participation active** des citoyens à la culture dans un univers où tout est distribué par les moyens puissants des «mass-media» et où la passivité du consommateur devient l'attitude générale? Comment **réduire les écarts** culturels qui se produisent entre l'aristocratie des créateurs de la culture et les masses qui consomment leurs produits culturels? Au niveau social, comment favoriser la participation des citoyens aux décisions qui les concernent jusque dans leur vie quotidienne? Comment réduire l'écart entre ceux qui savent, les experts, et la masse qui se trouve dans l'ignorance de ces connaissances qui sont non seulement l'armature du savoir, mais aussi du pouvoir? A tous ces niveaux, l'Animation va apparaître comme une réponse à des besoins sociaux et culturels différenciés. Par rapport aux exigences créées par les changements permanents de la société moderne l'animation va apparaître

comme un phénomène essentiel, tantôt compensateur, régulateur, catalyseur, réduisant là l'obsolescence des savoirs, renouvelant ici les comportements, les attitudes, permettant l'adaptation et l'autonomie; **l'animation est donc la réponse sociale que le système met en place pour répondre à certains besoins spécifiques que lui pose son évolution**; ainsi (et sans reprendre ici les énumérations, les inventaires ou les typologies établis dans un certain nombre de documents) (1) nous pourrions parler d'animation à dominante urbaine, rurale, sociale, culturelle, économique, politique, commerciale, socio-éducative, etc... suivant le critère retenu pour la classification (critère du secteur d'intervention, critère géographique, critère lié au type d'animation, au contenu, à la méthode, au public, etc...); animation «du 3ème âge», animation sauvage, animation rurale, animation théâtrale, animation touristique, animation de groupe, animation institutionnelle, animation «globale», etc...

### **Nécessité d'une approche systémique**

Suivant le critère retenu pour caractériser la nature de l'animation, nous aurons donc des animations spécifiques et seule une approche que l'on pourra appeler **SYSTÉMIQUE** permettra d'articuler et d'observer dans un même champ tous les aspects, toutes les formes de l'animation conçue comme un système complexe d'éléments différenciés en inter-rélation; nous arriverons à définir l'animation à partir de cette approche systémique, en situant les différents éléments de l'animation (publics, institutions, animateurs, méthodes, contenus, objectifs, etc...) les uns par rapport aux autres et par rapport à l'ensemble qu'ils constituent. Nous serons amenés également à définir les différentes fonctions que peut jouer l'animation dans le système social dont elle est tout à la fois le produit et le projet.

### **Système et non-système**

L'animation certes a existé avant la création, l'institutionnalisation d'un système; on peut même dire que c'est ce caractère non institué qui l'a longtemps caractérisée. Cependant elle suit un processus inéluctable d'institutionnalisation progressive (loi de 1901; tutelle de l'Etat; politique de subventionnement); de l'animation sauvage à l'animation instituée il y a le long parcours de la rationalisation, le souci de l'efficacité, de l'organisation et les écueils de la bureaucratisation auxquels peu de groupements arrivent à échapper (en particulier ceux qui ont pris naissance en 1945), d'où également un retour à une animation plus spontanée, plus sauvage, plus irrationnelle, en particulier dans les couches jeunes de la population (phénomène identique en URSS, aux USA). D'où un rapport entre institué et non-institué qui constitue à lui seul un champ d'étude important (et qui rejoint des phénomènes analogues dans le domaine politique entre les formations organisées et les groupes «spontanés»). A ce niveau, il convient de parler plutôt de **structures** d'animation à défaut de système (qui reste du domaine prospectif).

.....

(1) L'animation sociale et culturelle en Moselle - CIEDHEL - ouvrage collectif - CES - Paris 1967

**Aspect palliatif**

Comme l'éducation populaire dont elle est largement issue, comme le service social dont elle est cousine, l'animation culturelle constitue souvent à l'intérieur du système social une sorte de sous-système dont une des fonctions majeures est de pallier les carences de la société dans son ensemble: réduire les inégalités, «partager la culture» (alors que c'est le rôle de l'école), faire participer à la croissance, adapter; il s'agit d'un véritable assistanat culturel en présence des carences du système social; d'où une sorte de mystique de l'animation, pour les «deshérités», les laissés-pour-compte, une sorte d'inspiration rédemptrice visant au rachat des «damnés» de la terre.

**Le réformisme social**

Cette conception salvatrice, ce souci d'un égalitarisme naïf, s'accompagnent d'une volonté de réduction des conflits de toutes sortes: l'animation serait un moyen de favoriser la «participation dépendante» des individus et des groupes; sans référence à la structure sociale, l'animation est le moyen de faire évoluer la société sans changement radical, en permettant les adaptations progressives, les réductions des conflits, en particulier du conflit social; elle permet de mobiliser les énergies vers l'aménagement de la société plutôt que sur sa remise en question. C'est la théorie de la «convergence» opposée à la dialectique de la lutte des classes.

**L'Animation comme facteur de croissance économique**

La réduction des conflits sociaux, la participation s'imposent de plus en plus dans une société centrée essentiellement sur la croissance économique; toute entrave à cette nécessité doit être combattue, annihilée (l'année 1972 a été une année particulièrement riche en conflits: le premier résultat en est une perte sèche au niveau économique). L'Animation, comme la formation permanente, devient un moyen pour la société de réduire le conflit social, de le déplacer vers des objectifs d'intégration et de participation, donc de rejoindre des exigences de croissance.

**Une pédagogie spécifique**

Centrée sur le groupe et sur les attitudes plutôt que sur des contenus et des apprentissages; pédagogie différente sinon opposée à celle du système scolaire traditionnel (centrée elle sur la transmission d'un savoir et de façon unilatérale et autoritaire); pédagogie adaptée aux besoins de publics souvent motivés par des attentes d'auto-développement, de communications sociales, d'appartenance à des groupes, et à l'animation de petites collectivités résidentielles.

**L'Animation comme structure éducative intermédiaire**

Au-delà où parallèlement à l'école l'animation apparaît comme la possibilité de résister à l'obsolescence conjuguée des aptitudes individuelles et des connaissances acquises: redécouverte permanente par le groupe de choses nouvelles ou de langages nouveaux, renouvellement de soi-même à travers les communications sociales et leur contenu

### **Le phagocytage de l'animation par l'éducation permanente**

La concurrence exercée par l'animation sur le terrain éducatif de l'école, et par ailleurs le développement de l'éducation des adultes en France, particulièrement dans le domaine professionnel (loi de juillet 1971), créent une situation nouvelle pour l'animation; elle doit se situer par rapport à ce nouveau courant et à ce nouveau mirage; il n'est pas rare d'entendre de hauts responsables d'associations culturelles dire que l'on doit tout intégrer, et en particulier l'animation, à ce courant nouveau (et sous-entendu noble) de l'éducation permanente; mais, dans cette auberge espagnole, que va devenir l'animation? La question lui est posée de sa spécificité. N'était-elle qu'un moment du processus éducatif de notre société? Préfigurait-elle la société sans école? Était-elle mue par des objectifs spécifiques? Des publics particuliers? Ou n'était-elle qu'un épiphénomène de la culture des masses?

### **Existe-t-il une culture populaire**

qui soit spécifique de certains milieux et qui ne s'apparente pas à la culture «dominante»? Ou n'est-elle qu'un ersatz de celle-ci? Cette question découle de la précédente. Le mouvement ouvrier, le syndicalisme, les conquêtes sociales, l'accordéon, participent-ils de la même culture que celle de Mozart ou du mobilier Louis XVI? Et suivant quels critères, avec quels systèmes de référence différencie-t-on les deux?

### **Conflits de «modèles» et de générations**

Entre le «modèle» d'animation issu de la Résistance, qui a marqué la plupart des associations nées à cette époque et le «modèle» auquel peuvent se référer les générations des jeunes animateurs de 1972, il y a plus qu'un fossé historique; au-delà du «Hitler connais-pas» et du mythe de «l'ancien-combattantisme», il y a la référence à un modèle «humaniste» et souvent unitaire pour les plus anciens et la référence à un modèle plus «scientifique» pour les plus jeunes; s'il existe des valeurs communes aux uns et aux autres, elles ne sont pas vécues, intégrées, perçues de la même façon; ceci est particulièrement aigu chez les jeunes animateurs qui, soucieux d'efficacité, veulent être au clair sur leurs motivations et sur leur rôle dans le système social; ceci se traduit dans des langages différents et se cristallise parfois dans les distinctions entre animateurs «bénévoles» et «fonctionnaires» qui sont entachés de significations particulières (morales).

### **L'Animation entre l'illusion idéaliste et l'illusion technocratique**

Tous les points énumérés ci-dessus nécessiteraient un long approfondissement pour tenter de définir ce que peut être l'animation. En l'état actuel du développement de la société et des connaissances, elle semble osciller entre deux tendances: l'une, plus idéaliste, qui la porte vers une mystique rédemptrice, de salut, de réduction des écarts, de promotion... sans référence à un système explicatif (qui permettrait d'agir sur les causes et non sur les conséquences); l'autre, plus technocratique, qui peut utiliser le système d'animation comme instrument de réduction du conflit social par le biais d'une participation dépendante, en masquant les rapports de force qui existent au sein du système social; ces deux

illusions se nourrissent l'une l'autre: entre elles et entre l'Etat et le profit, l'Animation hésite: est-elle un mécanisme de régulation des échanges sociaux, de développement des groupes? Peut-elle, en particulier à partir des groupements volontaires, devenir un mouvement social puissant qui remette en question le fonctionnement de notre société, son système d'inégalités, et le change?

.....

PIERRE BESNARD

○ -ACTION COMMUNAUTAIRE - Une introduction.

SALBERG (Jean-François) et WELSH - BONNARD (Suzanne). Collection «Développement et Civilisations», Ed. Économie et Humanisme, Les Éditions ouvrières.

Action communautaire: une introduction tente d'intégrer des textes connus sur l'action communautaire à une réflexion personnelle des auteurs. Étant donné l'absence de textes fondamentaux, sur ce problème, en langue française, la plupart des textes choisis sont traduits de l'anglais et concernent plutôt les pays en voie de développement et l'Amérique du Nord. Il s'agit de permettre à un public français de se familiariser avec de nouvelles méthodes d'action, de nouvelles formes de pensée et de langage.

Le terme «Action communautaire» essaye d'éviter les confusions associées aux expressions d'«organisation», de «développement communautaire» ou d'«animation».

Le développement et l'action communautaire sont une réponse possible à beaucoup de problèmes, de défis, d'interrogations actuels, car l'accent y est mis sur le processus, la souplesse et l'adaptabilité, la recherche de participation efficace et authentique, le réalisme. Toutefois l'action communautaire est limitée par sa lenteur, la fragmentation de l'action, l'idéalisation de la communauté.


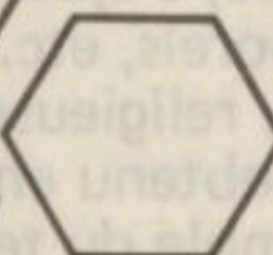
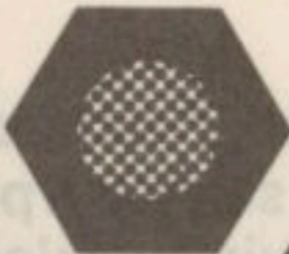
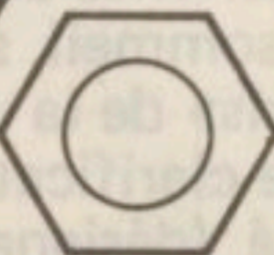
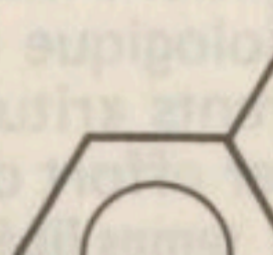

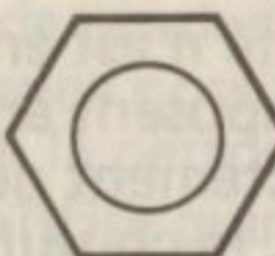
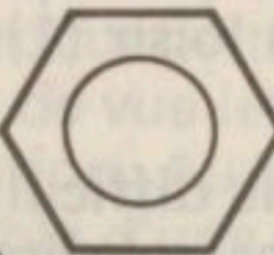
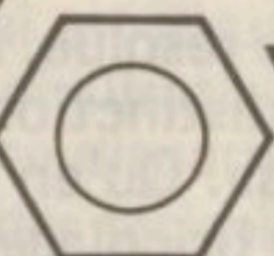
Après avoir choisi deux récits d'action communautaire illustrant bien l'étendue de son champ d'application, les auteurs essayent d'apporter un éclairage théorique. Ils proposent avec un texte de BIDDLE un schéma du processus d'action communautaire; ils présentent les différents modes d'intervention, principalement la recherche-action qui suscite un certain nombre de communications (Textes de l'ONU) et s'appuie sur le travail de groupe, présenté par l'étude de plusieurs cas concrets (Textes de BATTEN).

Les auteurs se centrent également sur le rôle de l'agent de développement communautaire, en choisissant un texte de ROSS, malheureusement très normatif, qui distingue des fonctions de guide, de facilitateur, d'expert, de thérapeute. Ils posent enfin le problème du rapport de l'action communautaire avec la planification.

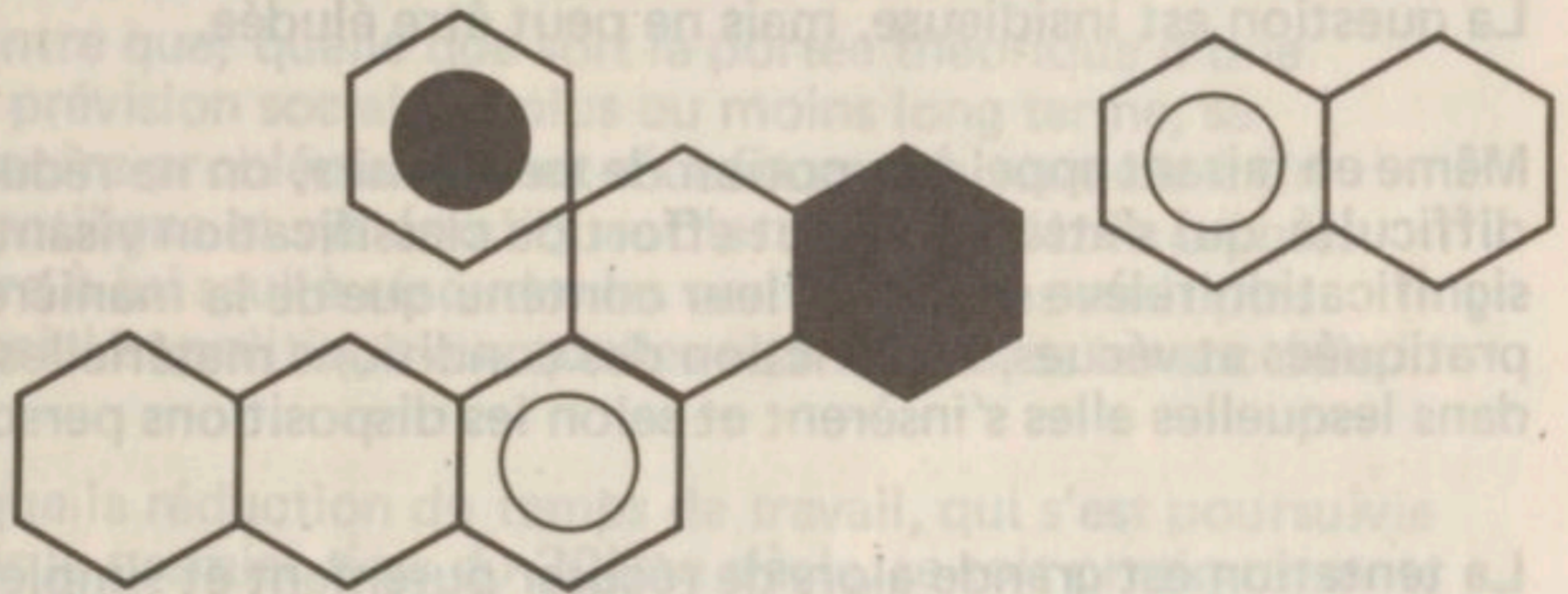
Ce livre, de lecture facile, a le mérite d'apporter une vue synthétique sur les problèmes les plus importants pour l'action communautaire, mais ses différentes parties en sont très inégales: les textes de l'ONU, de ROSS, nous semblent avoir peu d'intérêt, les chapitres sur les définitions et concepts; et sur le processus, nous semblent d'une grande clarté.

Il n'y a ni idée brillante, ni idée nouvelle, mais une sérieuse classification et une mise au point des idées, des concepts, des pratiques sur lesquels règne, le plus souvent, une grande imprécision. Ce livre paraît utile, soit pour une première information générale sur l'action communautaire (en cela c'est bien une introduction), soit pour une mise en place d'idées, de concepts et de pratiques connus; soit pour aider les agents de développement, à rompre leur isolement et à connaître d'autres pratiques que celles qu'ils exercent dans leur action.

**Maurice Imbert**

*Loisirs*   **et**      **MODES**  **de**    **VIE**

**DANS LA SOCIÉTÉ URBAINE  
CONTEMPORAINE**



Toute réflexion sur le loisir renvoie inévitablement à une interrogation sur le travail. C'est qu'en effet la notion même de loisir implique par définition une libération des contraintes et obligations de la vie quotidienne, et tout particulièrement des impératifs du travail qui reflètent de manière prééminente l'image de la nécessité et de l'assujettissement. Aussi n'est-il pas surprenant que, par-delà les usages de la langue courante, l'analyse sociologique soit elle-même conduite à privilégier dans l'étude du loisir l'examen des interférences entre le travail et le loisir, conçus à la limite comme les deux pôles antithétiques de l'existence.  
Qu'est-ce que le temps libre?

Bien que partiellement exacte, une telle perspective s'avère à l'expérience notoirement insuffisante pour rendre compte des contraintes multiples auxquelles est soumise l'activité libre de chaque individu et de chaque groupe social. Même en admettant que la notion de travail puisse être envisagée ici dans son sens le plus extensif, englobant non seulement les tâches professionnelles rémunérées, mais aussi les occupations imposées par la vie domestique, l'éducation des enfants, le recyclage des connaissances et la formation personnelle, on n'a pas pour autant isolé le noyau d'activités véritablement gratuites et libres qui définissent le loisir au sens strict.

Aux obligations matérielles de l'existence, s'ajoutent en effet, outre les contraintes d'ordre biologique (sommeil, soins corporels, etc...), une série d'impératifs liés aux différents « rituels » de la vie sociale, religieuse, civique, etc...

Un premier effort de clarification a été obtenu en distinguant précisément la notion de **temps libéré** (désignant l'ensemble du temps non consacré à l'activité professionnelle et aux obligations qui en résultent: transport, repas inclus dans le temps de travail, etc..) et celle de **temps libre** qui s'applique aux périodes de l'existence libérées en principe de toute contrainte extérieure, et qui définissent le cadre temporel du loisir (1).

Loin d'être résolue, la difficulté n'est en fait que déplacée, car il reste alors à opérer les distinctions qui s'imposent entre « activités libres » et « activités contraintes ». Qu'en est-il exactement de ces activités « mixtes » que sont par exemple le bricolage, le tricot, la couture, etc...? Distractions? Ressources d'appoint? Bien souvent les deux à la fois. Plus gravement, la même équivoque surgit même à propos de pratiques d'apparence moins ambiguë, telles que la lecture d'un roman, l'audition d'une œuvre musicale, l'assistance à un spectacle. Comme le soulignait justement Alfred SAUVY: « Dans quelle mesure procédons-nous alors à un acte de consommation, ou au contraire à un investissement? » La question est insidieuse, mais ne peut être éludée.

Même en faisant appel à la notion de « semi-loisir », on ne réduit pas totalement la difficulté qui s'attache à tout effort de classification visant des activités dont la signification relève moins de leur contenu que de la manière dont elles sont pratiquées et vécues, en fonction des conditions matérielles, sociales et culturelles dans lesquelles elles s'insèrent et selon les dispositions personnelles de chacun.

La tentation est grande alors de récuser purement et simplement toute possibilité d'investigation dans un domaine aussi chargé d'équivoque, voire même d'éliminer la notion de loisir du champ de l'analyse sociologique. Une position aussi radicale n'est cependant guère concevable. Comme toute solution éliminatrice, elle n'aboutit guère qu'à éluder les problèmes plutôt qu'à les résoudre. Or tout indique en l'occurrence qu'il y a problème, ainsi qu'en témoignent à la fois l'emprise croissante du thème des loisirs dans la culture de notre époque et la

(1) cf. notamment: - J. DUMAZEDIER - « Vers une sociologie du loisir? » éd. du Seuil  
- J. DUMAZEDIER et A. RIPERT - « Loisir et Culture » éd. du Seuil



place importante qui lui est consacrée dans les sciences sociales. Lorsqu'en 1883 le militant syndicaliste Paul LAFARGUE lançait son fameux pamphlet «le droit à la paresse», le loisir était alors plus ou moins assimilé à l'oisiveté. Depuis lors s'est dessinée une profonde transformation des mentalités. Et c'est bien face aux conditions mutilantes et dégradantes du travail mécanisé de l'ère industrielle qu'est montée au sein des revendications ouvrières l'aspiration au loisir. On sait d'ailleurs ce que représente dans l'histoire du mouvement ouvrier français la conquête du droit aux vacances, acquis en 1936 à la faveur de la promulgation de la première loi sur les congés payés.

### Loisir et civilisation industrielle

Vécu spontanément comme une libération acquise sur et par le travail, le loisir se présente tout naturellement de la même manière à l'analyse sociologique, en tant que produit direct des progrès réalisés dans la productivité du travail. Nul ne saurait nier l'importance que revêtent de ce point de vue les succès obtenus grâce au perfectionnement des techniques de production. Aussi est-il surprenant que la plupart des spéculations sur l'émergence possible d'une civilisation des loisirs aient précisément pour thème central la perspective d'une disparition progressive des tâches serviles grâce à la maîtrise grandissante des techniques d'automatisation du travail. Cette vision est par ailleurs fortement inspirée des thèses développées aux Etats-Unis au lendemain de la dernière guerre mondiale autour du thème de l'«affluent society»: société de l'abondance, société de consommation, société post-industrielle, etc... (1)

Mais l'histoire nous montre que, quelle que soit la portée théorique d'une telle hypothèse pour la prévision sociale, à plus ou moins long terme, sa réalisation est plus ou moins problématique et n'obéit pas en tout cas à un processus d'évolution rectiligne et systématique. C'est qu'en effet le progrès technique ne peut suffire à lui seul à résoudre les contradictions multiples d'ordre économique, social et politique auxquelles sont exposées les sociétés.

Ainsi est-il significatif que la réduction du temps de travail, qui s'est poursuivie à un rythme rapide dans le premier tiers du 20ème siècle, se soit pratiquement interrompue depuis lors dans la plupart des pays industriels (2). Et ceci malgré l'accélération continue des progrès scientifique et technique (cybernétique, informatique, management, etc...). Tout laisse penser que la durée du temps de travail se trouve stabilisée pour l'instant à un «pallier critique», sans qu'apparaissent

(1) cf. notamment: David RIESMAN - «La Foule solitaire» Arthaud 1964  
W. WHYTE - «L'homme de l'organisation» Plon 1959

(2) cf. United Nations: YEAR BOOK - 1966 - De 1900 à 1937, la durée hebdomadaire du travail est passée de 64 à 40 heures en France, de 63 à 41 heures aux Etats-Unis. La situation s'est stabilisée depuis lors à un niveau légèrement supérieur.

encore les signes annonciateurs d'un renouvellement de cet état de fait. C'est qu'en effet, outre différents impératifs conjoncturels qui ont contribué soit à accroître l'effort de production (relance industrielle provoquée par la seconde guerre mondiale et les conflits internationaux qui l'ont suivie, accroissement des dépenses publiques d'équipement et de services, effort d'investissement, etc...), soit à compromettre les résultats acquis en matière de productivité (crises économiques et financières), interviennent de manière tout aussi décisive des contradictions plus fondamentales, qu'une sociologie du loisir ne peut minimiser.

Pour n'évoquer que quelques aspects particulièrement significatifs, rappelons qu'une «civilisation de l'abondance» n'est pas automatiquement génératrice de temps libre, dans la mesure où l'alternative d'utilisation du gain de productivité entre «travailler moins» et «gagner davantage» se révèle à l'expérience fortement tributaire des sollicitations en faveur de la consommation, qu'exaspère du reste la pression publicitaire (1). Ainsi a-t-on pu constater, dans les sociétés riches d'outre-atlantique, que l'appétit de consommation aboutit, entre autres conséquences, à renforcer l'asservissement du travail (recours au travail noir, à la pratique d'un second métier...), à tel point que G. FRIEDMANN a pu parler de «pourrissement du temps libéré» (2). Aussi le pronostic d'un allongement sensible du temps libre à brève échéance, formulé notamment par J. FOURASTIE dans l'ouvrage «Les 40.000 heures» appelle-t-il de sérieuses réserves, pour autant que l'on veuille bien considérer que les choix sociaux relèvent de déterminations multiples et complexes. Si l'on tient compte par ailleurs du fait que la croissance économique n'atténue aucunement les inégalités sociales dans les sociétés capitalistes occidentales, mais en exacerbe au contraire les effets, en aggravant les conséquences de la marginalité sociale, il y a illusion à extrapoler à l'ensemble de la collectivité les tendances qui caractérisent les couches sociales les plus favorisées. Quand on sait qu'en France le taux des départs en vacances ne dépasse pas 45% et que, selon les derniers sondages de l'I.N.S.E.E., la progression enregistrée au cours des dernières années a maintenant tendance à se ralentir, il n'y a pas lieu d'être surpris que les deux tiers des travailleurs préfèrent encore une augmentation de salaire plutôt qu'une réduction du temps de travail (3).

Au nombre des incertitudes qui conditionnent l'allongement futur du temps libéré, figure par ailleurs l'indétermination des choix qui peuvent être envisagés en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail: ralentissement des cadences, introduction de périodes de pose et de formation dans les horaires d'activité, etc... Quant à la réduction proprement dite du temps de travail, elle peut être diversement envisagée selon les priorités retenues: avancement de l'âge de la retraite, allongement des périodes de formation, réduction générale du temps de travail au niveau de la journée, de la semaine ou de l'année.

.....

(1) cf. notamment: J.K. GALBRAITH - L'ère de l'opulence - Calmann - Lévy 1964

W. WHYTE - L'homme de l'organisation - Plon 1959

C. WRIGHT MILLS - Les cols blancs - Seuil 1970

(2) «LE LOISIR ET LA CIVILISATION TECHNICIENNE» - Revue internationale des Sciences Sociales - UNESCO - Vol. 12, N°4, 1960

(3) P. LE ROUX - «LE DÉVELOPPEMENT DES VACANCES EST INFÉRIEUR AUX PRÉVISIONS» Revue «Economie et Statistique» - INSEE - N° 14, Juillet 1970

Mais surtout il importe de tenir compte du fait que l'extension du temps libéré ne dépend pas uniquement de l'aménagement des conditions de travail. L'allongement considérable du temps de transport dans les grandes agglomérations urbaines pèse à lui seul d'un poids important dans la balance des facteurs défavorables à l'accroissement du temps libre. En 1960, le temps de transport quotidien des travailleurs de la région parisienne était en moyenne de 1h30, avec des maxima de l'ordre de 3 heures, la durée d'absence journalière s'échelonnant de 9 à 13 heures.

Or, l'on sait que de l'avis des spécialistes et selon les prévisions retenues au Plan, ce phénomène est appelé à s'amplifier dans les prochaines années, concurremment à l'accélération du processus d'urbanisation qui doit aboutir à un doublement de la population urbaine d'ici la fin du siècle.

Les gains réalisables en matière de productivité du travail n'engendrent donc pas nécessairement un surcroît de temps libéré. Toute prévision en ce domaine doit tenir compte des déterminations multiples qui régissent aussi bien l'univers professionnel que la vie hors travail et qui sont largement tributaires du système de production et du type d'organisation sociale au sens le plus large du terme. A fortiori cette remarque s'impose-t-elle lorsque, passant du plan quantitatif au plan qualitatif, l'analyse aborde le problème du contenu des loisirs et des significations que revêtent les choix et les intérêts dans l'occupation du temps libre.

### **Incidences du mode de vie sur l'occupation du temps libre.**

L'analyse des interdépendances entre la vie de travail et l'occupation du temps libre constitue traditionnellement l'un des thèmes dominants des enquêtes sociologiques consacrées à l'étude des loisirs. Les raisons d'un tel choix sont aisément discernables, quand on sait avec quelle insistance la plupart des théoriciens du loisir comme de nombreux observateurs de la civilisation technicienne ont cru devoir attribuer une fonction compensatrice au loisir, face à la dégradation du travail de l'ère industrielle (1).

Or, il s'avère que, loin d'être vérifiée, une telle hypothèse exige, pour le moins, d'être fortement nuancée. Georges FRIEDMANN, qui consacra à l'étude de la civilisation technique de longues et minutieuses recherches, et dont l'une des idées directrices était précisément que «le centre de gravité de l'existence

.....

(1) cf. notamment: Georges FRIEDMANN - «LE TRAVAIL EN MIETTES» Gallimard 1956 -

humaine se déplace vers le temps de non-travail » au fur et à mesure que disparaissent les satisfactions traditionnellement recherchées dans l'activité professionnelle, reconnaît le premier que cette hypothèse se trouve progressivement démentie par les faits: «Au cours de ces années d'observation du travail et du loisir, mes points de vue ont changé au fur et à mesure que j'avancais dans mon étude, mais aussi avec l'évolution rapide des techniques, des institutions dans les sociétés industrielles... Je pense maintenant que ces interprétations que je proposais, ces solutions que j'entrevois, sans perdre entièrement de leur valeur, sont débordées et parfois largement dépassées. De même, le sont (surtout lorsqu'elles isolent, plus que je ne le faisais moi-même, les comportements individuels des réalités globales de la civilisation technique) la plupart des recherches empiriques, locales ou régionales, consacrées au loisir, et même les études comparatives internationales sur les budgets-temps. J'ai méconnu pour ma part que, si le travail humain est aujourd'hui atteint, vicié de tant de manières..., les loisirs ne le sont pas moins et par des maux qui, dans le fond, proviennent des mêmes sources.» (1)

Ce rappel au sens de la globalité des processus sociaux paraît bien constituer, en effet, la règle à observer pour appréhender de manière adéquate et cohérente la réalité du loisir, telle qu'elle s'inscrit dans l'univers concret de l'existence propre à chaque individu et à chaque groupe social.

Ainsi, H. WILENSKI a-t-il pu observer, au fil des nombreux travaux qu'il a consacrés à l'étude des phénomènes de stratification sociale aux Etats-Unis, que le mode de vie est relativement indépendant des déterminations d'ordre strictement socio-économique. Constatant que, dans les classes moyennes de la société américaine, malgré la tendance au nivellement des niveaux de vie et en dépit de l'influence uniformisante des communications de masse, les caractéristiques du genre de vie s'avèrent extrêmement disparates, il aboutit à la conclusion que «dans une société développée, la différenciation sociale ne diminue pas, mais augmente en fonction croissante du travail et d'une stratification de plus en plus marquée dans les différents domaines de l'existence. Ces facteurs de différenciation sont plus importants que ceux du revenu qui tendent au nivellement» (2).

L'un des résultats importants de l'enquête qu'il a effectuée en 1960, dans la région de Detroit, aura été la mise en évidence de la pluralité des influences qui, combinant différemment leurs effets selon les particularités du mode de vie, contribuent à infléchir le style d'occupation du temps libre selon les modalités éminemment contrastées, en relation avec les habitudes de consommation, les formes de participation sociale et le mode d'exposition aux différents moyens d'information.

De nombreuses autres recherches ont permis d'identifier de la sorte les interférences complexes qui interviennent entre la sphère du loisir et les différentes composantes

.....

(1) G. FRIEDMANN - «LA PUISSANCE ET LA SAGESSE» Gallimard 1970 -

(2) H.L. WILENSKY - «Travail, carrières et intégration sociale» (Revue internationale des sciences sociales - vol. XII (4), 1960

du genre de vie, soit qu'elles mettent l'accent sur la variété des satisfactions recherchées, en relation avec la personnalité des individus (HAVIGHURST), soit qu'elles mettent en lumière l'incidence des rôles sociaux assumés dans les différents domaines de la vie sociale: milieu familial (SCHEUCH), participation civique (Ch. BUSCH), système d'éducation (B. FILIPCOVA), etc... (1)

A l'occasion d'une série d'enquêtes effectuées en 1963-1966 dans trois grandes métropoles françaises (Paris, Lyon et Marseille), nous nous sommes efforcé, pour notre part, de procéder, dans le même esprit, à une analyse différentielle des modes d'occupation du temps libre, de manière à dégager les influences spécifiques de l'urbanisation sur l'évolution des loisirs, en tenant compte des particularités du mode de vie propres aux différents milieux sociaux.

### **Incidences de l'Urbanisation sur l'évolution des modes de vie et des pratiques de loisir -**

L'étude des sociétés urbaines a toujours constitué un terrain d'élection pour la sociologie du loisir. C'est bien, en effet, dans le creuset de la vie urbaine que se trouvent rassemblées, tout particulièrement, les conditions favorables à l'émergence des modèles culturels investis dans le loisir. A l'inverse, il faut constater que les problèmes du loisir occupent une place de plus en plus grande dans l'étude du fait urbain comme dans les préoccupations des responsables de la planification urbaine. Il n'en demeure pas moins qu'à de rares exceptions près, la sociologie du loisir s'est plus volontiers intéressée aux caractéristiques socio-économiques du genre de vie (situation professionnelle, niveau de vie, degré d'instruction, habitudes de consommation, etc...) laissant au second plan les incidences spécifiques du cadre urbain et les déterminations diverses qui lui sont liées. Or, face à l'ampleur et à la rapidité des transformations actuelles des structures urbaines, les conditions de vie des citoyens traversent aujourd'hui une phase de mutation profonde, dont il importe, précisément, de tenir compte dans l'analyse des modes d'occupation du temps libre (2).

(1) R. HAVIGHURST - «Leisure and life style» - American journal of sociology 64 (4)

C. BUSCH - La méthode des budgets - temps - Analyse secondaire d'une recherche soviétique - Population 1968 (1) Rev. de l'INEP -

On trouvera une présentation de ces différentes recherches dans le DOSSIER N° 17 de l'Association pour la Diffusion de la Recherche sur l'Action Culturelle (ADRAC), réalisé par M.F. LANFANT, du Groupe de Sociologie du Loisir, Centre d'Etudes Sociologiques - Paris.

(2) P.H. CHOMBART DE LAUWE

- Des hommes et des villes - Payot - 1963 -

- Images de la culture - Payot - 1970-

- Pour une sociologie des aspirations - Denoël (Médiations) 1969

Dans une première enquête effectuée en 1963 dans la région parisienne (1) nous avons pu mesurer à quel point, notamment, la population des banlieues se trouve défavorisée par rapport aux habitants des quartiers de Paris, tant en raison du sous-équipement des zones périphériques qu'en raison de l'éloignement des équipements du Centre. Ainsi, quelles que soient les pratiques considérées (fréquentation du théâtre, des musées, du cinéma, des manifestations sportives...), les taux moyens de fréquentation relevés en banlieue étaient, dans l'ensemble, inférieurs de moitié à ceux observés à Paris, sans qu'il apparaisse, du reste, une compensation dans l'utilisation des possibilités de plein air offertes par la périphérie.

Mais ces observations générales exigent d'être nuancées, pour peu que l'on affine l'analyse. Ainsi, avons-nous pu observer que, si la contrainte des déplacements constitue un obstacle important à la fréquentation du Centre, cette contrainte pèse différemment selon les individus et, pour chaque individu, selon les motivations qu'il éprouve en faveur de tel ou tel type de distraction. En effet, la fréquentation du théâtre est pratiquement aussi répandue en banlieue qu'à Paris dans les couches sociales les plus attachées à cette forme d'expression artistique. Mais dans ces mêmes milieux, la fréquentation du cinéma décroît dans des proportions exceptionnelles en fonction de l'éloignement. A l'inverse, on observe des tendances diamétralement opposées dans les couches moyennes. Il apparaît donc que, loin de s'exercer de manière uniforme, la contrainte de l'éloignement exerce des effets sélectifs sur l'organisation des pratiques de loisir. De même faut-il noter que l'éloignement du Centre ne peut être apprécié uniquement en terme de difficulté de déplacement. Les caractéristiques mêmes du cadre de vie (densité de population, type d'habitat, mode de peuplement, etc..) varient considérablement des zones denses de la couronne suburbaine aux communes de la lointaine banlieue. Ces particularités du cadre résidentiel ne peuvent être négligées. Ainsi, constate-t-on qu'à revenu égal et à situation socio-professionnelle identique, les taux de départ du week-end, de sorties à la campagne et de possession de résidence secondaire décroissent régulièrement du centre de l'agglomération à son extrême périphérie.

Il va de soi que les variations enregistrées en ces différents domaines sont, par ailleurs, étroitement liées aux caractéristiques socio-professionnelles, économiques et culturelles des différentes classes sociales. Le niveau de vie, le degré d'instruction et de qualification professionnelle paraissent constituer, notamment, des facteurs de clivage et de différenciation des comportements d'une importance capitale. Mais il faut tenir compte aussi de l'incidence des conditions particulières d'insertion à la vie urbaine, qui varient considérablement selon que l'expérience en a été acquise dès le jeune âge ou qu'elle constitue, au contraire, une rupture, comme c'est le cas pour les nombreux immigrants provenant des villes de province et du milieu rural.

En tenant compte simultanément de ces différents critères, il nous a été possible

.....

(1) «ASPECTS COMPARÉS DE LA VIE DE LOISIR A PARIS ET EN BANLIEUE», in «L'attraction de Paris sur sa banlieue» - CEGS - Editions ouvrières 1964 -  
«LA FRÉQUENTATION DE PARIS ET DE SES ENVIRONS COMME CADRES DE LA VIE DE LOISIR» CEGS «L'attraction de Paris - Observations complémentaires» rapport ronéo.

d'identifier des types nettement contrastés de situations, auxquelles correspondent des modalités caractéristiques d'occupation du temps libre. Parmi les personnes résidant à Paris, se détache un premier groupe, composé principalement d'ouvriers et d'employés subalternes, d'un niveau de vie modeste, peu mobiles, vivant pratiquement en marge des distractions multiples de la capitale et ne recherchant pas davantage les agréments du plein air et de la campagne.

Un deuxième groupe, caractérisé par une forte dominante de personnes originaires de communes rurales et de villes de province, est essentiellement attiré par les loisirs de pleine nature.

Un troisième groupe, rassemblant principalement des individus appartenant aux couches aisées, se signale par la polyvalence des goûts et des pratiques de loisir, aussi bien en ce qui concerne les distractions diverses offertes par la ville, que les possibilités de sport et de dépaysement associées à la fréquentation du milieu naturel.

Un quatrième groupe, enfin, qui s'apparente au précédent par l'origine sociale et un niveau de vie supérieur à la moyenne, mais qui rassemble, principalement, des individus jeunes, célibataires ou mariés sans enfants, se caractérise par l'attrait préférentiel qu'exercent sur ses membres les distractions offertes par la ville.

Chez les habitants des communes de banlieue, trois types dominants ont pu être dégagés. Le premier présente les mêmes caractéristiques que celui qui ouvre la liste ci-dessus.

Le second, rassemblant une forte majorité d'individus, originaires du centre de Paris et chassés en banlieue par la crise du logement, manifeste, dans ses loisirs, un attachement dominant aux distractions offertes par la capitale.

Le troisième, qui rassemble des individus de toutes les catégories sociales avec une large dominante de jeunes, exploite aussi bien pour ses loisirs les possibilités offertes par Paris que celles dont il dispose dans son environnement résidentiel.

Il ne peut être question, bien évidemment, de prétendre cerner, par le biais des types ainsi dégagés, les configurations multiples de comportements, de situations et d'attitudes que reflète, dans la réalité, l'extrême diversité des modes de vie. Du moins, est-il possible d'y discerner les mécanismes selon lesquels interfèrent avec les pratiques de loisir, tout en composant leurs effets dans des proportions variables, les différents déterminants de l'existence.

Lors d'enquêtes ultérieures effectuées respectivement à Lyon et à Marseille, il nous a été possible, du reste, d'affiner cette première typologie en utilisant une gamme de critères plus complète et plus différenciée, assurant notamment une exploration approfondie des intérêts culturels associés aux pratiques de loisir quotidiennes, du week-end et des vacances. La typologie obtenue s'en trouve naturellement enrichie, tant par la diversité que par la description des cas observés (1).

.....

(1) «L'ATTRACTION DU CENTRE: LYON-MARSEILLE» C.E.S: Rapport ronéo, 2 tomes «Structures urbaines et occupations du temps libre» - communication au 6ème congrès mondial de sociologie: Evian 1967

Sur onze types circonscrits par l'analyse, six font apparaître un indice de fréquentation des équipements urbains (théâtre, cinéma, musées, etc...) supérieur à la moyenne. Mais les différences caractéristiques apparaissent du point de vue des choix et des intérêts dominants qui motivent la fréquentation du centre. A égalité de niveau de vie, de niveau d'instruction et de qualification professionnelle, l'attrait du potentiel culturel et distractif du centre est différemment apprécié et recherché, selon que prédomine, par ailleurs, l'attachement à l'animation du cadre urbain ou, au contraire, la préférence pour le calme et l'ambiance du milieu rural, eux-mêmes liés au mode d'enracinement des individus à la vie urbaine, compte tenu de leur milieu d'origine et de leur passé résidentiel. De la même manière, des interférences significatives apparaissent entre les formes de sociabilité et la nature des satisfactions recherchées dans la fréquentation du cadre urbain. Pour certains, l'attrait de la ville réside essentiellement dans la variété et dans la qualité des possibilités qu'elle offre en matière de spectacles, d'activités artistiques et de distractions diverses. Cette attitude est fréquemment associée à un mode de vie centré sur la famille et la vie privée. Ceux, au contraire, qui apprécient l'ambiance urbaine pour son animation spécifique et pour les occasions de brassage social qu'elle offre, manifestent en grand nombre une préférence marquée pour les distractions collectives et recourent volontiers aux services des clubs et organisations de loisir, tout en se révélant les plus disponibles pour la participation aux différentes formes de vie associative. Enfin, parmi les différents groupes intéressés à un titre ou à un autre par la fréquentation du centre, se distingue une minorité composée essentiellement de femmes résidant dans les quartiers périphériques de l'agglomération, d'un niveau modeste et originaires, pour la plupart, des quartiers centraux. Pour elles, c'est bien davantage l'ambiance même du cadre urbain que l'attrait des équipements et des services culturels qui motive la promenade en ville, vécue comme une compensation au rejet résidentiel.

Quant aux groupes faiblement attirés par la vie urbaine, ils rassemblent essentiellement, soit des banlieusards de souche, vivant dans les communes de l'extrême périphérie et profondément enracinés à leur mode de vie, soit les ouvriers les moins qualifiés vivant dans les faubourgs et les cités-dortoirs édifiées au pourtour de la ville, soit enfin des jeunes ménages ayant des enfants à charge et limités, de ce fait, dans leurs sorties par les obligations familiales.

Reprises dans le cadre d'une analyse systématique, les données descriptives, ainsi dégagées, laissent entrevoir la diversité des éléments qui interfèrent dans les processus de stratification sociale, dans le contexte d'urbanisation accélérée qui caractérise notre époque. Loin de dépendre uniquement des conditions inhérentes à l'activité professionnelle, les contenus et les significations du loisir sont, aussi, largement dépendants des processus de discrimination sociale et culturelle, voire de ségrégation, spécifiquement liés aux formes actuelles d'urbanisation. Ainsi, sans doute, peuvent s'éclairer, en partie, les équivoques et les contradictions qui obscurcissent bien souvent les rapports du loisir et du travail. Loin d'être équivoque, la démarcation entre ces deux univers de la vie quotidienne s'avère, en fait, extrêmement fluctuante et étroitement dépendante



des rôles et des situations imposés aux différentes catégories sociales, non seulement en fonction de leur position dans le système de production, mais tout autant en relation avec la situation qui leur est faite dans l'univers urbain.

Pour reprendre l'expression de G. FRIEDMANN, l'urbanisation contribue, dans une large mesure, au pourrissement du temps libéré, tant par les contraintes grandissantes des déplacements qu'elle impose à de larges couches de la population que par les bouleversements sociaux et culturels qu'elle provoque. Mais, il faut souligner que ses effets sont éminemment sélectifs et pénalisent, par priorité, les catégories sociales les plus défavorisées.

Dans ces conditions, on peut se demander jusqu'à quel point le loisir représente, aujourd'hui, un réel moyen d'épanouissement et de libération pour la grande masse des travailleurs. Durant l'entre-deux guerres, l'éducation populaire avait rencontré, dans un contexte historique où le loisir constituait une victoire récente, porteuse d'espérances nouvelles, un terrain particulièrement propice à son expansion. Aujourd'hui, les modalités, les principes, la notion même de culture populaire sont bien souvent jugés comme relevant d'une conception surannée. Mais les nouvelles orientations qui se sont dessinées en matière d'animation et d'action culturelle restent largement tributaires de cette vision valorisante du loisir, qui masque, bien souvent, les déterminations de la vie quotidienne et peut entraîner de sérieux mécomptes quant aux potentialités réelles du temps libre qui s'avèrent, elles aussi, fort inégalement partagées.

..... M. IMBERT

# Abonnement

\* L'abonnement est annuel (2 numéros par an - 120 pages). Le premier numéro paraîtra en Mai 1972.

\* Son prix est fixé à 18 F pour la France  
à 25 F pour l'Etranger

\* Bulletin d'abonnement à la Revue: «Les Cahiers de l'Animation»  
(à retourner I.N.E.P. - M. l'Intendant - 78 Marly-le-Roi)

**a. n. C. A.** 1972

Nom (en capitales)..... Prénom.....  
Profession .....  
Adresse .....

Souscrit un abonnement d'un an

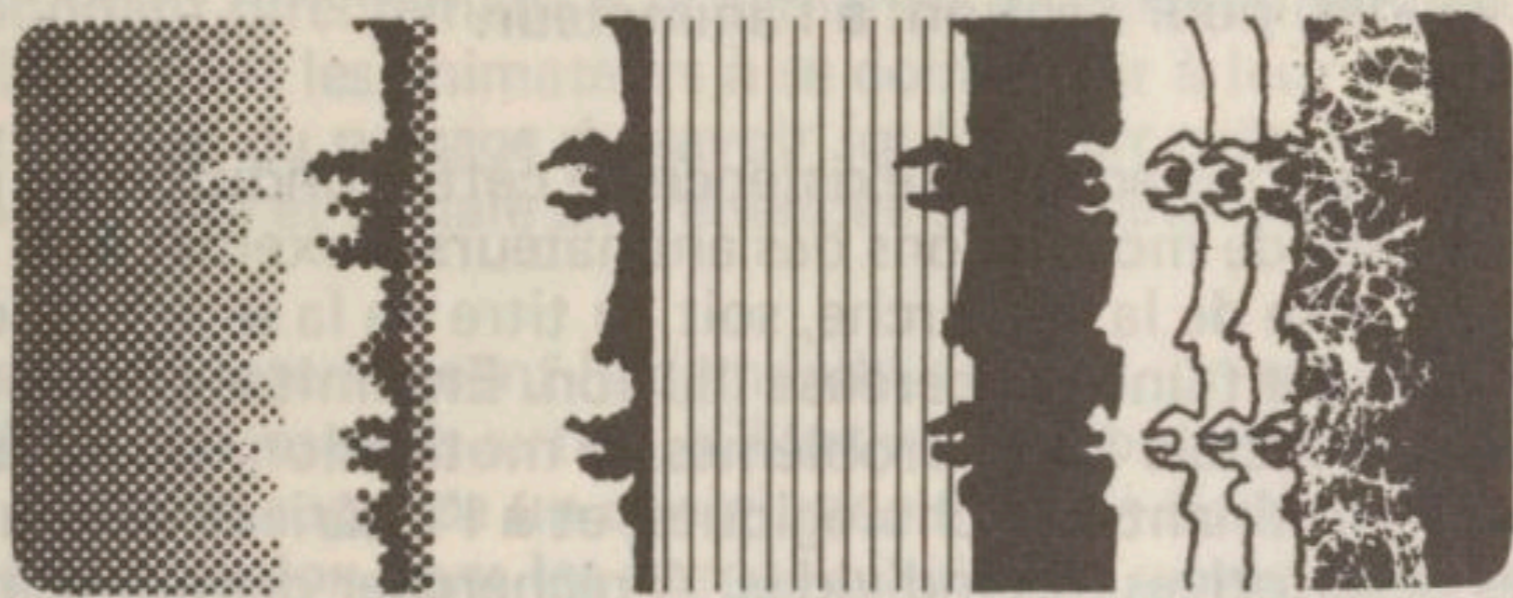
cochez les cases de votre choix

- Pour la France**  
Je règle par:
  - Chèque bancaire à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P. )
  - C.C.P. (3 volets) à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P. ) ci-joint 18 F.
- Pour l'Etranger**  
Je règle par:
  - Chèque en francs français à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.  
la somme de 25 F. (à joindre au présent bulletin)

N.B. Les mandats internationaux ne sont pas acceptés. Joindre dans tous les cas le chèque au bulletin

Michel Simonot

# LE PSYCHO SOCIOLOGUE ET SON ANIMATEUR



Les remarques qui suivent auraient pu s'intituler: «animation et psychosociologie» et poser le problème du rapport entre les deux domaines d'un point de vue purement théorique. Par contre en abordant le sujet par le rapport entretenu par les agents entre eux il s'agit de montrer l'ambiguïté (marquée dans leur pratique) de leurs relations, pour en dégager la portée théorique et pratique. Ce texte n'a pas pour ambition de constituer une analyse définitive, mais plutôt de montrer la nécessité d'une réflexion critique.

(1) Ce qui est désigné ici par animation est «l'animation socio-culturelle». Nous différencions l'animation socio-culturelle de l'animation culturelle par le fait que la seconde est uniquement constituée d'activités de diffusion culturelle, tandis que la première désigne des activités où le public participe activement à l'élaboration de la tâche, intellectuelle ou manuelle.

On ne peut ignorer que l'animation est un terrain privilégié où se perd la distinction entre, d'une part le sociologue, le psychosociologue et, d'autre part, un acteur social directement engagé dans une pratique d'intervention. Il revient souvent au sociologue de fournir les justifications sociales de l'animation. Nombre de travaux de psychosociologues consistent en des études répondant à des questions directement ou indirectement, explicitement ou implicitement posées par les animateurs. Dans toute formation d'animateur, la sociologie et la psychologie sociale occupent une place essentielle. Enfin, nombre de sociologues et psychosociologues s'intéressant à l'animation sur le plan de la recherche exercent également une activité d'animateur.

Sans doute l'évidence de ces constatations fait-elle douter de leur utilité. Sans doute également cette évidence porte-t-elle en elle-même le sentiment de l'aspect naturel de ce que l'on perçoit comme une collaboration plutôt que comme une ambiguïté ou confusion. Précisément cette évidence est ici mise en question.

L'objectif n'est pas de réintroduire un débat sans fin sur les relations entre la recherche et l'action: débat sans objet puisque, même en l'absence d'«action» du chercheur, les connaissances produites par lui fournissent à «l'acteur» les moyens théoriques et pratiques d'une plus grande maîtrise de la réalité. La question est plutôt de savoir à quelle condition le chercheur peut produire et fournir des connaissances valides, pour l'action, à l'animateur.

A titre d'exemple des obstacles à l'existence de cette condition on peut considérer les multiples analyses de motivations des animateurs à exercer leur activité. Effectuées soit au titre de la recherche, soit au titre de la sélection des candidats, ces études entretiennent une dangereuse illusion. En limitant les conditions du choix d'une activité sociale à des problèmes de motivation, on réduit ces conditions aux déterminants psychologiques, et à l'intérieur de ceux-ci, à des caractéristiques descriptives des individus. A rechercher des explications qui, en dernière analyse, relèvent des catégories du sens commun, cachées sous l'apparence savante de typologies de caractère ou de personnalité ornées d'un vocabulaire pseudo-psychanalytique, on renforce, en croyant l'annuler, l'illusion des explications en terme de vocation, c'est-à-dire d'explications non scientifiques. Cela est rendu possible par un détournement de son sens du concept de motivation tel qu'il est forgé par la psychologie générale moderne. La séduction du terme de motivation résidant par ailleurs dans une connotation qui introduit l'idée de motifs non conscients vite confondus avec ce que la psychanalyse, comme théorie, nomme l'inconscient. La pratique des psychologues et psychosociologues dans la sélection des animateurs sert de preuve (mais ne leur sert pas de leçon: pourquoi?) à la critique qui précède: leur sentiment est général d'une impossibilité d'effectuer une réelle sélection, qui se réduit alors le plus souvent à l'élimination des cas «visiblement pathologiques».

Sans doute, et on aperçoit le lieu où la démarche se fausse, la connivence des animateurs et des chercheurs se noue-t-elle dans le refus implicite de questionner le discours même des animateurs et de leurs formateurs quand ils posent la sélection comme «nécessité» préalable à l'exercice de l'activité, et quand ils

reprennent, sans les analyser, certains critères psychologiques comme caractéristiques déterminantes de l'animateur. N'interrogeant pas ce discours, les psychosociologues entrent dans l'objet qu'ils prétendent étudier d'une manière telle qu'elle les conduit à une illusion de connaissance. En conséquence, les animateurs, fondés légitimement à croire, par le statut même des producteurs, en la pertinence des résultats ainsi produits, ne retrouvent, en fin de compte, que leur propre discours rendu sous la forme de catégories qui n'ont de pertinence que leur apparente rigueur.

Ce qui vient d'être dit quant à la sélection s'applique tout autant à certains sociologues et psychosociologues répondant à la demande chaque jour grandissante de formation aux sciences sociales formulée par les animateurs. Répondant à l'invite sans lui poser la question de son sens et de sa fonction, les premiers se mettent en position d'entretenir l'illusion que la résolution des difficultés de l'exercice social du rôle d'animateur relève d'un savoir sociologique ou psychosociologique. A oublier d'analyser, avec les animateurs eux-mêmes, le fondement objectif des difficultés, ils font comme si, à priori, toute expression subjective d'une difficulté correspondait directement à la difficulté objective et à ses conditions concrètes. Cet oubli est, en fin de compte, l'oubli d'analyser la pratique elle-même de l'animateur, c'est-à-dire, dans ce cas également, l'erreur de se placer à l'intérieur de l'objet.

De plus, en répondant directement à la demande de formation, psychosociologues et sociologues légitiment les animateurs à se comporter à leur égard comme s'ils leur délivraient les clés du passage du savoir (qu'on leur prête) à la maîtrise de la réalité psychologique et sociale appréhendée sous l'angle de sa quotidienneté.

On voit comment, on interrogeant la demande des uns, on est amené à chercher le fondement de la réponse des autres, s'il est vrai qu'on ne peut passer sous silence qu'une question suppose un questionneur, mais aussi un questionné qui répond ici à la question dans les termes où elle est posée, et fonde donc en retour les questionneurs à croire qu'il est légitime de la lui poser ainsi.

Ces confusions sont possibles par l'erreur fondamentale qui confond terrain d'investigation et objet de recherche et, donc, prend pour l'objet réel de l'animation ce qu'il faudrait, méthodologiquement, considérer comme la fin que les animateurs déclarent assigner à leur action.

Loin d'avoir pour résultat d'enfermer les psychosociologues et sociologues dans la tour d'un savoir ésotérique et intransmissible sur des animateurs traités comme des objets, il s'agit de dénoncer leur rôle, sans doute involontaire, mais pourtant très réel, «d'animateurs d'animateurs», réalisant, en fin de compte, leur rêve d'action sociale par la médiation d'un savoir-agissant délivré à d'autres.

L'aide véritable demandée par les animateurs ne peut leur être fournie de manière non illusoire qu'en interrogeant avec eux leur discours dans son rapport avec leur pratique et dans le rapport de cette pratique avec la fin assignée.

Un des obstacles majeurs à une telle démarche réside, en fait, dans l'animation elle-même, qui s'articule, en partie, sur sa résistance à analyser sa propre pratique. Le bénévolat, le fondement associatif, le choix des animateurs sur critères psychologiques, l'impossibilité d'études de postes, le refus de parler de compétence professionnelle... sont autant d'indicateurs d'une activité de type vocatif. En tant que telle, l'animation articule ses justificatifs sur un extraordinaire investissement de valeurs idéologiques, voire morales. L'animation elle-même tend ses pièges à toute tentative d'investigation rigoureuse.

La condition nécessaire, mais non suffisante, à la levée de ces pièges est d'analyser **d'abord** comme **activité** l'animation, seul point de vue qui se donne la réalité comme objet. A procéder en sens inverse, c'est à dire à considérer l'animation, d'abord, pour ce qu'elle se donne, c'est à dire comme système de valeur, on se condamne à perpétuer les illusions nommées plus haut.

La notion d'activité ouvre sur la question de sa **nature** réelle d'une part, de ses **modalités** effectives d'autre part.

Que fait réellement l'animateur? Comment, et dans quelles conditions? la simple formulation de ces interrogations fait entrevoir la nécessité de catégories d'observation précises à travers lesquelles se profile une réalité complexe, qui commence avec la présence matérielle de deux individus sociaux: l'animateur - l'animé.

Transmission de connaissance? transmission de savoir-faire? transmission de nouveaux modèles de conduites? Autant d'interrogations, pour simplifiées qu'elles soient, qui débouchent sur des questions en chaîne: quelles connaissances? quels savoir-faire? quels modèles? Transmis à l'aide de quelle méthode? dans quelle relation? avec quel public? A l'aide de quel contrôle d'acquisition? Quel sont concrètement les statuts réciproques des animateurs et des animés? Quelles sont les dimensions du rôle de l'animateur, leurs composantes et conditions face aux animés, à leurs attentes réelles? ...

Les finalités, les valeurs prennent alors rang dans la catégorie des représentations qu'ont les agents de leur rôle et de leurs objectifs, et qu'il va falloir, pour en trouver le sens, mettre en rapport avec la pratique réelle mise à jour.

Une telle approche appelle nécessairement une analyse de la genèse de l'animation comme idéologie et comme activité, et non plus des histoires de l'animation reconstruites au travers du miroir déformant de son propre système de valeur.

Ainsi, par exemple, on ne décrira plus le passage du militantisme à la profession comme la lutte entre des options difficiles à concilier en fonction d'impératifs externes, mais plutôt comme la professionnalisation progressive d'une activité à caractère vocatif dont le processus développe certaines contradictions.

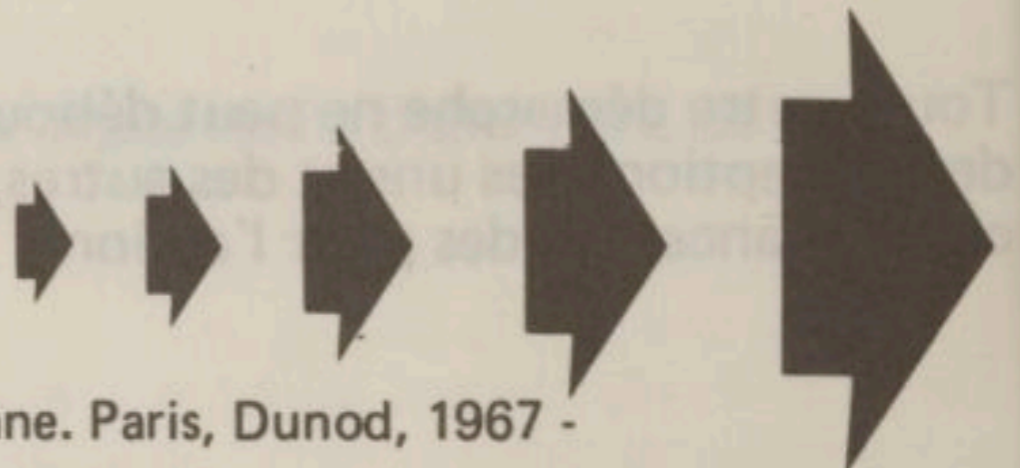
Il ne s'agit pas de prétendre que cette mise en perspective suffit à préserver le chercheur de faux débats. Mais elle peut être considérée comme une condition préalable à l'exercice de véritables investigations.

Seulement alors le problème de la sélection, de la formation des animateurs pourra être véritablement posé. Toute formation, toute sélection qui n'ont pas d'abord répondu à la question: «qu'est-ce qu'être animateur? qui est animateur? » (s'ils sont des individualités psychologiques, ils sont en même temps des individus sociaux) ne peuvent prétendre savoir à l'exercice de quelle activité on veut former et pour quelle activité on veut sélectionner.

Toute autre démarche ne peut déboucher que sur la mise en catégories savantes des perceptions des uns et des autres, donc, sur des illusions et non sur des connaissances valides pour l'action.

..... MICHEL SIMONOT

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES



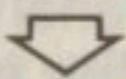
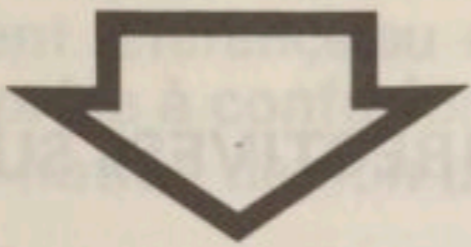
- ROGERS (Carl R.) - Le Développement de la personne. Paris, Dunod, 1967 - (Coll. Organisation et Sciences Humaines - 6).
- ROGERS (Carl R.) - Client - centered therapy: its Current Practice, Implications and therapy. 1951 - Boston - Houghton Mifflin Co -
- HANNOUN (Hubert) - L'attitude non directive de Carl Rogers. Editions E.S.F.
- PAGES (Max) - L'orientation non - directive en psychothérapie et en psychologie sociale. Paris, Dunod, 1965. (Coll. Organisation et Sciences Humaines. 4).
- La Non - directivité (Les Amis de Sèvres - n°1, 1970. Epuisé)  
En particulier: FERRY (Gilles): «Les équivoques de la non-directivité», p. 25-30.
- Association pour la Recherche et l'Intervention Psycho-Sociologique (A R I P) - Pédagogie et psychologie des groupes (ouvrage collectif) - Paris, Ed. de l'Epi, 1966.



*André Sirota*

# *Quelques malentendus à propos de*

# *la NON-Directivité*



LE MALENTENDU ESSENTIEL:

LA NON-DIRECTIVITÉ N'EXISTE PAS

## **Préambule:**

Donner quelques réflexions sur la non-directivité, comme celles qui vont figurer dans cet article, pourrait passer pour une tentative de justification d'une orientation restrictive dans la diffusion et l'utilisation de méthodes dites non-directives, dans les terrains socio-éducatifs, culturels ou pédagogiques.

Nous pensons au contraire que les acquis de la psychologie des groupes devraient se concrétiser le plus largement possible, ceci avec une méthodologie élaborée.

Cet article a pour objectif d'alerter tout apprenti-sorcier qui s'ignore, ou non, quelles que soient ses bonnes intentions, grâce aux éléments de réflexion sur la «non-directivité» qui seront exposés. Nous soulignerons notamment les abus de langage et ce qu'ils signifient d'une part, d'autre part les différences de situation entre les terrains d'animation et les groupes où quelquefois les animateurs socio-culturels ont connu ou approché ce que l'on nomme communément la «non-directivité».

Dans ce texte, nous utiliserons le terme d'**animateur** pour désigner toute personne ayant une fonction d'animation autour et à partir d'une activité ou d'une tâche (cinéma, photo, danse, travaux manuels...), ceci dans un équipement collectif dépendant soit d'une collectivité locale, soit d'une association privée, de la loi de 1901 par exemple, cet équipement étant mis à la disposition d'un public à priori tout venant, Maison de Jeunes, de la Culture, Foyer de Jeunes Travailleurs, Mouvements et Associations de Jeunes etc... Nous désignerons justement par travail ou **animation sur le terrain** ou par **groupe de travail**, la réunion autour d'une tâche ou activité dans un équipement collectif ayant une implantation dans un quartier, fonctionnant avec un public «tout-venant» et un animateur. Ceci par opposition à ce que nous désignerons par «**moniteur**», le moniteur travaille dans un groupe de formation ou groupe centré sur l'analyse des phénomènes de groupe qu'on appellera ici «**groupe de base**», par différenciation avec **groupe de travail**, ou «**terrain**».

## 1 - L'UTILISATION DE METHODES «NON-DIRECTIVES» SUR LE «TERRAIN»

Les rumeurs disent qu'ici et là une utilisation naïve de la non-directivité a donné des effets négatifs, quelquefois des perturbations graves. Avant de donner crédit à ces bruits et de se faire une opinion éclairée à leur sujet, il faudrait vérifier l'origine de chacun d'entre eux et identifier sérieusement la nature et la cause des «traumatismes» engendrés et signalés.

Pour notre part, le plus grand dommage identifiable et généralisé, après des périodes de perturbation passagère, se trouve plus dans une augmentation des résistances à la Psychologie, psychologie sociale et psychanalyse, et aux théories et méthodes d'élucidation qui s'y rattachent, lorsque la dite non-directivité n'est pas pratiquée avec la rigueur nécessaire.

Dans notre pratique de la psychologie des groupes, nous avons rencontré maintes fois des personnes que nous devons d'abord, si l'on peut dire, **réconcilier** avec la Psychologie, idéologiquement et affectivement, avant tout travail de formation, ceci à la suite de participation à des expériences «sauvages», c'est-à-dire ne respectant pas certaines règles de fonctionnement et d'interprétation, et où la charge d'anxiété développée n'a pu trouver aucune voie de réorganisation et réarticulation nouvelle dans la personnalité de chacun, personne ne pouvant assurer le rôle d'analyste, le moniteur d'un groupe de base ayant un rôle d'analyste de groupe et/ou d'interprétant selon les «Ecoles».

La résistance à la psychologie risque d'être d'autant plus forte que les rationalisations défensives, antérieures à l'expérience première peuvent trouver dans celle-ci des justifications concrètes grâce à l'argument d'autorité de l'expérience.

Ce type d'expérience sauvage de la «non-directivité» aboutit le plus souvent à l'analyse de l'impuissance collective et à la réactivation par là-même des sentiments de culpabilité individuelle, l'impuissance est bien souvent vécue comme l'équivalent de l'incapacité personnelle, voire l'inaptitude à s'organiser pour faire quelque chose avec les autres et en groupe par exemple. Pour clarifier ce problème de l'utilisation naïve de la non-directivité, nous précisons donc quelques points, quelques notions, sans pouvoir les développer dans le cadre de ce présent article, autant qu'il serait souhaitable.

## 2 - MISE AU POINT SUR LA NOTION DE «NON-DIRECTIVITÉ»

### 1) Directivité et Laisser-faire

Il semble que l'on se complaît quelquefois à confondre tout simplement **laisser-faire** et **non-directivité**, à confondre les situations de face à face comprenant deux personnes, avec des situations de petits groupes, de 7 à 12 personnes par exemple, ainsi qu'avec des situations de grands groupes de 20 à 50 personnes par exemple, et que l'on assimile la **non-directivité**, telle qu'a pu la définir Carl Rogers, à partir d'une situation comprenant deux personnes, à une situation de **laisser-faire** comprenant 20 à 50 personnes. Certains adeptes de la non-directivité naïve et certains critiques hostiles et volontiers ignorants font la plupart du temps implicitement référence au «laisser-faire». On peut dire que l'expression «non-directivité» prête à confusion et qu'il est tentant ou facile d'utiliser indifféremment la notion de non-directivité et celle de laisser-faire, en prenant l'une pour l'autre.

### 2) Niveaux d'intervention ou d'orientation et Directivité dans un groupe

Or la situation dite «non-directive», et la notion terminologique qui la désigne, **paradoxalement**, ne correspond à aucune réalité «non-directive». On peut même dire que les attitudes dites non-directives ou les propos et interventions sous-entendus par des attitudes dites non-directives sont d'une certaine manière encore plus directifs que les attitudes dites directives.

En effet pour peu que l'on prenne soin de préciser et de distinguer à quels niveaux de la vie du groupe la directivité d'un responsable (à un titre quelconque) de groupe intervient, il peut intervenir:

- 1) au niveau de la tâche, du contenu intellectuel ou niveau de la production
- 2) au niveau des procédures et méthodes ou niveau de l'organisation et de la facilitation
- 3) au niveau de base, de la vie socio-affective et des valeurs sous-jacentes ou niveau de la régulation

Ces trois niveaux sont bien entendu organiquement intriqués les uns aux autres, bien qu'on puisse les distinguer dans le discours logique.

Pendant que l'on fait un cours magistral, situation d'enseignement dite directive (niveau du contenu intellectuel), tout le monde ou presque peut faire semblant d'écouter et penser à autre chose, ou bien même, les plus éloignés du conférencier ou de l'enseignant (la vie affective peut être peu orientée) ou les plus «décontractés» peuvent faire autre chose, si quelque contrainte institutionnelle les empêche de sortir ou d'être absents.

Dans une situation non-directive, on ne peut pas ne pas être pris, impliqué (directivité au niveau socio-affectif) et cela peut aller jusqu'à ne pas pouvoir supporter «ce qui ne se passe pas» éventuellement. On veut sortir de la salle où l'on se trouve, sans pouvoir toujours le faire. Les attitudes dites non-directives, tant dans une relation à deux (dans un entretien de type Rogérien par exemple) que dans un groupe restreint (comme un groupe de base) et le contrat préalable explicite ou implicite qui réunit les gens dans le même lieu donnent une orientation très précise aux échanges verbaux. On se centre obligatoirement sur les relations interpersonnelles du groupe, par exemple, sur ce qu'on ressent «ici et maintenant». Personne n'échappe à l'orientation «malaise» ou «bien-être» du groupe; personne n'échappe à la longue à la dynamique du groupe, sauf à s'exclure totalement, ce qui n'empêche pas alors d'être là et de continuer d'exister quelquefois pour ceux qui restent.

### 3) L'effet directif d'une intention «non directive» dans l'intervention en miroir

Quand on conduit un entretien selon un modèle rogérien, on est, quoiqu'on en dise, directif: le fait d'être le reflet de ce que dit et ressent l'autre l'oriente à poursuivre dans une certaine direction; le fait d'émettre un reflet, une reformulation synthétique, même entièrement fidèle, si cela peut se produire, agit comme une pression, une influence sur l'autre, un facteur d'orientation: «pourquoi est-ce que mon psychothérapeute rogérien me dit ça maintenant? » On n'a d'ailleurs pas toujours conscience que la répétition textuelle de son propre discours, d'une part, ou que la reformulation synthétique fidèle par l'autre de ce qu'on a dit, d'autre part, sont effectivement, une reproduction, un miroir de soi. Il n'est pas rare d'entendre de la part de quelqu'un dont on vient de répéter les mots textuellement: «mais c'est intéressant ce que vous dites», sans que ce dernier se rende compte (ou même bien sûr, il peut le refuser) que telle phrase et telle idée proviennent de lui.

Les interventions miroir soulignent, médiatisent, orientent le discours de l'autre, qui peut toujours se demander: «pourquoi est-ce que l'autre me répète ça maintenant...» alors qu'il aurait préféré fuir ou digresser ailleurs.

La même phrase, dite par soi ou par autrui (notamment lorsque cet autrui est une «figure d'autorité») n'a pas le même poids, voire change de niveau de signification. Aussi peut-on sincèrement ne pas se reconnaître dans la parole de son «reformulateur». Quand un moniteur conduit un groupe de base, il adopte et respecte - autant qu'il le peut (il n'est pas un robot) - un certain nombre de règles de fonctionnement et d'interprétation en fonction du système théorique et interprétatif explicatif des phénomènes de groupe, et quelle que soit l'orientation théorique à laquelle il adhère, qu'il le refuse ou qu'il l'accepte personnellement, tout se vit, se noue et se dénoue en fonction du moniteur qui, non seulement est la figure centrale d'autorité instituée, mais en plus le sait et souhaite dans certains cas (quand c'est son projet de formation) que ce problème soit traité et élucidé.

Pour notre part et en résumé, les attitudes dites non-directives nous paraissent orienter la vie d'un groupe à son niveau socio-affectif, la vie affective des individus et des groupes, plus que des attitudes dites directives, dans la mesure où personne ne peut réellement échapper à la situation anxiogène et impliquante qui est engendrée par une attitude dite non-directive. D'autre part si l'on souhaite avoir une attitude de laisser-faire, nommons la comme telle, plutôt que la masquer sous le vocable noble et ambigu de non-directivité.

**) Quelques appuis idéologiques de l'attitude de laisser-faire.**

De toute façon, l'attitude de laisser-faire n'est pas à balayer non plus, elle est éventuellement à utiliser si elle s'intègre dans un objectif clarifié. Il faudrait évidemment développer cette assertion, ce qui ne sera pas fait ici. On peut, rapidement, faire remarquer que l'attitude de laisser-faire repose notamment sur une croyance liée à une idéologie spontanéiste sur la créativité naturelle et débordante: tout peut émerger d'un groupe, il n'y a qu'à ne rien faire et attendre que «ça» sorte..., il se passera quelque chose. L'école et les théories de MORENO y sont sans doute pour quelque chose, qu'on les connaisse peu ou prou.

L'attitude de laisser-faire repose également sur une croyance liée à l'idéologie de la non-violence: toute orientation donnée à un groupe de personnes par un animateur, par exemple, a en définitive plus d'effets répressifs que d'effets libérateurs de l'imagination; ainsi, si faire quelque chose pour les autres, pour un groupe, c'est faire violence et favoriser une répression de l'expression des idées de chacun (par exemple), il vaut mieux ne rien faire, ne rien dire, ne pas orienter pour ne faire violence à personne. On semble ignorer que le «laisser-faire» peut avoir les mêmes effets que le «faire», dans la genèse, l'élaboration et l'interiorisation individuelle des Interdits.

L'attitude de laisser-faire peut reposer également sur une croyance en une absence de différences d'aptitudes entre les gens, liée à une idéologie égalitaire idéaliste niant les différences individuelles: tout le monde peut tout faire, dans un groupe notamment, donc un «meneur» est inutile qui faciliterait quelque organisation, acte qui démarquerait quelqu'un dans un rôle et signerait la différence.

En liaison avec ce qui précède, on peut dire que l'attitude de laisser-faire repose également sur une idéologie autogestionnaire simpliste où chacun s'autogère naturellement et spontanément, et en relation avec les autres sans qu'il soit utile et nécessaire de se mettre d'abord d'accord à plusieurs par exemple pour s'organiser ensemble en autogestion. Il y a sans doute d'autres appuis idéologiques de l'attitude de laisser-faire; nous ne prétendons pas les exposer tous ici.

Compte-tenu de cette clarification sur la notion ambiguë de non-directivité et de son utilisation comme masque du laisser-faire, peut-on transposer les méthodes qui sont le propre de certaines situations de formation et de réflexion sur soi et ses relations à autrui dans d'autres situations? (1)

**- REFLEXIONS SUR QUELQUES FACTEURS DE SITUATION DIFFERENCIANT UN GROUPE DE FORMATION ET UN GROUPE D'ACTIVITÉ ET/OU DE PERSONNES DANS UN ÉQUIPEMENT SOCIO-ÉDUCATIF OU DE LOISIRS**

Est-il possible et pertinent, par rapport aux objectifs que l'on a sur des terrains d'animation, d'utiliser les méthodes issues du développement des théories et des pratiques de la psychologie des groupes restreints, à partir notamment des petits groupes de formation, dits groupes de base, ou des groupes de psychodrame

.....  
 ) Pour plus de clarté sur l'une des origines de la notion, voir Carl Rogers in «Le Développement de la personne».

de formation ou des groupes de discussion et d'analyse de cas concrets, par exemple? Devant une telle perspective il faut s'interroger nettement sur les facteurs de différenciation ou de ressemblance des deux types de lieu, de réunion.

On peut ainsi proposer plusieurs questions:

- 1) Quel objectif poursuit-on en tant que responsable animateur et/ou organisateur d'une réunion d'un certain nombre de personnes dans un même lieu, équipement socio-culturel, etc...?
- 2) Cet objectif est-il le même que celui qui est poursuivi par une institution de formation psychologique et/ou un moniteur de groupe de base?

A première vue les objectifs sont différents: dans le premier cas on a un objectif d'éducation et/ou de distraction d'un groupe de personnes autour d'une activité proposée explicitement au public;

dans le deuxième cas on a un objectif déclaré de formation personnelle, d'interrogation sur soi-même et ses relations à autrui.

Des objectifs aussi différents nécessitent des méthodes et des moyens différents; on peut rappeler d'ailleurs que généralement la personne qui conduit un groupe de base est présentée comme **moniteur** du groupe, et non comme **animateur**. Il semble que le ou les halos du terme animateur sont pour quelque chose dans la confusion, volontaire ou non, des situations et des rôles.

- 3) La troisième question que l'on peut se poser est en rapport avec les **motivations conscientes** ou **intérêts exprimés** qui expliquent, en partie au moins, la présence des gens soit dans un équipement socio-culturel ou éducatif, soit dans un groupe de base. Il est à peine besoin de dire que les motivations conscientes sont effectivement différentes, et le contrat moral explicite ou implicite qui relie le public à un animateur socio-culturel d'une part et d'autre part un public à un moniteur de groupe de base n'est pas exactement équivalent, même si, au niveau inconscient, des attentes plus fondamentales peuvent se recouvrir.

- 4) Une autre différence, et c'est une quatrième question, réside dans le fait qu'une situation de formation en groupe de base a ceci de particulier d'être précisément un groupe de base, et non un groupe de travail qui lui a une tâche à faire (développer des photos, dessiner et peindre une fresque collective, résoudre un problème de mathématiques modernes etc...) alors que le groupe de base n'a d'autre objectif que de s'interroger sur ce qui se passe au niveau dit de base: c'est à dire au niveau de la vie sociale et affective des relations interpersonnelles du groupe. Le fait d'être en situation de groupe centré sur ce qui se passe dans le groupe requiert un effectif maximum de douze personnes environ, compte tenu de l'état d'avancement des travaux théoriques qui permettent une interprétation et une compréhension des phénomènes de groupe. Or on observe bien souvent des animateurs, qui, ayant affaire à des groupes plus importants, instaurent une non-directivité qui conduira à s'interroger sur ce «qui se passe» à 20 ou 50 personnes. Il va de soi que dans une telle situation, les possibilités d'explicitation et de clarification des phénomènes sont quasiment nulles, car une multitude de facteurs intervient, qu'on saisit et contrôle mal, même quand on est «du métier», du moins provisoirement peut-on espérer, des recherches étant en cours là-dessus.

5) Notre cinquième question est donc en rapport avec le problème des différences d'effectifs qui composent généralement les groupes de travail et/ou d'activité et les groupes de base.

6) Ce qui nous amène à formuler une autre différence liée à la notion de **situation protégée**. Un groupe de base se conduit selon certaines règles, dans un contrat en principe explicite reliant les participants à l'institution de formation et/ou au moniteur. Le groupe de base respectera à la fois des règles quant à l'effectif maximum, des règles d'unité de lieu, de temps et d'action, et des règles d'interprétation pour le moniteur. Faire un «stage» en groupe de base équivaut à se mettre pendant la durée du stage dans une situation protégée, où, pour un certain temps, le monde extérieur est comme inexistant, un peu comme dans une situation de laboratoire où l'on tente de limiter, de circonscrire les facteurs qui déterminent l'orientation ou les orientations des échanges, afin de faciliter et **rendre possible** une interprétation. Bien souvent sur un terrain d'animation on souhaite précisément ne pas se soustraire au monde extérieur et être pleinement relié à son environnement. La réunion en équipement socio-éducatif peut difficilement être vécue comme une «situation protégée», grâce à l'institution de règles rigoureuses comme dans un groupe de base.

7) La dernière différence évoquée ici, et elle n'est pas moins essentielle que les autres, est en rapport avec les problèmes de la compétence. Un groupe centré sur lui-même, à moins de vouloir faire un happening, ou une analyse sauvage d'ailleurs médiocre, doit comprendre un analyste de groupe compétent, ayant explicitement ce statut et assumant personnellement le rôle qui en dépend. Or il y a des différences entre les statuts et rôles d'animateur socio-culturel et ceux du moniteur du groupe de base. Et sans doute y-a-t-il de nombreux animateurs socio-culturels et moniteurs de groupe de base, qui ont l'intime conviction d'être aussi géniaux ou talentueux que Moreno, Freud, ou Lacan, ce qui autorise à passer outre certaines règles et à donner libre cours à la projection de leurs problèmes et intérêts personnels pour s'empêcher de voir ceux des autres...

Les remarques exposées ici à propos de quelques facteurs de différenciation des situations d'animation socio-éducative et/ou socio-culturelles et des situations de formation en profondeur, propres au groupe de base pourraient laisser croire qu'il n'y a aucune transposition et utilisation possible des méthodes dites «non-directives» ailleurs que dans des situations de formation en profondeur et sans la présence de spécialistes de la dite «non-directivité». Telle n'est pas notre opinion, sinon ce serait par exemple nier toute utilisation des acquis de la psychologie des groupes dans des situations pédagogiques en milieu scolaire. On reviendra là-dessus dans les conclusions de ce travail.

#### 4 - QUELQUES HYPOTHESES A PROPOS DES UTILISATIONS ABUSIVES DE LA NON-DIRECTIVITÉ

Nous allons évoquer ici quelques hypothèses qui peuvent expliquer pourquoi un animateur, sensibilisé au cours de sa propre formation à la «non-directivité», est tenté de l'utiliser abusivement.

##### 1) Faire du nouveau

La plus banale, la plus superficielle comme la moins spécifique des milieux

d'animation se résume par l'expression «faire du nouveau» qu'on entend fréquemment, les stéréotypes culturels propres à l'Idéal Technologique (Idéal d'Innovation) qui caractérisent notre société favorisent une telle tendance.

## 2) Ne pas déplaire en continuant à jouer les rôles traditionnels

Tout le monde est préoccupé de plaire, même si l'on ne sait pas toujours adopter ou emprunter les attitudes ou comportements adéquats. Mais il semble que la démission des rôles traditionnels dans l'animation pédagogique d'une activité relève d'une crainte quasi-maladive d'être autoritaire, castrant, répressif, ce qui, pense-t-on inconsciemment ou non, empêcherait de plaire, de séduire son auditoire. Ainsi préfère-t-on s'imposer en souplesse, du moins l'espère-t-on, par le détour de la non-directivité. C'est ainsi qu'on observe des gens, qui (confondant bien sûr non-directivité et laisser-faire) passent du laisser-faire à des attitudes autoritaires en dernier recours, abandonnant de «véritables rôles d'autorité», qui, tout en introduisant des contraintes, n'entraînent pas l'étouffement des autres.

Notre culture serait-elle dépourvue de modèles d'autorité estimables, consistants, auxquels on eût pu s'identifier d'une manière valorisante? du moins ces modèles seraient peut-être si peu nombreux et si peu fréquents que noyés dans un ensemble, ils n'exercent strictement aucune influence?

## 3) La volonté de pouvoir

A l'occasion de la pratique psychosociologique avec des animateurs ou futurs animateurs, liés à différentes insertions éducatives, culturelles ou pédagogiques, il arrive d'entendre des questions comme: «Comment faites-vous pour dire ça et savoir ce qui se passe?» «Avez-vous des antennes, des «trucs», à quels signes reconnaissez-vous qu'il se passe ceci ou cela?»

Des questions analogues viennent souvent de personnes qui, prenant conscience de quelque chose qu'ils n'avaient pas vu à la suite d'une intervention du moniteur de groupe, exercent ou souhaitent exercer un leadership sur le groupe. L'intervention du moniteur les prend en défaut, ils se sentent «coupables», ou au moins diminués ou remis en cause, dans leur position de leader, puisqu'ils n'ont pas vu ou compris ce qui se disait-passait.

Se situer pour les animateurs «non-directifs» dans d'autres groupes, ailleurs que dans des situations de formation en profondeur où ils étaient participants, c'est prendre un peu leur revanche, et c'est, pour eux, se donner un certain type de pouvoir caché sur les autres, à un niveau qui est inaccessible au non initié: la rivalité, la lutte pour le pouvoir ne peuvent avoir lieu. Ainsi on est sûr, non pas de gagner, puisqu'il n'y a pas de lutte, mais de conserver tout pouvoir dans sa relation aux autres, sans être aucunement inquiété. Ceci est bien sûr illusoire, car le terrain de l'analyse n'est pas aussi protégé et sûr qu'on le croit, et il faut avoir acquis soi-même une solide formation et il faut la poursuivre pour pouvoir tout simplement y rester et asseoir son autorité d'analyste dans chaque nouvelle situation. Un moniteur de groupe peut, (le titre ne suffit pas) faute d'une formation personnelle continue, perdre le contrôle de ce qu'il projette lui-même dans les groupes où il travaille et peut par exemple aussi y chercher essentiellement une satisfaction de sa volonté de puissance ou tout autre chose.



#### 4) Les pressions du public

La situation «non-directive» résulte quelque fois d'une pression du public (étudiants, jeunes, notamment) avec lequel on travaille. Il refuse par exemple toute méthode traditionnelle, tout rôle d'autorité: dans certains cas ce public est informé et a une liberté de parole qui n'est pas le simple fait de quelques ténors et qui peut infléchir l'orientation de la vie d'un groupe de travail ou d'activité. Si l'animateur est peu préparé, il risque là justement, pour répondre aux intérêts exprimés des gens, de leur laisser toute la place en s'effaçant jusqu'à disparaître; en effet l'animateur ne saura plus très bien, au delà d'une certaine durée et d'un certain seuil d'évolution d'un groupe, reprendre une place nouvelle; ne trouvant plus sa place, une place implicite d'autorité institutionnelle qu'il refuse, il ne saura plus intervenir et il ne saura pas s'en aménager une nouvelle, faute d'une familiarisation suffisante avec le fonctionnement démocratique d'un groupe.

#### 5) Le refus de la psychosociologie, du psychosociologue et de sa fonction, le refus du travail d'équipe éventuel avec un psychosociologue

Il nous semble que l'une des hypothèses explicatives à propos des utilisations abusives des méthodes dites «non-directives» réside paradoxalement dans un rejet des méthodes psychosociologiques, ou plus précisément dans un refus du «spécialiste», du psychosociologue, du rôle qu'il joue dans un groupe, et ceci notamment par des personnes qui s'instituent dans le rôle sans le dire, sans en avoir la formation, tout en niant l'utilité si ce n'est la nécessité d'un statut particulier (d'une spécialisation) et du rôle qui en dépend.

Ceci rejoint le problème de la volonté de puissance: refuser et nier le psychosociologue pour éviter une situation de rivalité où l'on est sûr de perdre, car on n'a pas la connaissance.

6) L'hypothèse explicative la plus globale et la plus partagée réside dans les désirs de chacun d'entre nous d'être ensemble, **d'être bien ensemble**. Il arrive qu'il y ait au cours des stages de groupe de base des moments dont on se souvient, et où l'on éprouve un sentiment extrêmement dense de fusion, d'unité, d'être bien ensemble, de communication en profondeur même dans le silence. Quelquefois ces moments réactivent, révèlent un désir de fusion et d'indifférenciation enfoui en nous («on est tous pareils»). Ces moments nous laissent penser que «l'unité» est quelque chose de possible; on éprouve alors sans doute le secret désir de retrouver ici et là au travers d'autres groupes cette atmosphère fusionnelle, la non-directivité étant apparemment une porte d'entrée. Ainsi glisse-t-on du «faire quelque chose ensemble» en groupe de travail, à «être bien ensemble» en groupe de base. Et si l'on est tous pareils, une utopie se trouve presque réalisée, à savoir que tout peut sortir de chacun; tout le monde peut également peindre, faire du théâtre, de la musique, etc...

### 5 - CONCLUSIONS

Si nous croyons avoir démontré que la notion de non-directivité ne correspond à aucune réalité, et donc que la non directivité n'existe pas, peut-on donner des réponses précises contenant des conseils opératoires à la question: est-il possible d'utiliser par transposition les méthodes liées aux développements des pratiques, des expériences et des théories psychologiques, à des groupes restreints?

Il faut préciser que Carl ROGERS, qu'on surnomme souvent «le pape de la non-directivité», en donne lui-même une conception et des exemples d'utilisation qui correspondent peu à ce que le grand public en a fait, y compris des psychologues. La notion de thérapie centrée sur le client, développée par Rogers, montre bien l'orientation que l'on donne à l'entretien thérapeutique par exemple, dans une perspective rogerienne.

Les conditions d'une transposition pertinente des méthodes de groupe passent par l'identification et la reconnaissance des différences d'objectifs et de situations, et non par leur négation; une transposition éclairée passe par l'acceptation d'un certain type, non seulement de compétence, mais de fonction dans un groupe d'où la nécessité d'une formation spécifique et généralement longue pour être à même de comprendre, suivre et aider à la progression de tout ce qui se révèle et s'actualise lorsque le leader institué laisse libre et vide l'espace verbal, la production du groupe de travail dans lequel il se trouve. La théorie d'une pédagogie, non-directive au niveau de la tâche à produire, sur un terrain d'animation socio-culturelle reste à faire. Cependant les expériences de pédagogie «non-directive» en milieu scolaire et leur compte-rendu peuvent être une base solide de réflexion, de transposition étudiée, donc d'action dans d'autres milieux.

On peut dire qu'un animateur peut se servir, dans des moments délimités, de ce qu'il a acquis personnellement dans sa formation d'animateur, notamment:

- il peut avoir en principe appris à écouter et accepter une demande d'activité autre que celle qu'il avait ou aurait proposée sans qu'il se sente refusé ou personnellement remis en cause;
  - il peut ainsi mieux participer et animer une réunion-discussion ayant pour objectif de définir ou choisir une orientation d'activité avec son public ou avec ses collègues
  - il peut mieux saisir l'importance pratique (et théorique) de la notion de place et de rôle dans un groupe, ce qui peut le rendre plus attentif aux plus discrets des participants, comme aux plus envahissants, ainsi qu'aux autres bien sûr, lors d'une activité qu'il anime.
- Il peut avoir appris globalement à ne pas ressentir et prendre une opinion différente de la sienne comme une agression et une attaque personnelle.

Un animateur peut adopter des attitudes d'écoute, de facilitation de l'expression de chacun et d'organisation des échanges entre les personnes; il peut aider à articuler les projets individuels.

Mais il ne peut s'installer dans l'image stéréotypée du psychosociologue silencieux et «non-directif» et qui fait «humm» de temps en temps, en opinant du bonnet, manifestant dans l'expression de son visage une attitude équivoque de neutralité bienveillante, sinon il provoquera des phénomènes qu'il ne verra pas, ne ressentira pas et il ne pourra être d'aucune aide au public qui venait inutilement pour faire quelque chose autour d'une activité avec leur animateur.

ANDRÉ SIROTA .....

# PUBLICATIONS

## LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

### 1) - Bulletin analytique du Centre d'Etudes, de Recherche et de Documentation (CERD) (3 numéros par an - 5 francs)

Ce bulletin analyse les articles dont l'intérêt et la qualité méritent d'être signalés aux formateurs, animateurs, administrateurs en matière de formation et d'animation socio-éducatives. Ces articles relèvent généralement de revues peu familières aux agents de l'animation socio-éducative.

### 2) - Documents de l'Institut National d'Education Populaire

#### a) RECHERCHES

- L'image de la femme dans les mass media par Mme G. POUJOL  
du CERD ..... 8,00 F
- Les grandes vacances des jeunes de 17 à 24 ans par Mlle M.J.  
De FOZIERES du CERD (à paraître en septembre 1972)..... 8,00 F

#### b) ÉTUDES

- Les problèmes de l'éducation des adultes en France et en  
Grande-Bretagne par M. C. TITMUS Director of Extra Mural  
Education, Glasgow ..... 3,00 F
- Problèmes de la diffusion du savoir dans la Société française  
par M. CAMILLERI professeur à l'U.E.R. de Tours (à paraître  
en septembre 1972) ..... 3,00 F

#### c) DOCUMENTATION

- Les carrières socio-éducatives en France ..... 2,00 F
- Les diplômes et la formation aux carrières socio-éducatives  
en France ..... 2,00 F

## BULLETIN DE COMMANDE DES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

(à retourner à l'I.N.E.P. - M. l'Intendant - 78 MARLY-LE-ROI)

NOM (en capitales) ..... Prénom .....

Profession .....

Adresse .....

- s'abonne au « bulletin analytique » (5,00 F pour l'année 1972) .....

- commande les « documents de l'I.N.E.P. » suivants

.....  
.....  
.....

Total: \_\_\_\_\_

Pour la France (1)

Je règle par

chèque bancaire à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P. )

C.C.P. (3 volets) à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P. )

ci-joint

Pour l'Etranger

Je règle par

chèque en francs français à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.  
(à joindre au présent bulletin)

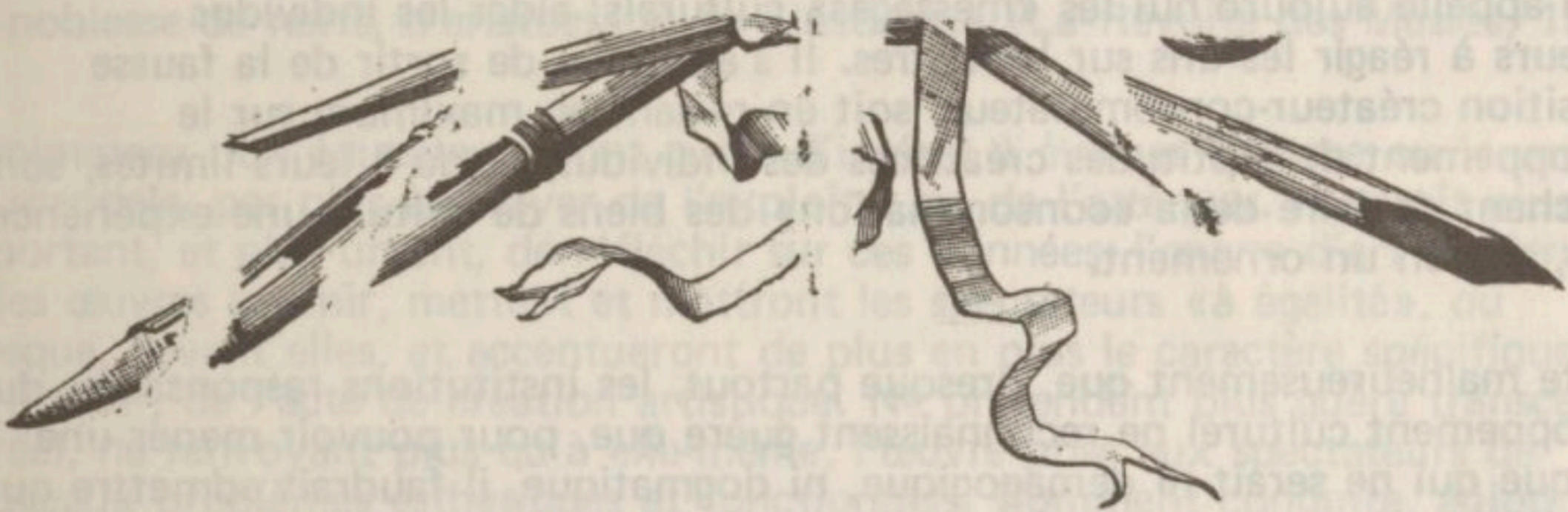
(1) Cochez la case de votre choix.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION N° 1 MAI 1972

Michel Boulanger



*Animation culturelle*  
et  
*éducation artistique*



**APOLOGIE**

L'ensemble de réflexions - plutôt que l'article - qu'on lira ci-dessous, ne couvre certainement pas le champ que le titre «Animation culturelle et éducation artistique» semblait désigner. Tout au plus trouvera-t-on ici l'expression d'un certain nombre des difficultés ou des contradictions reconnues par tous les animateurs culturels, et la formulation (qui ne prétend même pas être absolument nouvelle) d'un certain nombre de questions.... D'autres mèneront sans doute dans cette revue même une réflexion plus large sur les notions de politique et d'action culturelles, sur le concept de créativité, iront plus loin dans l'effort d'élucidation théorique. L'auteur, conseiller technique et pédagogique d'éducation populaire, ne parle pas au nom de ses collègues. Il souhaite seulement trouver auprès d'eux un écho et, peut-être, introduire une série d'articles, ou de compte-rendus d'entretiens avec des spécialistes de différentes disciplines artistiques.

## Animation culturelle

L'animation, concept vague, paraît contenir les éléments d'une réponse possible à une question primordiale aujourd'hui: comment éviter l'aliénation culturelle? (L'éducation artistique, selon des modes apparemment mieux définis, peut-elle prétendre répondre à cette même question? ).

Le déséquilibre entre ceux qui participent à la création culturelle et ceux qui reçoivent les produits de cette création nous semble s'accroître à partir du moment où les échanges culturels reposent surtout sur des moyens de communication de masse. L'animation culturelle, à côté des créateurs, qui se distinguent par leur attitude active, à côté des grands moyens de diffusion, doit d'une part réaliser les meilleures conditions possibles de réception, d'autre part mettre les individus en situation de créer à leur tour, fût-ce dans un milieu restreint, et aider à l'incorporation de leurs produits dans un milieu culturel plus vaste et plus cohérent.

L'animation culturelle ne peut sans doute pas se proposer des objectifs aussi précis que ceux d'une formation, mais on voit tout de même qu'elle devrait tendre à: mettre en œuvre les fonctions créatrices de tous les individus d'une société; donner à chacun les moyens intellectuels d'intégrer ou de refuser ce qu'on appelle aujourd'hui les «messages» culturels; aider les individus créateurs à réagir les uns sur les autres. Il s'agit bien de sortir de la fausse opposition créateur-consommateur, soit en misant au maximum sur le développement des aptitudes créatrices des individus, jusqu'à leurs limites, soit en tâchant de faire de la «consommation» des biens de culture une expérience vitale, et non un ornement.

Il reste malheureusement que, presque partout, les institutions responsables du développement culturel ne reconnaissent guère que, pour pouvoir mener une politique qui ne serait ni démagogique, ni dogmatique, il faudrait admettre que «la culture puise ses sources de satisfaction dans les sources d'insatisfaction de la société» (Edgar MORIN). Une vie culturelle authentique est le plus souvent ressentie comme une crise, alors même qu'autrefois - aujourd'hui encore pour certains - la culture menait à une vision sereine du passé, propre à éliminer les risques de mécontentement devant l'avenir, et le désenchantement immédiat. (On aperçoit le rôle que les moyens de communication de masse pourraient jouer dans l'orientation d'une politique culturelle, nationale par exemple, vers le «conservatisme» ou vers le «progressisme»; mais rien n'annonce une telle délibération, ni une telle décision...).

### La rencontre entre le public et les œuvres...

C'est, au dire de beaucoup de spécialistes, dans les structures même de l'œuvre d'art moderne que réside la cause principale de divorce entre l'art et le public

contemporains (les conditions sociales, économiques, morales, etc... n'étant que des causes secondaires...). L'œuvre est devenue un objet parmi les autres, une partie intégrante de la «matière plastique ou sonore de l'univers». Elle apparaîtra sans aucun doute de plus en plus comme le produit d'une organisation relativement autonome. Elle sera donc de moins en moins capable de provoquer, par sa seule force, des préférences naturelles (mais il s'agirait seulement d'un problème d'ordre esthétique), de moins en moins capable de servir à la découverte de l'univers sensible et organisé (il s'agit ici d'un problème d'ordre fonctionnel).

Des recherches sociologiques pourraient éclaircir la différence, la distinction entre l'art -en le réduisant éventuellement à la somme des œuvres - et l'idée qu'on se fait de l'art à une époque, dans un groupe, une société. Le résultat de ces recherches ne manquerait pas d'intérêt pour les éducateurs.... La réaction que décrit ORTEGA Y GASSET (et qui est sans doute en partie celle d'Ortega Y Gasset lui-même, comme le fait remarquer P. BOURDIEU lorsqu'il le cite) est toujours vivace: «L'art nouveau, par sa seule existence, oblige le bon bourgeois à s'avouer ce qu'il est: un bon bourgeois, un être indigne des sentiments esthétiques, aveugle et sourd à toute beauté pure. Mais on n'inflige pas impunément un tel traitement après cent années d'exaltation du peuple et de flatteries de toute espèce à la masse. Habitée à dominer en tout, la masse se sent offensée dans ses «droits de l'homme» par l'art nouveau, art de privilège, de noblesse de nerfs, d'aristocratie de l'instinct.» (La Révolte des Masses, 1937).

L'animateur ou l'éducateur n'ont guère d'intérêt à évaluer la force ou la vertu du scandale, pas plus à essayer de l'exploiter ou de l'atténuer. Il paraît plus important, et plus urgent, de réfléchir sur ces données: l'œuvre d'art moderne et les œuvres à venir, mettent et mettront les spectateurs «à égalité», ou presque, devant elles, et accentueront de plus en plus le caractère spécifique, particulier, de l'acte de création artistique. Ne prétendant plus guère transcender le réel, ne renvoyant plus qu'à elle-même, l'œuvre pose aux spectateurs de nouveaux problèmes esthétiques et fonctionnels. Comment conduire, aujourd'hui, une expérience esthétique individuelle?

### Observations sur l'éducation artistique

On voit bien que l'enseignement des principes de la légitimité esthétique devient de plus en plus difficile, et qu'il est de moins en moins admis. Peut-on «enseigner les arts»? «Seule l'autorité pédagogique peut briser continûment le cercle du **besoin naturel**, condition de l'éducation qui suppose l'éducation, en constituant l'action pédagogique comme capable de produire le besoin de son propre produit et la manière adéquate de le satisfaire.» (P. BOURDIEU). On voit aussi que l'écart entre le code disponible, fourni par l'éducation, et le code qu'exigeraient les œuvres nouvelles, risque de s'accroître éperdument. A quoi sert d'enseigner les arts? Tant que l'art n'était pas tout à fait l'art, une bonne

connaissance des codes génériques: ensemble, époque, école, auteur, pouvait servir. Aujourd'hui, la plupart de ceux qui possèdent ces codes se désintéressent, autant que ceux qui ne les possèdent pas, des œuvres auxquelles ils ne peuvent les appliquer - ou bien, ils les leur appliquent, d'une manière inadéquate, et avec des effets dérisoires.

L'éducation artistique, si elle veut être efficace, doit servir avant tout à mettre en évidence les phénomènes majeurs de la création artistique, et les éclairer par une pratique assidue des instruments de la création. La simple reconnaissance: «l'artiste fait ce qu'il fait parce qu'il doit le faire», n'a de valeur morale (sincérité) ou pratique (exemplarité), que si l'individu qui y parvient a été lui-même, jusqu'à ses propres limites, confronté aux risques de la création.

Par ailleurs, un fait souvent constaté par les sociologues a retenu l'attention de certains animateurs: l'acquisition d'un savoir-faire artistique, la possibilité de prendre des attitudes pertinentes dans un tel domaine, présentent des aspects symboliques. C'est un moyen de montrer aux autres, et à soi-même, qu'on est en train de changer de statut social autant qu'intellectuel. La récupération de cet aspect symbolique à des fins pédagogiques serait douteuse dans son esprit, et difficile à mettre en pratique... Corriger des idées reçues est toujours une tâche difficile. Comment, par exemple, faire prendre conscience du fait que l'artiste, le créateur, loin de chercher à augmenter la distance qui le sépare, dit-on, des autres individus, essaie nécessairement de communiquer avec eux, et que les signes ou les manifestations les plus évidents de son originalité sont de peu d'importance en regard de ses mobiles profonds et de l'essence de son art?

### **Intégration des disciplines artistiques**

L'évolution même de la notion de disciplines artistiques appelle quelques remarques. Michel BUTOR écrit: «La dislocation actuelle des frontières des arts remet naturellement en question le rôle de ces arts, les uns par rapport aux autres et par rapport à nous...; ces dislocations ne viennent pas, au fond, de la juxtaposition de deux arts différents, qui resteraient différents après la dite juxtaposition, mais d'une réflexion en profondeur. On peut dire que si la littérature se rapproche maintenant de la peinture, ou si la musique se rapproche de la peinture, c'est parce que la musique et la peinture retrouvent des origines qui leur sont communes...»

Les problèmes posés par les rapports des arts entre eux trouvent une réponse commode dans l'extension du concept même d'art, remis en question par toutes les activités baptisées anti-art, non-art, etc...; une autre réponse, dans le rapprochement ou la fusion de techniques traditionnelles, qui ont fait naître, par exemple, l'art cinétique, la sculpture habitable, etc... Il appartiendra de plus en plus au public de décider, par son comportement (faiblement infléchi par la critique) en face d'œuvres équivoques, difficilement situables, s'il s'agit ou non d'art...; mais sera-ce, est-ce le public dit cultivé, ou le public, sans distinction?



Au fur et à mesure que changent les comportements culturels, la réponse a des chances de devenir suffisamment subjective pour être authentique, c'est à dire née dans un rapport individuel avec les œuvres. On peut penser aussi que l'art appellera de plus en plus à la collaboration du spectateur, et engagera encore davantage, à des degrés divers, sa responsabilité, aussi bien dans le cas de la peinture que dans le spectacle théâtral ou musical (qui fait déjà place, parfois, aux initiatives de l'auditeur). Le cinéma et la littérature, en tant qu'ils s'éloignent délibérément de l'histoire intégralement racontée, imposent un nouveau mode de relation, de lecture, qui exige un plus grand exercice de la liberté.

Aux vieilles classifications des arts, basées sur des distinctions hiérarchiques, épistémologiques, sensorielles, etc..., aux vieux « systèmes des beaux arts » qui refusaient généralement de tenir compte de l'inter-pénétration des disciplines artistiques, se substituent des jeux de « distinction-relation » entre disciplines, selon des concepts de structure et d'essence, et aussi selon les « niveaux d'existence » des œuvres. Les schémas proposés par Etienne SOURIAU dans sa « Correspondance des Arts » sont un bon exemple de ce nouveau type de classification. On verra bien qu'il ne s'agit pas seulement d'établir des parentés esthétiques, ni de poursuivre le rêve d'un art total, mais que toutes les interrogations portant sur les principes, toutes les réflexions sur les parentés « d'intentions psychologiques et sociologiques » (Souriau), sur les dérivations formelles à partir d'une même matière (parenté technologique), sont susceptibles d'engager fortement la pédagogie de l'éducation artistique... (On peut aller jusqu'à croire qu'une représentation logiquement fondée, une argumentation théoriquement solide, contribueraient peut-être autant qu'une pratique exemplaire - presque toujours limitée à des expériences - à justifier aux yeux des technocrates de l'éducation la place et le rôle réclamés pour l'éducation artistique, et autoriser la recherche pédagogique nécessaire. Trop peu de responsables aujourd'hui veulent sincèrement que les disciplines artistiques concourent à l'action éducative au même titre que les disciplines réputées intellectuelles. Bien peu même pensent que l'éducation artistique soit « une dimension de l'éducation toute entière qui prépare une certaine qualité d'existence » (Cahiers pédagogiques, n° 72). Bien peu admettent au fond la solidarité essentielle de tous les éléments de formation. Ce que nous savons de l'éducation physique nous laisse croire qu'elle est considérée d'une manière analogue .

### **Définir des objectifs, ou rechercher des effets?**

Nous avons jusqu'ici employé l'expression « d'éducation artistique » sans guère expliquer ce que nous entendions par là. Nous prétendons seulement que l'expression est convenable, car elle est d'une belle et suffisante généralité; car elle permet d'éviter toute référence aux spécialités traditionnelles, aux disciplines telles qu'elles peuvent être actuellement programmées à l'école; car on peut

espérer, en fin de compte, les mêmes bénéfices d'une formation, qu'elle soit dispensée à travers telle discipline ou telle autre; car dans un avenir proche, par de nouveaux groupements de disciplines, par l'évolution parallèle des moyens d'expression, beaucoup de distinctions actuelles achèveront de prendre leur sens.

Disons également qu'à nos yeux, l'éducation artistique n'est qu'un cadre général, et qu'elle ne peut être réduite à quelque scolarité que ce soit, ou à quelque apprentissage... Elle n'a évidemment pas de terme: commencée et poursuivie par l'expérimentation individuelle de la création, par la prise de contact avec les œuvres d'art, elle est constante participation à la vie de l'art, dans une «relation dialectique de l'action et de la passion» (F. ALQUIE).

Les auteurs du monumental «Rapport... sur l'enseignement des arts au Québec» (1968) emploient trois expressions pour distinguer, avec une intention opératoire, trois sujets: l'éducation artistique, l'enseignement des arts, et les techniques artistiques. L'enseignement des arts, à travers l'apprentissage des savoir-faire propres à chaque art ou communs à plusieurs, fait partie de l'éducation artistique, mais ne la remplit pas toute entière. L'usage des techniques artistiques, auxiliaires éventuelles dans la pédagogie d'autres disciplines, ne peut, de son côté, être confondu avec une véritable formation artistique. Quels sont les objectifs spécifiques, irréductibles, de l'éducation artistique (en dehors, bien entendu, de l'expression artistique, dans la mesure des capacités, ou du «don» si l'on y croit obstinément...)? L'éducation artistique, selon les rapporteurs, doit plutôt être considérée et analysée du point de vue de ses effets (c'est-à-dire de ses «résultantes prévisibles jusqu'à un certain point et qui de soi ne sont pas forcément souhaitables» (Rapport...)) Ainsi, parmi les effets les plus communément attendus et souhaités, on verrait: le développement de la créativité; de l'affectivité; de la perception; du sens social...

Nous savons combien le concept de créativité est discuté; le fait que nous nous bornerons à avancer quelques citations, puis quelques observations, ne doit pas être interprété comme un signe de prudence, mais comme l'aveu que nous ne saurions compléter la problématique de la créativité...

Pour MORENO, c'est l'avenir même de la société qui est en cause: «... je crois bien que ce qui apparaîtra comme (l') œuvre la plus importante (du XXème siècle), ce sera l'élaboration des deux notions jumelles de spontanéité et de créativité avec le lien essentiel et constant qui les unit. On peut dire que les efforts des deux siècles sont complémentaires; si le XIXème siècle a cherché le plus bas dénominateur commun de l'humanité, l'inconscient, le XXème a découvert - ou redécouvert - son plus haut dénominateur commun, la spontanéité et la créativité.» (Moreno, «Fondements de la sociométrie»,... préface). ROGERS marque tout aussi nettement l'importance qu'il accorde à cette notion: «J'affirme que la société a désespérément besoin de voir les individus créateurs se conduire de façon créatrice... La plupart des critiques sérieuses dirigées contre notre culture peuvent se résumer en ces termes: manque de créativité.» (Rogers, «On becoming a person», cité par G. Palmade).

R. GLOTON (Creativity and its cultivation) dresse la liste des « facultés » mises en œuvre dans le processus créateur: « Les forces créatrices dans le domaine de l'art sont les mêmes que dans le domaine des sciences, à savoir: la faculté sensitive ou capacité pour l'homme de se sensibiliser au monde et à ses propres problèmes; la faculté de rester en état de réceptivité; la mobilité ou faculté de s'adapter rapidement à des situations nouvelles; l'originalité, la faculté de transformation d'une forme dans une autre pour l'adapter à une nouvelle fin, la faculté d'analyse; la faculté de synthèse; l'organisation cohérente ».

On observera: que la créativité artistique est peut-être la plus globale de toutes les formes de créativité, celle qui engage le plus simplement et le plus directement un processus de recherche individuelle; celle dont les manifestations peuvent être les plus simples, et les moins coûteuses pour les institutions éducatives....

On sait (PIAGET) que l'assimilation authentique des connaissances implique à la fois l'adaptabilité et la créativité. On sait aussi que le système éducatif actuel freine le plus souvent, ou contrecarre franchement les tendances naturelles à la créativité: actions normatrices, caractère répétitif des apprentissages, évaluations inhibantes, etc... On sait moins que les méthodes actives d'éducation, si elles favorisent la créativité productrice, ne valent complètement qu'utilisées par des éducateurs capables d'apprécier les aspects psychologiques des problèmes, et de faire dépasser, le moment venu, le seul aspect des rapports entre celui qui crée et le produit créé; capables aussi de ne pas réintroduire des critères de conformisme dans leurs interventions.

Sur le développement de l'affectivité, on se contentera de citer le « Rapport... » du Québec (dans lequel on entend affectivité dans un sens voisin de sensibilité, la sensibilité étant « l'ensemble des phénomènes affectifs »).

« Le développement de l'affectivité, comme source créatrice, comprend une évolution qui va de l'adaptabilité à des situations nouvelles jusqu'à l'expression du moi personnel... (il) se fera, en éducation artistique, sur le terrain du développement physique. Toute coordination sensori-motrice à un niveau qui dépasse le réflexe, vise à la projection du « moi corporel » dans l'acte créateur.... L'éducation artistique vise (avec le jeu et le sport) à ce que l'on sache quoi faire de son corps. L'éducation artistique a justement pour objectif d'insérer l'affectif jusque dans le plus formalisé, le plus abstrait, par la co-présence active, ouvrière du monde concret -la matière- et de l'homme concret -le corps. Rien, ni les mathématiques, ni la langue maternelle, ni les autres disciplines d'enseignement, ne peut mieux et avec plus de richesse suggestive, atteindre cet objectif, que l'éducation artistique et l'enseignement des arts ».

Quant au développement de la perception, il est propre à assurer une sensibilité croissante des individus: aux expériences tactiles et visuelles dans le domaine des arts plastiques, aux expériences auditives en musique, etc...

(On sait que la plupart des insuffisances psycho-motrices sont décelées d'abord par les professeurs d'éducation physique, et les éducateurs artistiques; la correction de ces insuffisances, la thérapeutique même des affections les plus graves, la rééducation, empruntent largement à l'esprit et aux méthodes des disciplines artistiques.) «Percevoir est un acte qui s'apprend», et qui seul «permet de trouver de nouvelles combinaisons de la réalité sensible». Tous les projets du créateur, si loin qu'ils paraissent prendre racine dans l'imagination (qui ne fait guère appel qu'au psychisme), non seulement puisent leurs matériaux dans le sensible, mais encore passent forcément par les expériences perceptives de l'artiste.

### Une touche supplémentaire au tableau....

On a beaucoup parlé des expériences, des apprentissages nécessaires à une véritable éducation artistique. Quel rôle pourraient y jouer la sociologie et l'histoire de l'art? Nous pouvons seulement dire qu'il nous paraît important, non pas de chercher si l'art reflète plus souvent l'ordre de la société qu'il ne le conteste, ou inversement, mais d'essayer de sentir que l'œuvre d'art est une expérience unique, issue des forces les plus vivantes qui poursuivent sans cesse de nouvelles valeurs, ou du moins un nouvel équilibre des valeurs, une nouvelle organisation des symboles. On se rappellera aussi que les œuvres que nous propose l'histoire sont les produits «d'une histoire particulière dans une société particulière» (P. BOURDIEU), et que l'appréhension et l'appréciation complète de ces œuvres ne sont pas toujours gâtées par une certaine connaissance des conditions historiques et sociales de leur naissance....

### Arts et loisirs....

Apparemment, une extension des périodes de loisirs serait favorable à la pratique d'activités artistiques: mais si l'on confinait cette pratique dans le seul temps des loisirs, comment ferait-on naître vraiment la conscience que l'art peut et doit jouer un rôle majeur dans la vie de l'homme, à tous les instants? Ne diminuerait-on pas encore la faible conscience de ces faits contemporains: les arts (le plus souvent sous des formes dégradées) envahissent toute l'organisation de l'espace, et il appartient à tous d'apprécier, sinon de contrôler, cette «invasion»; les arts sont employés par les moyens de communication de masse, et il appartient à tous de faire que ce ne soit pas sur un mode dérisoire, ou réactionnaire; les arts sont progressivement intégrés dans la technologie (le design...) et il appartient à tous de veiller à ce qu'ils ne deviennent pas «des media...», dans un environnement qui perdrait rapidement toute signification, quand il ne multiplierait pas les agressions esthétiques de toutes sortes.

...l'éducation artistique ne trouvera son vrai lieu et son vrai temps, que dans l'éducation permanente. Sinon, comment donner à chacun les chances de pouvoir s'exprimer partout, à travers des expériences durables de création? mais peut-être faudrait-il encore, dans ce cadre nouveau, refaire la même apologie, le même plaidoyer jamais écouté....

..... **Michel BOULANGER**

### Propos exemplaire

«Cette transformation étonnante de l'art moderne qui se produit au moment où l'histoire propose à l'homme des tâches et des buts tout autres, pourrait apparaître comme une réaction contre ces tâches et ces buts, un effort vide d'affirmation et de justification. Cela n'est pas, ou n'est vrai que superficiellement. Il arrive que des écrivains ou des artistes répondent à l'appel de la communauté par un retranchement frivole, au puissant travail de leur siècle par une glorification naïve de leurs secrets oisifs, ou encore par un désespoir qui les fait se reconnaître dans la condition qu'ils refusent.

Mais précisément... l'art ne cherche pas ces faibles refuges..... L'art est puissamment tendu vers l'œuvre, et l'œuvre d'art, l'œuvre qui a son origine dans l'art, se montre comme une affirmation tout à fait différente des œuvres qui ont leur mesure dans le travail, les valeurs et les échanges, différente mais non pas contraire: l'art ne nie pas le monde moderne, ni celui de la technique, ni l'effort de libération et de transformation qui prend appui sur cette technique, mais il exprime et peut-être accomplit des rapports qui précèdent tout accomplissement objectif et technique.

Recherche obscure, difficile et tourmentée. Expérience essentiellement risquée où l'art, la vérité et l'essence du langage sont remis en cause et entrent dans le risque».

..... **Maurice BLANCHOT, «Le livre à venir».**

- Amiot (Michel) et Freitag (Michel): RAPPORT SUR L'ÉTUDE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - Essai sur les rapports du politique et du culturel.

(E.P.H.E. 6ème section: Laboratoire de Sociologie Industrielle - Paris, 1968).

Ce rapport est constitué de trois parties dont la troisième, sur laquelle nous voudrions surtout attirer l'attention, est, malgré son apparente autonomie, à la fois l'aboutissement et la justification des deux premières. En effet, les auteurs présentent d'abord un ensemble d'informations sur l'Administration centrale de la Jeunesse et des Sports (en insistant, toutefois, plus particulièrement sur le secteur de la Jeunesse et de l'Education Populaire): historique, étude du budget, analyse des stratégies. Cependant l'intérêt de trouver rassemblées en un même lieu de telles données n'est pas seulement d'ordre documentaire, car elles servent de matériaux à une élaboration qui les éclaire et les intègre à un système; il s'agit donc de «préalables» indispensables à la constitution d'un objet d'étude qu'il n'est pas toujours aisé de délimiter de façon précise. On y trouve des éléments de théorisation qui préparent et annoncent la troisième partie, consacrée à des «Perspectives théoriques», et qui indiquent la volonté d'inscrire cette recherche dans un projet plus global, débordant largement le cadre de l'Administration de la Jeunesse et des Sports et exigeant une toute autre démarche que celle de l'analyse descriptive.

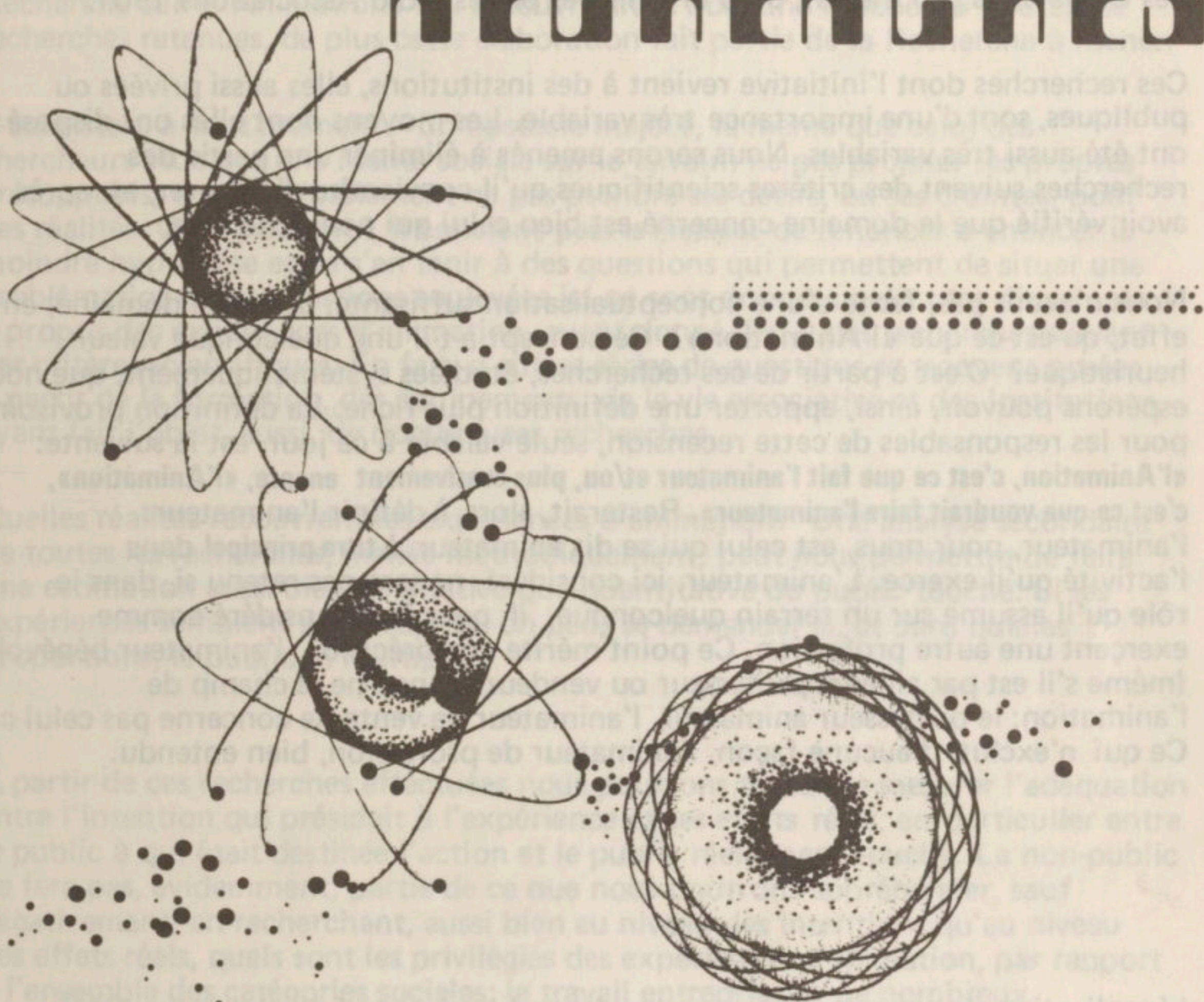
C'est dans cette dernière partie de «généralisation théorique» que le sous-titre donné au Rapport prend toute sa signification, que tous les problèmes évoqués (celui, très important, par exemple, des rapports entre l'Etat et les Associations ou la distinction entre «mouvement» et «institution») trouvent leur développement dans la recherche très rigoureuse d'une conceptualisation opératoire. Il est impossible de rendre compte en quelques mots d'un travail théorique de cette ampleur, mais, à titre d'exemple, citons l'intérêt de l'étude des rapports entre «culture» et «institution». L'analyse de l'historicité du concept de culture est enrichie par l'apport d'une «analyse différentielle», ainsi définie: «Toute la signification de l'objet... consiste dans la différenciation interne d'une pratique: c'est cette différenciation qui lui confère par l'intérieur une dimension significative, de telle sorte que l'objet ne subsiste pas significativement en dehors de cette tension spécifiante.»

L'autonomie relative des «sphères» culturelle et institutionnelle n'est pas niée, mais toute dichotomisation empêcherait de saisir leurs rapports constitutifs, qui ne peuvent être étudiés que dans une démarche de «dialectique fonctionnelle». Ainsi le procès d'institutionnalisation apparaît comme ayant une fonction différenciatrice et spécifiante par rapport à la culture, devenant «le facteur opératoire».

Les auteurs ont le soin de signaler l'inachèvement et le caractère provisoire de leur étude; ce n'est pas un bilan, mais un instrument de travail, en particulier pour tous ceux qui cherchent à comprendre ce qu'est ou ce que pourrait être l'Animation. Elle ouvre de nouvelles voies de recherche et contribue à l'effort d'élucidation théorique qui est nécessaire à la découverte de solutions et de pratiques nouvelles.

Geneviève Poujol

## RECHERCHES



**Le Centre d'Etudes, de Recherche et de Documentation a commencé la recension de toutes les recherches effectuées dans le domaine de l'Animation. A ce jour, 150 recherches ont été retenues.**

**Ce domaine réputé inexploré il y a peu de temps (55 % des recherches recensées ont vu le jour depuis 1969, la première retenue date de 1943) commence à s'enrichir. Nous estimons être très loin d'avoir couvert toute la recherche française. De nombreuses recherches, de nombreuses thèses de troisième cycle sont en cours et nous avons beaucoup de peine à les recenser.**

La Sociologie de «l'Animation» n'existe pas; on ne peut sans doute pas dire qu'elle reste à faire, tant elle est redevable à d'autres secteurs de la Sociologie et de la Psycho-sociologie, dont elle ne peut être dissociée. Sous l'angle de la psychologie sociale, des sociologies urbaine, rurale, des organisations, de l'éducation, de la culture, l'Animation peut être appréhendée. L'économie, la démographie la concernent.

Les Recherches recensées à ce jour proviennent de laboratoires de recherche différents, privés ou publics, 128 proviennent d'établissements publics dont 42 des Universités (20 thèses), 52 d'organismes privés, 40 d'Associations 1901.

Ces recherches dont l'initiative revient à des institutions, elles aussi privées ou publiques, sont d'une importance très variable. Les moyens dont elles ont disposé ont été aussi très variables. Nous serons amenés à éliminer une partie des recherches suivant des critères scientifiques qu'il conviendra d'élaborer, et après avoir vérifié que le domaine concerné est bien celui qui nous intéresse.

Nous n'avons pas, faute d'une conceptualisation suffisante, défini ce domaine; en effet, qu'est-ce que «l'Animation»? Ce concept a-t-il une quelconque valeur heuristique? C'est à partir de ces recherches, étudiées systématiquement, que nous espérons pouvoir, ainsi, apporter une définition plus riche. La définition provisoire pour les responsables de cette recension, seule valable à ce jour, est la suivante: **«l'Animation, c'est ce que fait l'animateur et/ou, plus évasivement encore, «l'Animation», c'est ce que voudrait faire l'animateur»**. Resterait, alors, à définir l'animateur: l'animateur, pour nous, est celui qui se dit animateur à titre principal dans l'activité qu'il exerce. L'animateur, ici considéré, ne sera pas retenu si, dans le rôle qu'il assume sur un terrain quelconque, il peut être considéré comme exerçant une autre profession. Ce point mérite une précision: l'animateur bénévole (même s'il est par ailleurs professeur ou vendeur) concerne le champ de l'animation; le professeur animateur, l'animateur de vente ne concerne pas celui-ci. Ce qui n'exclut, d'aucune façon, l'animateur de profession, bien entendu.

L'application de ces principes peut paraître arbitraire: en fait, si l'on veut s'en tenir à un domaine connu sous les qualificatifs de socio-éducatif, culturel, socio-culturel, eux-mêmes peu définissables de façon stricte, il est indispensable de se fixer des règles pour donner des limites à un champ défini intuitivement. Si nous avons opté pour un champ défini par ceux qui se disent faire de l'animation, nous tombions dans un champ extrêmement vaste, aux dimensions de la société globale.

Il nous semble que nous disposons déjà de matériaux comparables quant au fait social étudié, en particulier sur des créations d'équipements, sur des fonctionnements d'institutions, sur des expériences locales, ou enfin sur les animateurs eux-mêmes bien que ce sujet, abordé depuis peu, soit recensé surtout dans des études en cours.



Dans une première étape, il conviendrait de s'en tenir à l'analyse secondaire des résultats de recherches empiriques, une analyse systématique des recherches théoriques devant être remise à plus tard. Les conclusions apportées aux résultats des Recherches empiriques par le début de théorisation qu'elles impliquent devraient permettre d'élaborer la problématique d'une recherche plus fondamentale, objet de la seconde étape.

Travailler «en seconde main» entraîne à se servir de matériaux ayant déjà subi une importante élaboration. En effet il nous semble impossible d'effectuer la Recherche sur «l'Animation» qui recouvrirait le domaine touché par toutes les recherches retenues, de plus cette élaboration fait partie de la Recherche à mener.

Il subsistera à tout moment un obstacle majeur, le même que celui des chercheurs étudiant une réalité sociale sur le terrain: ne pas projeter ses propres présupposés, ou plus simplement ne pas prendre ses désirs, ou ses craintes, pour des réalités. C'est pourquoi, il convient **pour le moment** de renoncer à énoncer la moindre hypothèse et de s'en tenir à des questions qui permettent de situer une problématique. Les questions soulevées ici ne sont données qu'à titre d'exemple à propos des expériences d'animation, ayant donné lieu à des recherches suivant des critères scientifiques. En fait, d'autres séries de questions se trouvent posées à partir de la formation, des équipements, de la vie associative et des Institutions, ayant fait l'objet, aussi, de nombreuses recherches.

Quelles réalités recouvrent les expériences d'animation? Une analyse secondaire de toutes les recherches, menée méthodiquement, peut nous permettre de faire une estimation aussi bien qualitative que quantitative du public touché. Si les expériences semblent se multiplier, on peut se demander si, et dans quelles proportions, le public se multiplie.

A partir de ces recherches effectuées nous pourrions tenter de mesurer l'adéquation entre l'intention qui présidait à l'expérience et ses effets réels, en particulier entre le public à qui était destinée l'action et le public réellement touché. Le non-public ne fera pas, évidemment, partie de ce que nous pourrions appréhender, sauf négativement, en recherchant, aussi bien au niveau des intentions qu'au niveau des effets réels, quels sont les privilégiés des expériences d'animation, par rapport à l'ensemble des catégories sociales; le travail entrepris par de nombreux chercheurs sur ces points gagnerait à être synthétisé.

L'analyse secondaire permettra de dégager les attentes diverses réunies sous une volonté prétendue commune d'animation. «L'Animation - réponse» à des besoins attribués ou non aux dysfonctions sociales devra être distinguée de «l'Animation créatrice» de besoins suscités par l'animateur.

Va-t-on en effet retrouver, dans l'ensemble des expériences, l'animation sous forme d'offre (des Institutions ou des animateurs) et/ou sous forme de demande (du public)? L'offre crée-t-elle la demande, ou la demande crée-t-elle l'offre?

«L'Animation» remplit-elle une fonction sociale nouvelle, ou recouvre-t-elle des modes d'échanges ou d'autorité, dont les dénominations auraient seules changé?

Peut-on évaluer la contribution des institutions socio-éducatives dans la transmission culturelle par rapport à celle de l'école (institution scolaire) et de la famille?

Comment l'animateur s'inscrit-il dans le réseau de relations de pouvoir dans la société? Quel rôle joue-t-il dans le changement social?

En confrontant les résultats des Recherches d'une part et les conclusions d'autre part, il sera possible d'avoir une vue quantitative, dans un premier temps, et qualitative, dans un deuxième temps, de l'Animation telle qu'elle a été perçue par de nombreux chercheurs qui s'y sont intéressés.

Ce travail auquel le Centre d'Etudes, de Recherche et de Documentation se propose de participer dans les années qui viennent est d'une grande importance.

La première phase de ce travail, peut-être la plus utile à court terme et non la plus facile, est de rassembler les Recherches non seulement pour les soumettre à l'analyse secondaire, mais surtout pour que les chercheurs puissent les trouver en un même lieu. (1)

La deuxième phase comporte l'analyse secondaire des données recueillies. Pour ces deux étapes le Centre de Recherche de Marly-le-Roi peut devenir un lieu de rencontre et de mise en commun du travail et des interrogations des chercheurs. Le C.E.R.D. envisage à cet effet d'organiser un séminaire de chercheurs en 1973 à l'I.N.E.P. D'autres solutions sont à trouver par tous les chercheurs qui voudraient avancer dans ce domaine nouveau qu'est l'Animation.

G. POUJOL .....

(1) - Les chercheurs isolés et les laboratoires de Recherches sont invités à nous adresser, soit sous la forme qu'ils désirent, soit suivant le modèle ci-joint, l'état de leurs recherches effectuées, ou en cours. Nous répondrons bien volontiers à toutes les demandes documentaires qui nous seraient adressées, concernant l'ensemble des Recherches dont nous disposons.

1 ● Intitulé de la Recherche.....  
.....

2 ● Nom (s) du (ou des) Responsable (s) de la Recherche:.....  
.....  
Nom (s) du (ou des) Collaborateur (s):.....  
.....  
Nom du Directeur (s'il s'agit d'une thèse):.....

3 ● Organisme de rattachement (Université s'il s'agit d'une thèse):  
.....

4 ● Date du début de la Recherche (ou du dépôt du sujet de thèse): .....  
Date de la fin de la Recherche (ou échéance probable):.....

5 ● Hypothèses avancées: .....  
.....

6 ● Méthodes pratiquées:.....  
.....

7 ● Echantillon utilisé: .....  
.....

8 ● Références bibliographiques:  
● nombre de pages .....  
● organisme d'origine (ou éditeur) .....  
● date et lieu .....  
● mode de diffusion graphique (1)  
● dactylographie  ● multigraphie (ronéo)  ● imprimé

9 ● Indications précises concernant le lieu où le document peut être: (1)  
● consulté  ● emprunté  ● acheté

(1) mettre une croix

## ○ CAHIER DE L'I.A.U.R.P. N°23

Le numéro 23 des cahiers de l'I.A.U.R.P. est en grande partie consacré aux équipements culturels et socio-éducatifs (et plus précisément à la programmation des équipements pour les villes nouvelles) (1).

Partant du principe que «pour les initiateurs des villes nouvelles, il ne saurait être question de remettre en cause les besoins de culture, de participation à des activités artistiques», cette étude revêt une importance d'autant plus grande que les équipements auront à remplir dans les villes nouvelles une vocation ambitieuse:

- animer les nouveaux centres urbains, créer une vie sociale,
- définir le style de la ville, sa spécificité par rapport aux communes rurales voisines.

«Les équipements classiques inscrits dans un cahier de normes» ne peuvent pas répondre à ces objectifs; aussi les responsables de villes nouvelles doivent-ils envisager des solutions originales.

L'étude de l'I.A.U.R.P. consiste donc en un repérage en France et à l'étranger d'expériences présentant «par un aspect ou un autre un intérêt particulier», sans devoir cependant être considérées comme modèles.

Le chapitre 4, consacré à l'étude de la fréquentation de ces équipements repérés par l'équipe de l'I.A.U.R.P., tente de cerner le succès qu'ils recueillent auprès des populations auxquelles ils sont destinés.

3 grands types d'équipements ont été sélectionnés pour l'étude:

- les équipements socio-éducatifs et d'animation de la vie sociale:

ex.: le «ALTON club» du nouvel ensemble de Roehampton, banlieue de LONDRES;

ex.: «La Maison du temps libre» Ricklinger, à Hanovre;

ex.: Le «community college» d'Ashby et celui de Shephed, tous deux dans le LEICESTERHIRE;

- les équipements de diffusion culturelle:

ex.: les maisons de la culture en France (Nanterre, Amiens...);

- les équipements sportifs:

ex.: le «Forum» de Billingham.

### A) La fréquentation globale:

l'I.A.U.R.P. la mesure par un taux, à savoir le rapport entre le nombre d'utilisateurs de l'équipement et la population qu'il est théoriquement destiné à desservir. Les deux quantités sont difficiles à cerner, la fréquentation pouvant être ramenée à un nombre d'entrées, un nombre de places délivrées pour un spectacle, un nombre de livres prêtés, un nombre de participants à différentes activités... etc. La population potentielle peut être celle d'un quartier, d'un secteur urbain, d'une agglomération, d'une commune etc...

Cependant, malgré l'hétérogénéité et l'insuffisance des données, l'enquête permet de dégager certains résultats:

- Pour les équipements socio-éducatifs et d'animation de la vie sociale en France et à l'étranger le taux de fréquentation oscille entre 5% et 10%. En règle générale ces équipements ne touchent qu'une très faible clientèle en dehors de leurs limites géographiques d'implantation.
- Pour les équipements de diffusion culturelle, en particulier les maisons de la culture en France, leur audience est difficile à saisir compte-tenu du type et du rythme de leurs activités.

Par exemple, alors que les masses démographiques susceptibles d'être desservies par les maisons de la Culture de Nanterre et d'Amiens sont à peu près semblables, les chiffres de fréquentation portent sur 1 spectacle par an pendant 4 ans pour Nanterre et sur des activités diverses et continues pendant toute l'année pour Amiens.

Dans l'ensemble, l'I.A.U.R.P. constate que le nombre d'adhérents des maisons de la Culture (2) par rapport à la population de l'agglomération concernée est de

3% pour le Havre et Firminy

6% pour Amiens et Caen

10% pour Bourges.

Pour les équipements sportifs, seule l'expérience du Forum de Billingham (Centre récréatif et sportif) a été retenue. Lors de sa 2ème année d'ouverture le Forum a enregistré 1 250 000 entrées dont environ 200 000 peuvent être le fait des 35 000 habitants de l'agglomération.

En résumé l'audience la plus importante est relevée pour les équipements de type sportif et récréatif, elle est plus restreinte pour les activités socio-éducatives et d'animation de la vie sociale (taux moyen de fréquentation: 7%), le secteur de diffusion culturelle présente lui aussi une désaffection sensible (taux moyen de fréquentation: 5%). Cette étude générale de la fréquentation globale donne lieu à l'élaboration de tableaux récapitulatifs donnant des indications sur la population théoriquement desservie, l'origine géographique des usagers, le nombre d'usagers par an, le taux de fréquentation pour chaque réalisation sélectionnée dans les divers pays.

**B)** Cette approche de la fréquentation globale a été complétée par une analyse de sa structure par âge, sexe et catégories socio-professionnelles.

### Structure de la fréquentation par âge

La conception passée des équipements culturels et socio-éducatifs établissait une spécialisation des types d'équipements selon l'âge des usagers. Les équipements de diffusion culturelle (concerts, théâtre etc...) étaient destinés aux adultes, par ailleurs existaient des jardins d'enfants, des maisons de jeunes, des clubs pour les personnes âgées.

L'Allemagne a donné l'exemple d'un regroupement des différentes catégories d'âge au sein d'un même équipement et la théorie de la «Maison pour tous» se généralise.

La «Maison du temps libre», la «Maison du citoyen» sont des exemples de ces réalisations analysées par l'équipe de l'I.A.U.R.P.

En Angleterre les «Community College» d'Asbly, Shepshed, Southfield mettent en pratique l'insertion des adultes et des jeunes dans les collèges par la création au sein des équipements scolaires de cours d'éducation des adultes et de centres de jeunes.

Cette tendance se diffuse peu à peu en France (centres socio-culturels ouverts à tous à Amiens, Grenoble, Centre éducatif et culturel d'Yerres etc...). De même la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture préconise «les notions d'ouverture à tous et corrélativement de gestion par tous» (3).

De nombreuses considérations ont amené à instaurer le regroupement des personnes d'âges différents dans un équipement commun: créer ou recréer une vie sociale, favoriser les relations entre les différentes générations, familiariser les jeunes avec le principe d'une éducation permanente.

Cependant l'I.A.U.R.P. signale de nombreuses difficultés, en particulier la désaffection des personnes mariées pendant les dix premières années de mariage, que l'oubli fréquent de garder les jeunes dans l'équipement accroît, les conflits entre les générations et surtout les tensions provenant de la présence des jeunes asociaux souvent mal supportés par les autres usagers.

Ce problème est important dans la mesure où les responsables leur refusent l'accès de l'établissement alors que cette catégorie de jeunes est peut-être celle qu'il faudrait toucher en priorité. L'absence d'éducateurs spécialisés est regrettée par de nombreux responsables.

### Structure de la fréquentation par sexe:

cette distinction a été réalisée difficilement, elle ne porte que sur le domaine socio-éducatif. On note une prédominance de la participation féminine sur la participation masculine pour ce qui est des activités socio-éducatives et d'animation sociale.

Les femmes représentent: 70% des usagers du «Belfroi des Associations» à VILLEPREUX,  
65% des usagers au «Alton Education Center» à LONDRES,  
63% des usagers au «Community College» d'ASHBY,  
50% des usagers au Centre socio-culturel «Floréal» à ST DENIS.

Cette participation féminine est celle de femmes inactives (pas de milieu professionnel pouvant satisfaire leur besoin de relations sociales) et n'ayant pas d'enfants en bas âge. Elles recherchent des activités leur permettant de se rencontrer et de se perfectionner dans divers domaines (arts ménagers, puériculture, arts...).

### Structure de la fréquentation par catégories socio-économiques

Nous développerons plus particulièrement ce paragraphe qui nous paraît présenter un double intérêt du point de vue de la méthode:

- Tout d'abord par la délimitation des catégories socio-économiques qui prennent en considération l'élément culturel en complément de l'élément socio-professionnel. L'I.A.U.R.P. obtient aussi 4 catégories: les intellectuels et classes supérieures (étudiants, enseignants, lycéens, cadres supérieurs, professions libérales), les classes moyennes (employés, commerçants, cadres moyens et petits), les classes populaires (ouvriers, personnel de service), et une structure dite «équilibrée» où aucun groupe n'est prédominant.

- Ensuite en cernant la fréquentation de deux manières différentes:

- selon la catégorie socio-économique dominante dans le secteur «implantation» (celui-ci étant souvent «type» et confirmant ainsi l'existence d'une ségrégation économique entre les différents quartiers urbains), c'est-à-dire la classe des usagers potentiels;

- selon la catégorie socio-économique des usagers effectifs, c'est-à-dire fréquentant en fait l'équipement considéré.

La comparaison entre les usagers potentiels et réels a été réalisée par l'I.A.U.R.P. pour les équipements de diffusion culturelle et les équipements socio-éducatifs dans la mesure où ils touchent une proportion semblable (5 à 10%) du secteur d'implantation.

On remarque que la population effectivement touchée se situe toujours dans une catégorie au niveau socio-économique et culturel supérieur à celui de la majorité des usagers théoriques, le décalage étant plus grand pour les activités de diffusion culturelle que pour celles à caractère socio-éducatif et d'animation.

Par exemple (4): - alors que la majorité de la population de Nanterre est composée de classes populaires, la maison de la culture touche pour les spectacles culturels une majorité d'«intellectuels et classes supérieures»;

- le Forum de Billingham implanté en milieu populaire touche cette classe par les activités sportives, mais les classes supérieures par ses spectacles;

- la maison de la Culture d'Amiens établie dans un milieu à «structure équilibrée» attire une majorité d'«intellectuels et classes supérieures»;

Les cas de Nanterre et d'Amiens, destinés à la diffusion culturelle, sont représentatifs de l'ensemble des équipements de ce type ne réunissant que peu d'usagers des classes populaires.

De même, les équipements socio-éducatifs (Forum de Billingham, Université populaire de Wolfsburg) connaissent la même désaffection par ces classes quand ils organisent des activités de diffusion culturelle (théâtre). La catégorie socio-économique et culturelle des usagers est plus proche de celle du public potentiel quand les équipements présentent un regroupement d'activités culturelles, pratiques, récréatives.

Que ce soit en France ou à l'étranger, la diffusion culturelle n'atteint pas ou très peu les classes populaires (les équipements des zones industrielles du Havre et de Firmimy ont le plus faible taux de fréquentation: 3%). Par contre le milieu des employés et petits fonctionnaires, «peu favorisés matériellement, mais dotés d'une formation valable», est plus représenté dans l'éducation des adultes et le secteur socio-éducatif.

«Ainsi l'action culturelle auprès du non-public ne peut avoir d'effet que si elle est très progressive». Les activités socio-éducatives et d'animation de la vie sociale ne présentant pas «de message culturel contenu dans le patrimoine existant ou dans les créations artistiques contemporaines», mais ayant un caractère physique, récréatif, pratique (jeux - bricolage - sport), attirent d'avantage les milieux défavorisés matériellement et culturellement.

Dans ce compte-rendu nous nous sommes attachés à l'étude de la fréquentation des équipements qui nous paraît avoir un intérêt particulier du point de vue de la méthode et des résultats.

Les autres aspects de l'étude de l'I.A.U.R.P. consacrée aux équipements culturels et socio-éducatifs (5) recouvrent l'analyse: des **Fonctions** (objectifs, activités, mode de regroupement, formes de l'action et participation, équipement et animation); de la **réalisation** (rôle des pouvoirs publics, équipements collectifs et participation du secteur privé, rôle des associations à but non lucratif et des usagers);

de la **gestion** (organisation administrative, coût de fonctionnement);

de **l'insertion urbaine** (modes d'implantation, architecture).

Enfin, une annexe présente la description précise de certaines réalisations françaises et étrangères et des indications bibliographiques sur l'offre d'équipement et la consommation des loisirs et sur les équipements sociaux et socio-culturels.

.....

(1) Signalons la publication par l'équipe de l'I.A.U.R.P. d'un résumé détaillé de ce numéro. Nous étudierons plus particulièrement le chapitre IV consacré à la fréquentation des équipements.

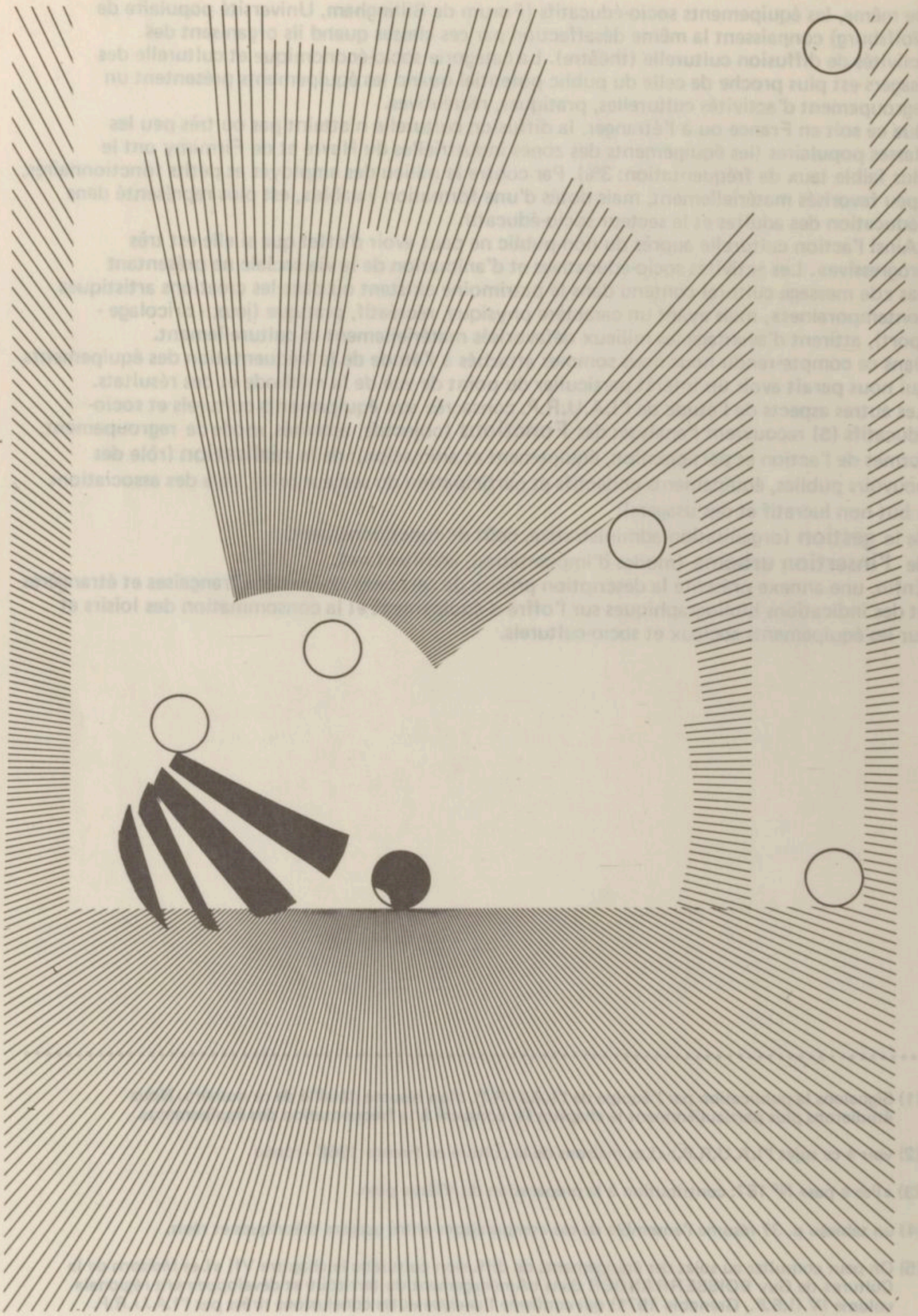
(2) voir à ce sujet l'I.A.U.R.P.: «Les maisons de la culture en France 1968 - ronéo

(3) «Pas à pas» N° 187: contribution à la préparation du VIème plan.

(4) un tableau p. 37 résume l'ensemble de ces comparaisons entre usagers théoriques et réels.

(5) On peut consulter au sujet des équipements de diffusion culturelle le chapitre VII «Les Maisons de la Culture» de Guy BOISBERRANGER dans «Aménagement du territoire et développement régional» volume IV (I.E.P., Grenoble 1971) qui confirme l'analyse et les conclusions tirées par l'I.A.U.R.P.

M. Violette





**N.I.M.O.\***

# DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AUX PAYS-BAS

## I - GENERALITÉS

### A. Planification sociale

Après la deuxième guerre mondiale, le Gouvernement néerlandais a pris nettement position en faveur de l'Etat à tendance sociale. Il fallait en premier lieu réparer les dommages matériels. Le tiers des richesses nationales ayant été détruit, une politique de planification économique a été adoptée. Dans l'ensemble, le pays a réalisé à cet égard des progrès satisfaisants. Néanmoins divers problèmes se sont présentés.

\*Institut Néerlandais de Développement Communautaire

Un ministère de l'action sociale (devenu par la suite le ministère des affaires culturelles, des loisirs et de l'action sociale) a été créé en 1952. Il a porté un intérêt tout particulier aux régions appauvries où la planification économique n'avait pas donné les résultats que le gouvernement en attendait. La nécessité s'imposait de compléter la planification économique et l'aménagement du territoire par une planification sociale.

Les fonds consacrés à la planification sociale, qui s'élevaient en 1953 à 500.000 florins, sont passés en 1965 à 7.500.000 florins (1), dont deux millions ont été affectés à des investissements dans les régions appauvries. Les investissements au titre de la planification sociale ne se sont pas limités à des subventions pour la construction de centres de voisinage, de piscines, de bibliothèques, de lycées, de terrains de sport, d'ateliers sociaux et autres institutions socio-culturelles: ils étaient destinés aussi aux organisations et aux activités consacrées à l'action de développement et au travail de groupe en vue de stimuler la participation de la population et d'amener les divers groupements à prendre conscience de leur rôle et à faire preuve d'initiative.

## B. Planification de l'évolution sociale

L'influence de la théorie américaine de l'organisation communautaire n'a cessé de croître depuis 1957, date à laquelle a été publiée la traduction de l'ouvrage de Murray Ross intitulé «**Community Organization**». La méthode des auto-enquêtes est devenue courante aux environs de 1960. Des institutions d'action sociale ont organisé des conférences à ce sujet, et une théorie, adaptée aux conditions locales, a commencé à se former. Les résultats obtenus grâce à des projets pilotes ont été publiés. Quelques écoles de service social ont manifesté leur intérêt en la matière. Des bourses d'études et de perfectionnement ont été attribuées pour l'étude de l'organisation et du développement communautaire à l'étranger. En 1960, Mlle J. Boer a publié une étude sur l'organisation communautaire dans le contexte néerlandais sous le titre: «La construction sociale» (Opbauwwerk).

L'organisation communautaire a été au début un complément de l'action sociale, une sorte de méthode préventive tendant par exemple à résoudre par la voie de la collectivité les problèmes que posent les familles et les individus inadaptés. Plus tard, on s'est directement efforcé de créer au sein de la collectivité des groupements et des systèmes sociaux pour développer le bien-être social en améliorant les conditions de vie offertes par le milieu, au sens le plus large du terme.

C'est alors qu'a été organisée une nouvelle forme de service: l'éducation communautaire, autrement dit une sorte d'éducation des adultes. En fait, toutes ces mesures tendaient à peu près au même but. L'organisation communautaire, lorsque de nombreux organismes sociaux font double emploi aux dépens de l'intérêt général; la reconstruction des collectivités, lorsque la vie sociale est en

.....  
 (1) 3,61 florins = 1 dollar

retard sur celle des districts voisins; la création de communautés, lorsqu'il faut développer les possibilités de vie sociale dans les villes ou des quartiers nouveaux; l'aménagement des collectivités, lorsque les services d'utilité publique sont insuffisants; ce sont là autant de cas où s'impose la nécessité de planifier l'évolution sociale.

Amener les collectivités et les groupes à s'aider eux-mêmes, éveiller en eux le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative, c'est rendre à ces collectivités un service de caractère démocratique. Déterminer les méthodes à employer dans l'action de développement ou le travail de groupe pour stimuler et promouvoir le processus général de développement communautaire, telle a été la tâche des organismes dits de développement communautaire: centres ruraux et centres de voisinage, organismes de développement social des zones urbaines, institutions coopératives d'action sociale, organismes régionaux d'action sociale et organismes provinciaux de développement.

L'action de développement a pour but de rapprocher des individus et des groupes pour leur permettre, en discutant et en coopérant entre eux, de se faire une idée plus claire de leur situation dans son ensemble et de voir comment ils pourraient, tout en agissant au mieux de leurs propres intérêts, servir l'intérêt général. Le travail de groupe a été considéré comme un moyen d'orienter vers de nouveaux objectifs les groupes qui existent dans une population, d'intensifier la participation des groupes et des individus à la réalisation de projets spécifiques de développement et d'amener le public à changer d'attitude.

Le travail de groupe a été considéré comme la principale méthode à employer en ce qui concerne les migrants et les rapatriés qu'il faut loger, ou les populations rurales arriérées de certains districts auxquelles il faut faire comprendre les changements sociaux qu'entraînent par exemple les plans de remembrement. Mais le travail de groupe en tant que tel est aussi une technique rentrant dans le cadre de l'action de développement, surtout sous la forme de travail inter-groupes et de travail de commission.

Il existe d'autres méthodes de développement communautaire. On peut notamment mentionner les exposés faits dans des réunions publiques comme un moyen d'amener les collectivités et les groupes à prendre conscience de leur rôle et à faire preuve d'initiative. Et, dans la pratique, l'action personnelle de l'agent du développement, dans ses multiples contacts avec les représentants des collectivités et des groupes, constitue à cet égard l'une des méthodes les plus précieuses et les plus efficaces, mais souvent oubliée par les auteurs d'ouvrages en la matière.

### C. Politique du ministère

Le ministère de la culture, des loisirs et de l'action sociale s'est attaché à développer la théorie et la pratique dans ce domaine, non seulement en diffusant des informations et en encourageant la réalisation de projets pilotes, mais encore en réglementant les subventions (voir G. Hendriks, *l'individu et la société - La pratique de l'organisation communautaire aux Pays-Bas*, La Haye, 1964).

Les subventions ont été plus spécialement affectées à la création d'organismes de développement communautaire (organismes privés à l'échelon de la province, de la région, de la ville ou du quartier) et aux activités concernant spécialement l'action de développement et le travail de groupe (visant à entraîner l'adhésion de la population et à promouvoir sa participation ainsi que les activités dont elle prendrait l'initiative).

Le ministère accorde toujours très généreusement des subventions en faveur de ce genre d'activités, aux résultats desquelles il s'intéresse directement, et il donne largement son appui à l'exécution de projets pilotes sur le terrain. Dans chaque province, le ministère dispose d'un bureau chargé de fournir aux institutions intéressées et aux autorités provinciales ou municipales les renseignements nécessaires sur la réglementation des subventions et de donner au ministère des avis sur les demandes de subventions concernant le développement communautaire. En un certain sens, le ministère de la culture, des loisirs et de l'action sociale, à La Haye, joue lui-même le rôle d'organisme national de développement communautaire, car il exerce une action dans ce domaine et ne se borne pas à distribuer des fonds. Comme on l'a indiqué plus haut, il a pris l'initiative d'introduire dans le pays la planification sociale et le développement communautaire, il a envoyé des spécialistes étudier le processus et les méthodes de développement à l'étranger, il a diffusé des informations et il a soutenu les initiatives prises à différents échelons en donnant des avis et des conseils soit directement à La Haye, soit par l'intermédiaire de ses bureaux dans les onze capitales provinciales.

Conjointement avec des organismes nationaux privés, comme le Conseil national de l'action sociale, le Conseil national des organes de service social, l'Association nationale pour l'éducation des adultes, le Conseil néerlandais de la jeunesse, l'Organisme consultatif national de la culture régionale, le Centre néerlandais des relations culturelles, et d'autres organismes tels que les onze conseils provinciaux de développement, les conseils de développement urbain et les organisations agricoles, il a pris l'initiative de fonder l'Institut néerlandais du développement communautaire, centre scientifique de recherche et d'étude, de documentation et d'information sur les questions de développement communautaire.

Ce centre qui est un organisme privé, mais reçoit des subventions du gouvernement pour la rémunération de son personnel, servira, en outre, de centre européen de documentation sur l'action communautaire. Un Comité consultatif international a été créé pour diriger le fonctionnement de ce dernier service. Cette nouvelle initiative est due, elle aussi, au ministère.

#### **D. Les organismes de développement communautaire**

C'est grâce aux facilités fournies par le gouvernement et à l'intérêt suscité par des conférences, des cycles d'étude, des revues et des rapports - qui ont établi des contacts à différents échelons, entre les membres des services existants - que des organismes spécialement consacrés au développement communautaire se sont

constitués. Ce sont tous des organismes privés, dans le cadre desquels, surtout à l'échelon des grandes collectivités (villes, régions et provinces), les pouvoirs publics locaux, les représentants des institutions privées et ceux de la population (animateurs locaux) se réunissent pour examiner les questions de développement local ou régional et pour donner leur avis aux organes politiques officiels en matière d'action sociale et culturelle. Le sens de l'expression «action sociale» peut varier, allant du domaine étroit de l'organisation du service social proprement dit au domaine très vaste de l'aménagement urbain et rural et du développement économique.

Cette dernière conception très large de l'action sociale gagne du terrain. L'idée d'une planification générale intégrée est celle qu'ont maintenant adoptée la plupart des organes d'action communautaire. Au niveau des petites collectivités (village, groupes d'habitations et zones urbaines où sont réalisés des projets de développement social), l'attention de ceux qui travaillent sur le terrain est attirée sur les moyens à employer pour obtenir la participation des groupes et des organisations et sur la manière de les inciter et de les encourager à agir par eux-mêmes et à prendre leurs responsabilités dans les affaires de la collectivité. Ces agents du développement rural appartiennent souvent au personnel d'institutions de développement communautaire des grandes collectivités, et parfois à celui de petits organismes locaux, ce qui ne va pas sans créer des problèmes d'autorité et de direction. Si - comme nous le croyons - l'agent du développement doit travailler avec les groupes locaux qui constituent sa «clientèle» sans leur imposer aucune directive, il est évident que des problèmes de communication et, qui pis est, des problèmes d'autorité se poseront inévitablement.

Au milieu de l'année 1967, les Pays-Bas (33.000 Km<sup>2</sup>) comptaient à l'échelon des grandes collectivités et des petites collectivités, 42 organismes de développement communautaire, subventionnés et dotés de personnel, et à l'échelon des petites collectivités, l'effectif du personnel - y compris les employés de bureau - était au total de 169 personnes pour les premières et de 117 pour les secondes.

A ces organismes venaient s'ajouter plus de 525 foyers communautaires et organismes de service social de groupe opérant à l'échelon des petites collectivités (certains d'entre eux consacrant une partie de leur temps à des tâches de développement communautaire) et 325 centres communautaires et ruraux, la plupart sans personnel spécialisé, et dont la création était parfois l'aboutissement d'un processus de développement communautaire.

Quelques-uns des organismes nationaux et provinciaux fournissaient des services et des avis aux petits organismes indépendants à l'échelon des petites collectivités.

## E. Activités des organismes de développement communautaire

D'une manière générale, les activités qu'exercent le plus souvent les organismes de développement communautaire consistent:

- 1. A rassembler méthodiquement des renseignements utiles sur les vœux et les besoins, la structure, la situation et les liens des groupes, organismes, autorités et particuliers que concerne le développement communautaire, ainsi que sur les ressources dont ils disposent et celles qui leur sont nécessaires;
- 2. A faire mieux comprendre toute évolution favorable, particulièrement en ce qui concerne la nature et l'organisation des services collectifs;
- 3. A mettre, avec les intéressés, un processus aussi peu «dirigé» que possible et tendant à devenir entièrement libre, pour l'application pratique des connaissances acquises en matière de dynamique de groupe, de relations intergroupes et de communication;
- 4. A déterminer et éventuellement à mobiliser les ressources nécessaires;
- 5. A conduire à bonne fin le processus d'évolution de telle manière que ceux qui coopéreront avec les services établis fassent preuve d'indépendance et d'un sens aigu de leurs responsabilités.

Si l'on examine de plus près la nature de ces activités, on voit qu'il s'agit, au point 1, principalement d'établir des faits et un diagnostic; aux points 2 et 3, d'effectuer un travail de motivation, d'incitation et d'information, et aux alinéas 4 et 5 de planifier et d'organiser des activités. On peut considérer qu'il s'agit là d'une série d'activités qui sont nécessaires ou que l'organisme en question doit entreprendre pour mettre en marche un processus général de développement communautaire dans le cadre de sa «clientèle».

Nous appelons **agent du développement** celui qui s'acquitte de ce genre de tâche, exigeant une connaissance parfaite de l'ensemble du processus.

Lorsqu'il s'agit de situations d'une complexité et d'une portée plus grande, certaines de ces activités sont souvent confiées à des spécialistes des divers domaines en cause. C'est ainsi que les travaux définis au point 1) seront confiés à des chercheurs, ceux des points 2) et 3) à des spécialistes de l'éducation des adultes et à des socio-psychologues, ceux des points 4) et 5) à des experts en matière de planification et d'organisation.

Pour établir la coopération nécessaire entre les spécialistes, la présence d'un expert connaissant bien l'ensemble du processus et que nous appellerons «généraliste» est indispensable. Ce «généraliste» peut être l'un des spécialistes, pourvu qu'il soit suffisamment qualifié pour remplir cette fonction, autrement dit que ce soit un agent du développement aux vues larges et aux vastes connaissances théoriques et pratiques.

Le niveau et la dimension des activités jouent un rôle tout aussi important que leur nature. C'est ainsi qu'au niveau des grandes collectivités, des spécialistes sont partout demandés par les principales institutions, ce qui est rarement le cas au niveau des petites collectivités, où il s'agit surtout de travailler avec de petits groupements. Quant aux «généralistes», ils sont nécessaires à tous les niveaux.

#### F. Formation des agents du développement communautaire

Aux Pays-Bas, la plupart des spécialistes ont fait des études universitaires, mais celles-ci ne comportent pas toujours une formation sociologique. Dans le domaine de l'information et de l'organisation, il y a plus de travailleurs de niveau moyen que dans celui de la recherche.

Les agents du développement ont fait le plus souvent des études secondaires; dans les postes bien rémunérés des organismes des grandes collectivités, il y a davantage d'agents ayant fait des études universitaires, alors qu'il y en a fort peu dans les postes inférieurs. La plupart des «généralistes» ont été formés dans des écoles de service social, quelques-uns d'entre eux ayant reçu une formation supplémentaire à l'action de développement ou au travail de groupe.

La formation à l'action de développement laisse plutôt à désirer aux Pays-Bas. Le programme d'enseignement fait l'objet de controverses. La question capitale est celle de savoir si cette formation doit être axée sur les techniques de planification et d'action, ou sur les méthodes tendant à provoquer une évolution sociale spontanée.

Il est généralement admis aujourd'hui que l'essentiel du programme doit porter sur la formation aux méthodes socio-pédagogiques. Quelques-unes des quinze écoles de service social forment maintenant des spécialistes de l'évolution sociale ayant une large conception de la vie en société et ayant assez de connaissance et d'expérience pour établir des diagnostics au sujet des collectivités, pour inspirer des motivations aux individus, aux groupes et aux groupements, et pour les amener à prendre l'initiative d'actions sociales.

Seules deux écoles de service social (instituts de sciences sociales) ont des programmes plus poussés pour la formation des agents du développement; mais

presque toutes les autres ont inscrit à leurs programmes des questions de cours ou des lectures en la matière et organisent des stages pratiques pour ceux de leurs élèves qui se spécialisent dans le développement communautaire. En outre, les deux écoles de service social susmentionnées envisagent d'organiser des cours supérieurs sur les méthodes de l'action de développement. L'Institut néerlandais de développement communautaire collabore avec elles pour mettre au point ces programmes.

Dans les douze universités, les programmes marquent un certain retard quant à la formation en vue du développement communautaire. L'Institut néerlandais de développement communautaire a créé l'an dernier un groupe de travail réunissant ceux qui s'intéressent à l'élaboration des programmes de formation au développement, mais il faudra quelque temps pour obtenir des résultats dans ce domaine. Un groupe analogue, comprenant des personnalités compétentes des quinze écoles de service social, va étudier les mesures à prendre en faveur de la formation de «généralistes».

Le besoin d'une formation en cours d'emploi se fait nettement sentir dans les organismes mentionnés plus haut; aussi l'Institut néerlandais de développement communautaire a-t-il pris l'initiative d'entreprendre ce genre de formation au moyen de cours et de conférences spécialement organisés.

Cette année, un membre du personnel sera chargé de s'occuper de la question.



## II - PROJET PILOTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE EN ZONE RURALE AUX PAYS-BAS

### Introduction

Il y a quelques années, un organisme d'action sociale nouvellement créé a demandé à une école de service social de faire une enquête sur un district rural où il comptait entreprendre des travaux, et élaborer un plan d'action sociale. Pour des raisons financières, l'école devait employer à cet effet ses élèves, à titre de main-d'œuvre peu onéreuse, les membres du personnel acceptant de donner bénévolement des conseils. L'école a proposé d'adopter une méthode non autoritaire en organisant dans la région une auto-enquête pour amener la population à prendre conscience de son rôle et de ses problèmes, et à choisir le genre de services qu'elle souhaiterait recevoir des organismes d'action sociale. Cette proposition ayant été acceptée, l'école a établi le plan d'un projet pilote. Dans une première phase, l'inventaire des besoins ressentis devait être dressé.



## A. Les problèmes

La région dont il s'agissait comptait environ 13.500 habitants, répartis dans onze villages constituant, sur le plan administratif, six municipalités à la tête desquelles se trouvaient des maires nommés par le gouvernement et des conseils municipaux élus par la population adulte. Cette région s'étend sur la rive occidentale de la Meuse, près de la frontière belge et peut être divisée, du point de vue sociologique, en une zone rurale - du côté des marais - et une zone un peu plus urbanisée - du côté de la Meuse. Des contrastes frappants et une certaine rivalité paraissaient diviser les villages selon qu'ils se trouvaient du côté des marais ou du côté de la Meuse.

A l'intérieur des villages, on constatait l'existence d'attitudes fâcheuses et d'une vive animosité des groupes les uns à l'égard des autres, ce qui faisait souvent obstacle à un comportement normal.

Comme il s'agissait de très petits villages, le contrôle social interne était très puissant et une direction autre qu'autoritaire pouvait difficilement s'y établir. C'étaient les prêtres, les maires et les maîtres d'école qui exerçaient cette autorité, souvent sans avoir la compétence nécessaire pour s'en servir à des fins utiles.

L'insuffisance des services publics n'était pas sans répercussion sur la vie de la collectivité. Le niveau de vie était assez bas; l'enseignement n'était assuré que par de petites écoles rurales; les organismes sociaux et culturels n'avaient pas grande distraction à offrir, à l'exception de quelques très bonnes sociétés de musique. Le plein emploi régnait à ce moment, mais seulement parce que les deux tiers des travailleurs faisaient chaque jour la navette entre leur domicile et des mines de charbon ou des usines distantes de 15 à 30 Kilomètres. D'année en année, les jeunes quittaient le district, ce qui entraînait un appauvrissement économique et intellectuel et un vieillissement relatif de la population, et renforçait la tendance naturelle au conservatisme qui prédominait dans la région. L'augmentation du nombre des «navetteurs» - il a triplé en une dizaine d'années - créait en outre de nouveaux problèmes encore insoupçonnés. Sans avoir perdu son pittoresque aspect rural, le district s'était, au fond, industrialisé et urbanisé.

## B. Le Programme

L'école de service social et le comité exécutif de l'organisme d'action sociale sont convenus que le projet serait réalisé d'une manière non autoritaire, conformément à la méthode du développement communautaire. Il a fallu beaucoup de temps et de patience pour convaincre les dirigeants locaux que cette méthode était entièrement différente de celle qu'il pratiquait habituellement; en outre, son efficacité dans la région était fortement mise en doute. La population était

habituee à être dirigée: c'est ce qui est apparu lorsque les étudiants ont cherché de bons logements dans quatre villages, où ils entendaient participer à la vie de la collectivité. Les villageois demandaient l'avis de leur curé pour accueillir les étudiants. Cependant les autorités ont accepté de mettre la méthode à l'essai. Les maires ont appuyé financièrement le programme; quelques-uns des curés y ont pris un vif intérêt, mais beaucoup y sont restés indifférents; les maîtres d'école s'y sont ralliés à seule fin, semble-t-il, de ne pas perdre prise sur ce qui allait se passer.

Il a été décidé qu'au début, on s'attacherait surtout à faire une enquête pour avoir une idée claire des structures et des traditions culturelles.

Il s'agissait donc de dresser des statistiques, d'avoir des entretiens et de faire des observations. Une enquête générale a été organisée dans toute la région sur la composition des familles. L'emploi et les «navettes», l'affiliation à des organisations et institutions, etc... Deux cents volontaires ont prêté leur concours pour établir en une semaine ces statistiques; 5 pour cent seulement des familles ont refusé de répondre aux questions, ce qui a été considéré comme un succès. Ce résultat a été obtenu grâce à des appels publiés dans les journaux, à des invitations personnelles et à l'appui des dirigeants locaux.

L'auto-enquête régionale a constitué l'élément essentiel du projet. Chacun des neuf groupes de discussion, soigneusement composés au double point de vue régional et sociologique, a été chargé de traiter une ou deux des questions considérées, à la suite de l'enquête, comme capitales: affiliation à des institutions, développement économique, enseignement professionnel, loisirs, hygiène et service social, vie familiale, problèmes des jeunes, éducation sexuelle, vie religieuse, organisations professionnelles, urbanisation autorité des élites et développement individuel. Près de 150 habitants ont pris part aux débats et se sont montrés vivement désireux d'aboutir à des décisions entraînant certaines améliorations.

Les étudiants ont fait office de secrétaires et ont adressé des rapports aux membres du personnel et au comité exécutif, qui ont joué le rôle de catalyseur. Des réunions publiques ont été organisées pour permettre à un plus grand nombre de personnes de prendre part aux débats ainsi que pour avoir une vue plus claire de la situation et recevoir de nouvelles suggestions. La presse locale a elle aussi apporté son concours. C'est ainsi que, dans l'ensemble, s'est trouvé amorcé au sein des collectivités un processus de motivation, appelant lui-même une planification et une action.

Sur le moment, ce processus a presque débordé les possibilités de l'équipe des enquêteurs, qui n'avaient encore jamais accompli une tâche de cette envergure. Des problèmes personnels se sont posés, nécessitant les conseils techniques des membres du personnel qui passaient une journée par semaine sur le terrain pour régler les brusques conflits qui surgissaient. De temps à autre, on organisait des réunions pour permettre aux participants de libérer une énergie qu'il fallait soigneusement canaliser. On craignait l'apparition d'un sentiment de frustration, surtout au moment où l'équipe des enquêteurs a dû être retirée. Il importait donc de prévoir un prolongement des activités.

### C. Les résultats

Au bout de six mois, les étudiants ayant achevé leur stage sur le terrain, ont regagné leur école, tandis que les membres du personnel, replongés dans leurs travaux quotidiens, ne pouvaient plus consacrer à l'expérience autant de temps qu'auparavant.

Ils ont organisé une ultime réunion où se sont trouvés rassemblés les dirigeants locaux, tous les participants et de nombreuses personnalités extérieures à la région; tout ce qui avait été fait jusque là a été exposé et des suggestions ont été présentées sur les nouvelles mesures à prendre, en ce qui concerne les structures à créer pour institutionnaliser les changements et certaines méthodes de travail pour l'avenir. Les membres de personnel, comprenant qu'ils ne pouvaient, à ce stade, laisser à elle-même leur «clientèle», ont promis leur aide pour un proche avenir. L'un des étudiants s'est montré décidé à revenir dans la région, une fois passés ses examens, comme agent du développement, et il s'est avéré possible au besoin de faire appel à deux membres du personnel en qualité d'experts. Mais on a fortement souligné que les collectivités devaient décider elles-mêmes ce qu'elles entendaient faire.

On nourrissait l'espoir que ceux qui avaient délibérément prêté un concours bénévole se réuniraient pour s'organiser sans aide extérieure. Dans un village, c'est ce qu'ils ont fait. Ils ont constitué une commission représentative pour s'attaquer aux problèmes locaux. Une autre initiative est venue d'une commission qui avait étudié les problèmes des jeunes. Ses membres ont décidé d'organiser un conseil régional de la jeunesse. Mais on a vu aussi réapparaître l'ancienne attitude autoritaire et cela au point le plus dangereux. Le président du comité exécutif du projet ne s'est pas résigné à abandonner le pouvoir qu'il avait acquis au cours de cette expérience. Il a établi une structure à son idée qui n'a pas été acceptée ailleurs et il a organisé dans les divers villages des comités locaux qui, non seulement n'étaient pas véritablement représentatifs de la population, mais étaient si étroitement liés au comité exécutif central qu'ils ne fonctionnaient que sur le papier.

Il en est résulté nombre de difficultés et de rivalités entre des personnes et entre des collectivités locales, l'ensemble de celles-ci ne voulant pas être dirigées par l'une d'entre elles, au surplus la moins bien considérée de la région. Quand l'étudiant est revenu au bout de six mois, il a trouvé une structure et une manière de travailler qu'il ne pouvait pas accepter. La structure qui avait été mise sur pied avait fait place à un organisme sans cohésion dont le président était l'employeur. Les membres du personnel ont été de nouveau invités à régler un certain nombre de petits conflits qui ont finalement entraîné le départ du jeune agent du développement, encore trop inexpérimenté à ce moment pour reprendre en main la situation. Dans l'intervalle, le président avait pris bien des initiatives d'un intérêt réel, mais à sa manière. Il s'était assuré le concours de spécialistes de l'extérieur, ce qui renforçait encore son ardeur; mais, bien entendu, la population n'apprenait pas à s'aider elle-même.

Un nouveau départ a été pris quand les membres du personnel, après avoir trouvé un agent expérimenté du développement communautaire, l'ont fait engager par l'organisme d'action sociale et lui ont accordé un ferme appui. Cet agent a mis au point le projet d'un film qui devait donner une idée de l'ensemble des problèmes de la région, en particulier des problèmes socio-pédagogiques des jeunes dans le cadre de la vie familiale, structure qui laissait fort à désirer. Quand cette idée a été soumise à l'examen des commissions de village, la réaction a été immédiate: personne ne voulait du film; tout le monde voulait une pièce qui fût un vrai spectacle.

En conséquence, un dramaturge amateur, non dénué de talent, a écrit une pièce dans le dialecte de la région en s'inspirant du rapport final de l'auto-enquête. Quand les commissions de village ont vu la pièce, elles l'ont trouvée excellente pour les parents, mais d'une franchise trop brutale pour que les jeunes puissent assister aux représentations. Le thème essentiel en était le conflit des générations, traité avec humour, mais sans nuances; quant à la partie folklorique, si elle avait encore un intérêt considérable pour l'ancienne génération, elle n'en avait plus aucun pour les jeunes.

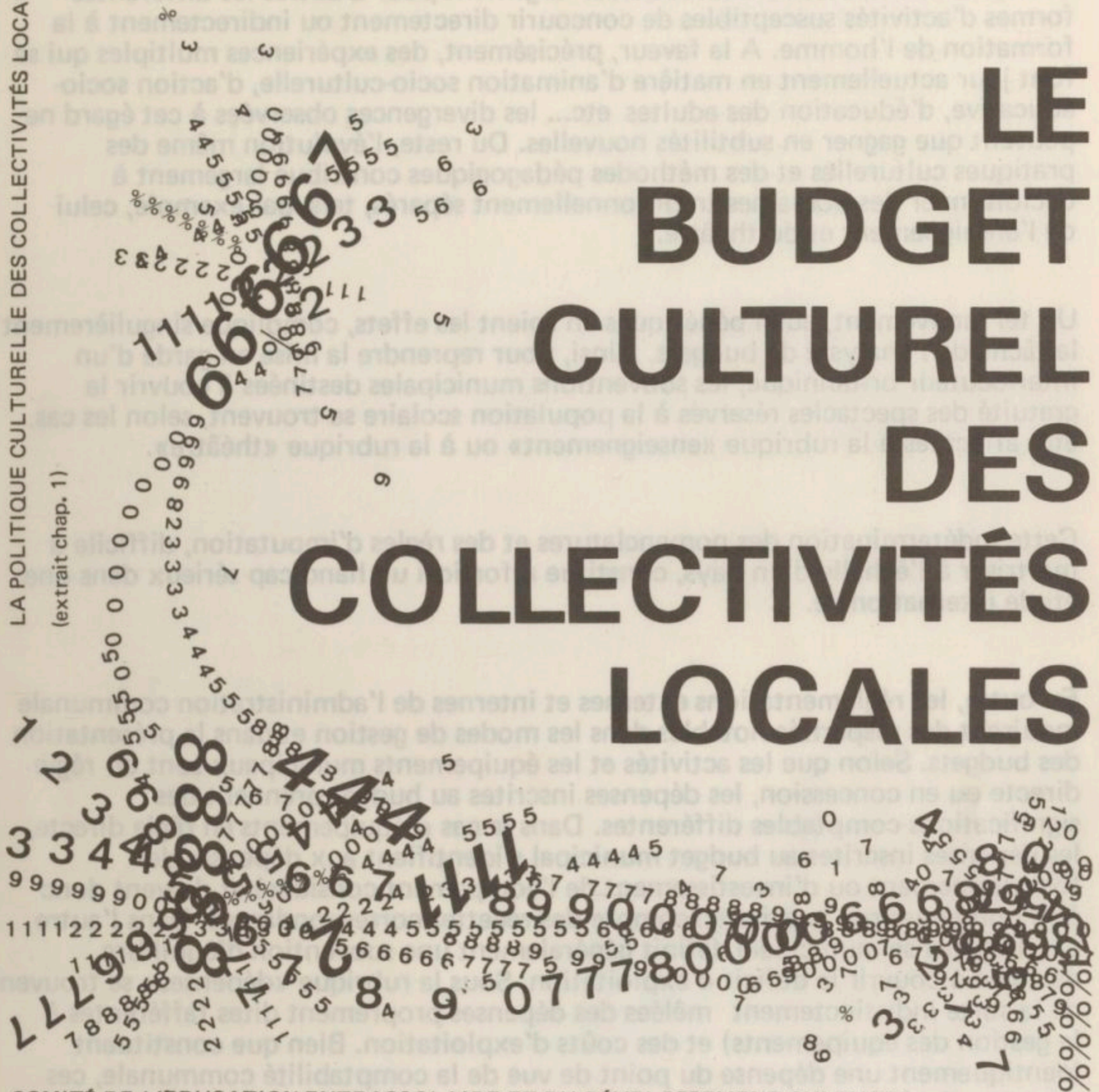
La pièce a été jouée pendant l'hiver dans tous les villages sous le patronage des commissions. Un groupe de spécialistes répondait aux questions posées par le public après le spectacle. Ces soirées ont parfois donné lieu à des discussions passionnées qui se poursuivaient tard dans la nuit, et les experts du groupe ont eu souvent fort à faire. La pièce a fait le tour de la région et tout le monde venait la voir. On en a parlé dans tout le pays. Le ministre de l'action sociale a assisté incognito à une représentation. La région a été sensible à cet honneur.

L'agent du développement avait maintenant un bon point de départ. De nouveaux plans ont été établis: une série de conférences sur l'orientation matrimoniale ont été notamment inscrites au programme. A la demande de la population, une exposition sur l'orientation professionnelle a été organisée. Une brochure exposant d'une manière très simple ce qui s'était passé dans la région a été distribuée à tous. Des centres de collaboration avec la jeunesse, des écoles professionnelles, des organismes d'action sociale ont été créés.

Les maires ont travaillé ensemble à améliorer l'infrastructure de la région. L'auto-enquête du début avait bien convaincu quelques centaines de personnes, mais il s'agissait là d'une élite de collaborateurs bénévoles, choisis pour leurs aptitudes personnelles. Maintenant, toute la masse de la population était entraînée dans le mouvement et les collectivités commençaient à agir. Après une longue période de tâtonnements prudents, la réalisation du projet progressait très rapidement. Après trois années de travail, des changements importants apparaissaient; après trois autres années, il a été possible de dissoudre l'organisme de développement communautaire. Les objectifs avaient été atteints : la région avait subi une véritable transformation.

**N.I.M.O.** .....

LA POLITIQUE CULTURELLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES  
(extrait chap. 1)



# Maurice Imbert

# LE BUDGET CULTUREL DES COLLECTIVITÉS LOCALES

COMITÉ DE L'ÉDUCATION EXTRASCOLAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL  
 CONSEIL DE L'EUROPE  
 STRASBOURG

Dans les conditions actuelles de présentation des comptes communaux, l'évaluation des dépenses culturelles des municipalités ne saurait être qu'approximative. Nul ne saurait sous-estimer, en effet, les conséquences de l'indétermination relative à la définition des rubriques culturelles.

Circonscrit pour certains au strict domaine des beaux-arts et des belles lettres, le champ de l'action culturelle embrasse largement pour d'autres les différentes formes d'activités susceptibles de concourir directement ou indirectement à la formation de l'homme. A la faveur, précisément, des expériences multiples qui se font jour actuellement en matière d'animation socio-culturelle, d'action socio-éducative, d'éducation des adultes, etc... les divergences observées à cet égard ne peuvent que gagner en subtilités nouvelles. Du reste, l'évolution même des pratiques culturelles et des méthodes pédagogiques contribue largement à décloisonner des domaines traditionnellement séparés, tels, par exemple, celui de l'enseignement et du théâtre.

Un tel mouvement, aussi bénéfiques en soient les effets, complique singulièrement la tâche de l'analyste de budgets. Ainsi, pour reprendre la mise en garde d'un interlocuteur britannique, les subventions municipales destinées à couvrir la gratuité des spectacles réservés à la population scolaire se trouvent, selon les cas, être affectées à la rubrique «enseignement» ou à la rubrique «théâtre».

Cette indétermination des nomenclatures et des règles d'imputation, difficile à maîtriser à l'échelle d'un pays, constitue a fortiori un handicap sérieux dans une étude internationale.

En outre, les réglementations externes et internes de l'administration communale induisent des disparités notables dans les modes de gestion et dans la présentation des budgets. Selon que les activités et les équipements municipaux sont en régie directe ou en concession, les dépenses inscrites au budget prennent des significations comptables différentes. Dans le cas d'équipements en régie directe, les dépenses inscrites au budget municipal s'identifient aux dépenses de fonctionnement ou d'investissement de l'équipement considéré et doivent donc être pondérées par la prise en compte des recettes correspondantes. Dans l'autre cas, la dépense municipale définit généralement une subvention d'équilibre destinée à couvrir le déficit d'exploitation. Sous la rubrique «dépenses» se trouvent de la sorte indistinctement mêlées des dépenses proprement dites (afférentes à la gestion des équipements) et des coûts d'exploitation. Bien que constituant identiquement une dépense du point de vue de la comptabilité communale, ces données disparates ne donnent pas la même image de l'effort municipal, dans les domaines considérés, et rendent illusoire toute tentative de comparaison.

Pour ces différentes raisons la présentation brute des dépenses municipales ne reflète donc que de manière approximative l'ampleur exacte des prestations fournies par les collectivités locales, dans le domaine culturel, et ne peut constituer une base valable de comparaison. Il serait du reste tout aussi illusoire de s'en inspirer pour apprécier les charges réelles supportées par les communes, dans la mesure où s'y trouve imputée - selon des modalités variables d'un pays à l'autre - la participation financière de l'Etat ou des instances régionales.

A ces différents obstacles, s'ajoute enfin le problème particulier des dépenses d'équipement, dont l'imputation dans les budgets annuels est fonction des modalités d'emprunt et des subventions diverses, accordées aux municipalités.

L'incidence de ces dépenses dans les charges communales s'apprécie différemment selon qu'elles sont présentées sous forme de «dépenses engagées», ou qu'elles se trouvent incluses dans le montant global de la dette communale, ou ventilées en annuités de remboursement d'emprunt.

Pour pallier ces différentes difficultés et obtenir des informations aussi comparables que possible, nous avons élaboré une grille analytique proposant:

a) Une classification détaillée des prestations culturelles, distinguant les **actions dites «spécifiques»** (art dramatique, lyrique et cinématographique, musique, arts plastiques, lecture publique) et les **actions dites «coordonnées»** (centres culturels, établissements à vocation polyvalente, centres de jeunesse, etc...). Pour chaque rubrique, furent détaillés les différents types de prestation correspondants: diffusion, enseignement, animation.

b) Pour chacune des rubriques ainsi définies, la ventilation des dépenses et des ressources correspondantes s'opérait comme suit:

**1 - dépenses de fonctionnement**

dépenses totales de fonctionnement (activité en régie directe);  
recettes directes (droits perçus auprès des usagers);  
subventions nationales ou régionales (recettes indirectes);  
déficit de fonctionnement couvert par la ville (coût municipal des activités en régie directe ou concédées);  
subventions attribuées à des associations;

**2 - dépenses d'équipement:**

annuités d'emprunt payées en 1966;  
autres dépenses effectuées en 1966;  
part de ces dépenses couverte par des subventions extérieures.

Ces différentes rubriques devraient être complétées à partir du compte d'exploitation de l'année 1966, la référence au budget prévisionnel étant exclue par principe. Seuls ont été exploités les questionnaires ayant satisfait aux exigences requises. Il n'en demeure pas moins que, malgré les précautions prises, les résultats obtenus n'ont qu'une valeur approximative et que seul un effort préalable de normalisation des présentations budgétaires permettrait d'envisager en toute rigueur des comparaisons systématiques.

## I - INCIDENCE DES DÉPENSES CULTURELLES DANS LES BUDGETS COMMUNAUX

Deux indices ont été utilisés pour évaluer l'importance relative des dépenses municipales consacrées à la culture, à savoir:

-évaluation en pourcentage de la part qu'elles représentent dans l'ensemble des dépenses municipales;

- évaluation de la somme dépensée par habitant.

Les résultats obtenus permettent de constater que la masse globale des dépenses culturelles croît en fonction directe de la taille des communes, les variations

observées entre les cas extrêmes allant du simple au quintuple pour le premier indice, de 1 à 19 pour le second (1).

Communes de...	Evaluation en % du Budget global	Evaluation en F. par habitant
- de 100.000 hab.	0,74 %	3,47 F
10.000 à 20.000	2,35 %	8,50 F
20.000 à 50.000	2,61 %	17,53 F
50.000 à 100.000	3,69 %	26,07 F
100.000 à 200.000	3,10 %	40,17 F
200.000 à 500.000	3,60 %	37,05 F
+ de 500.000	4,04 %	69,13 F

On notera que, loin d'être régulière, la progression en pourcentage du budget communal est rapide jusqu'au seuil de 100.000 habitants, à partir de quoi la situation paraît pratiquement stabilisée.

En revanche, la dépense moyenne par habitant croît régulièrement jusqu'à 200.000 habitants, se stabilise jusqu'à 500.000 habitants et augmente de nouveau dans des proportions importantes avec les agglomérations de plus de 500.000 habitants. La disparité des deux courbes n'a pas de quoi surprendre, dans la mesure où le rayon de service des grandes agglomérations, qui constituent généralement de véritables capitales régionales, déborde largement les limites de leur circonscription. Par l'ampleur des ressources dont elles disposent et des services qu'elles assurent, leur budget traduit une capacité d'investissement sans commune mesure avec celle des communes vivant dans une relative autarcie. A cet égard, l'indice de dépense par habitant ne peut avoir qu'une valeur indicative, dans la mesure où il n'exprime pas, dans tous les cas, le service effectivement rendu à la population locale.

De telles disparités ne sont d'ailleurs pas l'apanage exclusif des très grandes agglomérations urbaines. Ainsi avons-nous dû exclure de cette partie de l'analyse la ville de BONN, dont le budget total et les charges culturelles sont sans commune mesure avec les caractéristiques correspondantes des communes de sa taille, en raison précisément de son rôle de capitale.

Il va de soi que les évaluations auxquelles nous aboutissons sont grevées d'une marge d'imprécision due au petit nombre de communes concernées par l'enquête.

.....

(1) La conversion des valeurs monétaires des différents pays en Francs français a été effectuée sur la base des taux de change officiels en vigueur au 1er Juin 1969.



Aussi, nous attacherons-nous moins à la matérialité des chiffres qu'à l'examen des tendances générales qu'ils révèlent. Sur ce point, nous pouvons nous prévaloir d'une concordance significative entre nos résultats et les conclusions d'études analogues effectuées en France dans un passé récent.

En effet, l'enquête effectuée en 1966 par M.M. RACLOT, sous l'égide de la Fédération Nationale des Centres Culturels Communaux, sur un échantillon de 326 communes françaises, aboutit à des estimations relativement proches des nôtres (1):

Communes de...	Évaluation en % du budget municipal Enquête FNCC: Echantillon européen		Estimation en valeur par habitant (en F) Enquête FNCC: Echantillon européen	
- de 10.000 Hab.	1,23 %	0,74 %	3,88	3,47
10 à 20.000	1,44 %	2,35 %	6,22	8,50
20 à 30.000	1,81 % )		8,70 )	
30 à 40.000	1,97 % )	2,61 %	10,42 )	17,53
40 à 50.000	2,16 % )		9,92 )	
50 à 100.000	3,90 %	3,69 %	19,75	26,07
+ de 100.000 Hab.	4,65 %	de 3,10 % à 4,04 %	31,88	de 40,17 à 69,13

La régularité de la relation entre la taille des communes et l'importance de leurs dépenses culturelles n'est, bien sûr, pas aussi systématique que semblent le suggérer les tableaux ci-dessus construits sur la base de valeurs moyennes et annulant de ce fait des écarts significatifs à l'intérieur de chaque catégorie de communes. Déjà, dans une première enquête effectuée par la FNCC en 1963, dont un compte-rendu a été présenté à la Confrontation organisée à Genève, par le Conseil de la Coopération Culturelle en mai 1966, la comparaison des budgets culturels d'une ville industrielle de 20.000 habitants et d'une «cité-dortoir» de 56.000 habitants faisait ressortir une dépense culturelle égale à 2,17 % du budget de la ville industrielle et de 0 % pour la cité-dortoir cinq fois plus peuplée (2). Dans le compte-rendu de l'enquête de 1966, ce problème est évoqué à plusieurs reprises: «... parmi les villes de plus de 100.000 habitants, l'une d'entre elles, Villeurbanne, a un budget de 4 F par habitant, soit très voisin du budget des villes de 5 à 10.000 habitants. Ceci pose le problème des villes satellites et de l'attraction des métropoles dont les installations sont, d'ailleurs, souvent ou saturées, ou insuffisantes, si on veut mener une animation culturelle en profondeur.. On constate aussi, et c'est très important, que, sur 10 villes de banlieue (Paris ou métropoles régionales) 9 ont un budget par habitant inférieur, et souvent de beaucoup, à la moyenne de la tranche...» (3)

(1) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 1.

(2) cf. en annexe «Notice bibliographique» N°2, p. 52

(3) cf. en annexe «Notice bibliographique» N°1, pp. 21, 23, 25

Par ailleurs, il faut souligner que le décalage important, observé entre les deux extrêmes de la hiérarchie urbaine, laisse entier le problème des communes rurales. Or, comme le souligne L. DESPLANQUES à propos des chiffres émanant des enquêtes de la FNCC: «Cette inégalité de la répartition des crédits culturels municipaux est encore aggravée par la prise en considération des communes rurales, mais prend des proportions considérables, pour ne pas dire inquiétantes, si l'on tient compte de l'importance respective des catégories de communes dans la population totale et si l'on examine la répartition de la masse globale des crédits culturels des municipalités.» (1)

Extrapolant les résultats de l'enquête de M. RACLOT à l'ensemble des communes françaises, l'auteur de cette étude aboutit à la conclusion suivante: «Les habitants des communes de moins de 5.000 habitants, qui représentent près de la moitié de la population (45,6 %), ne bénéficient que de moins du dixième de la masse globale du budget des communes et de 2 % à peine de l'ensemble des crédits municipaux en faveur de la culture... Les citoyens des villes de 50.000 habitants ou plus, qui représentent le quart de la population, monopolisent plus de 50 % des crédits municipaux et plus des trois-quarts des crédits culturels... (2). Les conséquences de cette disparité sont d'autant plus lourdes que le budget culturel de l'ensemble des communes représente en France une fraction importante des dépenses publiques consacrées à la culture.

Il serait évidemment du plus haut intérêt de confronter la situation des différents pays d'Europe, à ce propos, et d'examiner les solutions mises en œuvre, soit en vue de favoriser des réalisations spécifiques à l'échelon des communes rurales, soit pour faciliter les échanges entre ces dernières et les agglomérations urbaines.

S'agissant des communes urbaines de faible importance comme des communes rurales, la question se pose, néanmoins, de déterminer les causes effectives de leur «retard» dans le domaine culturel. Le recours à des arguments psychologiques (moindre sensibilisation aux problèmes culturels) est bien souvent la règle en la matière. Telle est, par exemple, la thèse défendue par le Docteur Edgard BAVAREL, maire de Monthey, commune helvétique de 10.000 habitants, qui fournit la preuve qu'une vie culturelle florissante est possible dans une petite ville et qui a su, en suscitant «l'enthousiasme et la générosité» d'animateurs bénévoles, mettre en œuvre des moyens à sa mesure, tout en consacrant 3 % du budget municipal à la culture, soit 15 F par habitant en 1966:

«Les moyens financiers d'une petite commune ne sont pas comparables à ceux que peuvent mettre en œuvre les grandes. En chiffres absolus, c'est juste. Mais en chiffres relatifs? Pourquoi les dépenses d'une petite commune ne pourraient-elles pas s'élever, à peu de choses près, au même montant par habitant? Ces moyens existent sûrement. Ce qui manque, le plus souvent, c'est la conscience que devraient avoir les responsables, les administrateurs, de l'importance capitale du problème...» (3).

(1) cf. en annexe «Notice bibliographique» N°3, p. 2

(2) cf. en annexe «Notice bibliographique» N°3, p.7

(3) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 2, p. 37

Quelle que soit la part de vérité que recèle une telle appréciation, on ne peut négliger, pour autant, le poids de déterminations diverses dont l'analyse reste malheureusement à faire.

Ainsi, importerait-il de tenir compte notamment:

- d'impératifs **techniques et financiers** caractérisant les normes de fonctionnement et les seuils de rentabilité minimale propres à chaque type d'activité. C'est dire qu'au dessous d'un certain seuil de fréquentation potentielle, certaines réalisations ne peuvent être envisagées, tels l'entretien d'une troupe de théâtre, la construction d'un musée, etc...;
- des contraintes liées non seulement au volume, mais à la **structure du budget** communal (faible élasticité des budgets modestes);
- des caractéristiques du **mode de vie** local (propension à la mobilité, à la fréquentation des centres urbains attractifs).  
De la pondération de ces différents facteurs, devraient découler des recommandations et des solutions pratiques qui n'iraient pas nécessairement dans le sens d'une dissémination systématique des efforts, mais pourraient tout aussi bien s'orienter vers la recherche d'une coordination et d'un regroupement des initiatives, en tenant compte des solidarités nouvelles qui se tissent entre les communes d'une même région.

Dans ses recommandations aux communes qui lui sont affiliées la «OSTERREICHISCHER STAEDTEBUND» entérinait, du reste, en 1964, ce principe d'une disparité des dépenses culturelles, les pourcentages proposés s'établissant comme suit (2):

- communes de 20.000 habitants ou moins: 1 %
- communes de 100.000 habitants ou moins: 2,5 %
- communes de 100.000 à 300.000 hab.: 4 %

Il suffit, par ailleurs, d'examiner les effets de l'accroissement des dépenses culturelles des communes, au fil des années, pour constater que, loin d'atténuer les inégalités de départ, l'évolution aboutit, au contraire, à les accentuer.

Ainsi, la comparaison des deux enquêtes françaises de la FNCC, effectuées respectivement en 1963 et 1966, permet de constater qu'en l'espace de 3 ans, «alors que le budget total des communes s'est accru à un rythme annuel de 10 %, leur budget culturel a bénéficié d'un taux de progression deux fois et demi plus élevé, de l'ordre de 24 % par an et a pratiquement doublé au cours de ces trois années...». Mais «... les taux d'accroissement annuels les plus élevés s'appliquent aux villes importantes... les villes de moins de 50.000 habitants enregistrant une progression inférieure à la moyenne» (1).

(1) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 3, p. 8.

(2) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 2, p. 18

Il importerait de savoir si cette évolution ségrégative se trouve vérifiée au plan international, eu égard au fait que l'accroissement général, ainsi qu'en témoigne l'étude sur «la politique socio-culturelle de quelques villes européennes» effectuée en 1963, à l'initiative de l'Association des Maires de France (1): «Il n'est pas rare que les villes qui, jusqu'alors, ne prévoyaient aucun crédit à ce titre, décident de la création d'un budget culturel d'emblée important, tel, par exemple, celui de Gladsaxe, au Danemark, créé en 1963, dont le montant s'élève à 220.000 K2 - soit l'équivalent de 2,20 F par habitant... Le mouvement s'étend également au bénéfice des associations culturelles et artistiques qui reçoivent une aide grandissante des municipalités (par exemple: à Modène, en Italie, 3.000 L en 1964, contre le tiers l'exercice précédent, à Erlangen, en Allemagne, 99.180 DM en 1964, contre 58.135 en 1962).

Il ne peut être question, enfin, d'enregistrer l'incidence grandissante des dépenses culturelles dans les budgets communaux, sans souligner ses répercussions sur l'équilibre des finances locales. Ainsi, «entre 1961 et 1966, les dépenses culturelles de l'ensemble des communes françaises ont augmenté plus rapidement (+ 73 %) que les recettes fournies par les subventions et la taxe locale. L'écart n'a pu être comblé que par une augmentation considérable du produit des centimes (+ 101 %) ... Une étude effectuée par la Société Centrale pour l'équipement du territoire, en 1968, prévoit qu'entre 1966 et 1975 l'augmentation des dépenses de fonctionnement (144 %) sera couverte, de plus en plus, par le produit des centimes (+ 240 %)... »(2).

Cet appel croissant à la fiscalité directe, dont la nécessité apparaît au moment même où se multiplient les charges des communes, dans les différents secteurs de la gestion municipale: enseignement, urbanisme, équipements collectifs, etc..., risque de freiner, à plus ou moins brève échéance, le développement des initiatives locales en faveur de la culture. Aussi, conviendrait-il d'examiner les solutions diverses, susceptibles d'être envisagées, en vue de rééquilibrer la répartition des charges entre les différentes instances responsables.

## II - RÉPARTITION DES DÉPENSES CULTURELLES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le poids des particularismes locaux exerce sans aucun doute une influence notable dans les formes d'expression culturelle propres à chaque ville. Mais ses

(1) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 4.

(2) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 5, p. 11.

effets ne peuvent masquer des constantes remarquables liées soit aux traditions nationales, soit aux priorités propres à chaque échelon de la hiérarchie urbaine.

Les variations enregistrées à cet égard par notre enquête sont symptomatiques. On constate, en effet, à la lecture du tableau de la page suivante que le **théâtre** absorbe à lui seul la moitié des dépenses culturelles des villes de quatre pays:

- République Fédérale d'Allemagne,
- Suisse,
- France,
- Belgique

La **musique** occupe une position privilégiée en:

- Italie
- Suisse

Les **arts plastiques** en:

- Italie
- Pays-Bas
- Suisse

Quant aux **bibliothèques**, elles jouissent au Royaume-Uni d'une position incomparable, à tel point que les villes anglaises de notre échantillon leur consacrent les deux tiers de leurs crédits culturels. Dans les communes suédoises, la proportion moyenne approche 40 %.

Sous la rubrique «activités coordonnées», nous avons regroupé l'ensemble des actions assumées par des institutions à vocation mixte (socio-culturelle, socio-éducative, etc...) ou par des équipements polyvalents:

- Maisons de la Culture,
- Maisons de Jeunes,
- Foyers d'Education Populaire, etc...

C'est en République Fédérale d'Allemagne que ce champ d'action paraît le plus développé, bien que les municipalités concernées par l'enquête ne lui consacrent environ qu'un dixième de leur budget culturel.

Dans les autres pays, les supports traditionnels de l'action culturelle absorbent la quasi-intégralité des financements. Cette constatation doit, du reste, être nuancée, dans la mesure où la discrimination opérée entre activités «spécifiques» et activités «coordonnées» n'est pas aussi tranchée qu'il peut paraître. Il suffit d'évoquer, par exemple, le remarquable effort d'ouverture pédagogique des bibliothèques anglaises, ou de certains musées, qui peuvent être considérés comme de véritables centres culturels, pour constater que le décloisonnement des formes d'expression n'est pas l'apanage exclusif des institutions et des équipements dits «polyvalents».

Répartitions des dépenses culturelles par secteurs d'activités						
(Classement des communes par pays)						
Classement géographique des communes	Actions spécifiques				Actions coordonnées	Total
	Théâtre	Musique	Arts plastiques	Lecture publique		
	%	%	%	%	%	
Belgique	<b>47</b>	13	17	18	5	100
France	<b>52</b>	20	20	5	3	100
	60	17	12	11		
Italie	19	<b>30</b>	<b>36</b>	14	1	100
	20	43	26	11		
Pays-Bas	28	21	<b>24</b>	<b>21</b>	6	100
République Fédérale d'Allemagne	55	13	6	15	11	100
	50	10	16	24		
Royaume-Uni	5	3	18	63	1	100
	2	3	11	84		
Suède	27	8	<b>23</b>	<b>38</b>	4	100
Suisse	<b>54</b>	<b>26</b>	8	11	1	100
	36	22	26	16		

Les chiffres (en petits caractères) sont extraits de l'annuaire de l'Institut International Des Statistiques de La Haye: «Culture & Sports statistics», 1951-1957, Volume E 1. Ces pourcentages à l'inverse des nôtres, ne portent que sur les actions «spécifiques».

Pour contrôler la pertinence de nos résultats, nous avons confronté nos données avec celles émanant des publications de l'Institut International de Statistiques de La Haye (1).

Cet organisme a publié en 1961 une analyse détaillée des dépenses culturelles de 235 villes réparties dans 20 pays européens. Malgré l'ancienneté relative du recensement (1957), les variations enregistrées d'un pays à l'autre sont suffisamment voisines des nôtres (cf. le tableau ci-dessus) pour que nous soyons fondés à y voir une confirmation de nos observations (2).

Pour importants qu'ils soient, les écarts observés au plan international restent nettement inférieurs à ceux que l'on observe en classant les villes en fonction de leur taille:

(1) Cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 2, pp. 96 à 108.

(2) On trouvera une autre confirmation des tendances observées en R.F.A. (théâtre) et en Suède (bibliothèques) dans le compte-rendu de la Confrontation de Genève (Document N 2, pp. 18, 19)

## Répartition des dépenses culturelles par secteurs d'activités

Communes de	Actions spécifiques				Actions coordonnées	Total
	Théâtre	Musique	Arts plastiques	Lecture publique		
	%	%	%	%	%	
- de 10.000 Hab.	3	24	2	23	<b>49</b>	100
10 à 20.000 Hab.	12	<b>33</b>	3	<b>37</b>	15	100
20 à 50.000 Hab.	31	15	18	19	17	100
50 à 100.000 Hab.	24	18	14	31	13	100
100 à 200.000 Hab.	<b>39</b>	21	15	16	9	100
200 à 500.000 Hab.	<b>49</b>	11	12	22	6	100
+ de 500.000 Hab.	<b>44</b>	8	12	27	9	100

Les variations observées pour chaque secteur d'intervention sont d'une régularité remarquable:

- La part relative des crédits affectés aux **spectacles** (théâtre, art dramatique, etc..) croît régulièrement en fonction de la taille des communes, jusqu'à occuper une position prépondérante dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants.
  - Au contraire, la part réservée à la **musique** culmine dans les petites villes, principalement dans les communes de 10.000 habitants, se stabilise à un niveau de l'ordre de 15 à 20 % jusqu'au seuil de 200.000 habitants et décroît dans les grandes agglomérations.
  - Les **arts plastiques** dont l'incidence est pratiquement nulle dans les budgets culturels des communes de moins de 20.000 habitants occupent une position stationnaire dans les strates supérieures de la hiérarchie urbaine (de l'ordre de 15 % du budget culturel).
  - La part réservée à la **lecture publique** est relativement stable aux différents échelons de taille urbaine.
  - Les **formules mixtes d'action culturelle** (centres culturels polyvalents, foyers de jeunes, etc...) sont, comme la musique, l'apanage des petites villes et tout particulièrement des communes de moins de 10.000 habitants.
- Du fait même, les budgets culturels propres à chaque catégorie de villes s'organisent en fonction de priorités nettement contrastées:
- a) concentration des efforts des **communes de moins de 10.000 habitants** en faveur des formules d'action coordonnées, de type socio-culturel et socio-éducatif, et des équipements polyvalents;
  - b) priorité à la musique et aux bibliothèques dans les **communes de 10.000 à 20.000 habitants**;
  - c) distribution relativement équilibrée des différents secteurs d'intervention dans les **communes de 20.000 à 100.000 habitants**;
  - d) importance prédominante des spectacles dans les agglomérations de **plus de 100.000 habitants**.

Au vu de ces résultats, qui coïncident pratiquement avec les conclusions de l'enquête FNCC effectuée en 1966 auprès d'un échantillon de villes françaises, il serait tentant de conclure avec P. DESPLANQUES: «... à une certaine spécialisation des actions par catégorie de communes, cette spécialisation semblant aboutir à une sorte de partage des tâches... passant insensiblement d'une action de diffusion dans les grandes villes à une action d'animation dans les petites communes.» (1) Mais cette spécialisation relative ne doit pas faire illusion, dans la mesure où les villes importantes consacrent en réalité des sommes supérieures par habitant aux actions dites «d'animation», indépendamment de l'effort qu'elles assument, par ailleurs, en faveur des actions spécifiques.

Ainsi, les sommes consacrées aux actions coordonnées représentent, dans l'enquête FNCC de 1966, les ratios ci-après:

Villes de... Habitants	en % du budget culturel	en Francs par habitant
5 à 10.000 Habitants	45 %	1,74
10 à 20.000 Habitants	21 %	1,30
20 à 30.000 Habitants	21 %	1,81
30 à 40.000 Habitants	20 %	2,07
40 à 50.000 Habitants	15 %	1,0
50 à 100.000 Habitants	14 %	2,74
+ de 100.000 Habitants	8 %	2,50

Si donc on peut parler de spécialisation à propos des petites communes, dont l'action culturelle s'appuie, en effet, essentiellement sur des activités et des équipements d'animation polyvalente, tel n'est pas le cas des villes plus importantes qui ne négligent nullement les possibilités qui s'offrent en ce domaine, malgré l'importance dominante des efforts qu'elles consacrent aux actions spécifiques de diffusion artistique et littéraire (2).

Il apparaît, d'ailleurs, à la comparaison des résultats fournis en 1963 et 1966 par les enquêtes françaises de la FNCC, qu'une évolution se dessine en faveur d'une atténuation progressive des déséquilibres traditionnels des budgets culturels communaux. Ainsi, en l'espace de trois ans, les communes françaises de 10.000 à 20.000 habitants ont privilégié le financement des bibliothèques et des centres culturels, réduisant, de la sorte, la part prépondérante de la musique. Dans les

(1) cf: en annexe «Notice bibliographique», N° 3, pp: 22, 23.

(2) Pour l'ensemble des villes représentées dans l'échantillon de l'enquête française de la FNCC, l'augmentation moyenne des dépenses affectées aux centres culturels et aux actions polyvalentes a été de 628 % entre 1963 et 1966, alors que les budgets culturels dans leur ensemble n'ont progressé que de 91 % durant la même période.



différentes tranches de peuplement qui s'échelonnent de 20.000 à 100.000 habitants, un effort particulièrement dynamique s'est dessiné en faveur des arts plastiques, qui faisaient traditionnellement figure de parents pauvres. Quant aux agglomérations de plus de 100.000 habitants, qui consacrent traditionnellement la plus large part de leurs crédits culturels au théâtre, elles ont centré plus particulièrement leurs efforts sur la musique et les arts plastiques, dont les indices d'augmentation ont été respectivement de 113% et 108 % en 3 ans, contre 61 % pour les spectacles.

En définitive, il semble bien qu'un certain équilibre tende à se réaliser entre les divers constituants du budget, traduisant, comme le suggère M.M. RACLOT «une tendance à une utilisation plus importante des possibilités existantes, et une recherche d'une meilleure diffusion des autres actions» (1).

Cette tendance à une diversification croissante des prestations semble générale, à la seule exception des communes de moins de 10.000 habitants, qui semblent trouver dans les formules mixtes et les centres polyvalents des formules particulièrement adaptées à l'échelle de leurs moyens et de leurs besoins.

### III - INCIDENCE RESPECTIVE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DES CRÉDITS D'ÉQUIPEMENT DANS LES BUDGETS CULTURELS

La répartition des dépenses culturelles, toutes actions comprises, s'établit pour les différentes catégories de villes de notre échantillon, dans les proportions ci-après:

Communes de...	ACTIONS SPÉCIFIQUES		ACTIONS COORDONNÉES		TOTAL
	Fonctionnement %	Équipement %	Fonctionnement %	Équipement %	
- de 10.000 habitants	49	2	49	-	100
10 à 20.000 habitants	85	-	15	-	100
20 à 50.000 habitants	81	2	8	9	100
50 à 100.000 habitants	78	9	9	4	100
100 à 200.000 habitants	86	5	8	1	100
200 à 300.000 habitants	90	4	4	2	100
300.000 et +	86	5	6	3	100

(1) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 1, pp: 39 à 77.

Au total, les dépenses d'équipement ne représentent qu'une très faible proportion des charges culturelles globales, les taux supérieurs étant de :  
 11 % dans les communes de 20.000 à 50.000 habitants et  
 13 % dans les communes de 50.000 à 100.000 habitants.  
 Leur incidence est pratiquement nulle dans les communes de moins de 20.000 habitants.

Il faut toutefois nuancer cette remarque générale en précisant que l'effort d'équipement est proportionnellement plus important, dans l'ensemble, en ce qui concerne les actions coordonnées (centres culturels, équipements polyvalents,...) que dans les domaines traditionnels de diffusion artistique et littéraire.

Cette tendance semble traduire le fait que, dans les domaines traditionnels, les actions municipales s'appuient essentiellement sur le potentiel d'équipements existants, alors que le champ des actions coordonnées, plus récemment ouvert à l'initiative des collectivités locales, implique la création d'équipements appropriés. Seules les communes d'une importance suffisante (+ de 20.000 habitants) sont cependant à même d'investir en ce domaine.

Communes de...	Répartition interne des dépenses affectées aux			
	Actions spécifiques		Actions coordonnées	
	Fonctionnement %	Équipement %	Fonctionnement %	Équipement %
- de 10.000 habitants	92	8	100	-
10 à 20.000 habitants	100	-	100	-
20 à 50.000 habitants	98	2	47	53
50 à 100.000 habitants	90	10	69	31
100 à 200.000 habitants	95	5	89	11
200 à 300.000 habitants	96	4	67	33
+ de 300.000 habitants	95	5	67	33

Il aurait été évidemment intéressant d'approfondir l'analyse en vue d'apprécier l'incidence des charges d'équipement pour chaque secteur d'intervention spécifique. Les limites de notre échantillon n'autorisent malheureusement pas des analyses aussi fines, qui n'ont d'ailleurs été abordées que de manière fragmentaire dans les différentes études dont nous disposons.

#### IV - PART COMPARÉE DES CHARGES DIRECTES ET DES SUBVENTIONS DANS LES DÉPENSES CULTURELLES MUNICIPALES

L'importance relative des subventions accordées à des associations est un indice éclairant de la conception qu'ont les municipalités du rôle et du style de

responsabilité qu'elles estiment devoir assumer, en tant que mandataires des intérêts de leurs administrés et détentrices du pouvoir local. Les options sur ce point varient largement d'une ville à l'autre à l'intérieur d'un même pays, ainsi que l'ont montré notamment des enquêtes réalisées en France et en République Fédérale d'Allemagne.

Il reste que le principe d'une action favorisant, par priorité, le soutien des initiatives extra-municipales est particulièrement répandu dans certains pays tels que le Danemark, et constitue même parfois un impératif, comme c'est le cas en République Fédérale d'Allemagne, où le principe de subsidiarité est d'institution légale (1).

Faute de pouvoir confronter sur ce point les résultats de notre enquête à des statistiques plus étoffées et plus sûres, nous ne nous hasarderons pas ici à des comparaisons internationales à partir de nos seules observations, qui s'appuient, pour de nombreux pays, sur un nombre de communes par trop limité. Mais il n'est pas sans intérêt de souligner que, quelles que soient la marge d'autonomie de chaque commune et les orientations dominantes propres à chaque pays en ce domaine, la part relative des subventions **culmine d'une manière générale dans les budgets des petites villes**, et décroît régulièrement au fur et à mesure qu'augmentent la taille des villes et l'ampleur des budgets culturels des municipalités. La part relative des crédits affectés à la gestion directe et des sommes distribuées en subventions, se répartit, en effet, comme suit dans les budgets de fonctionnement:

Communes de...	Actions directes %	Subventions %	Total
- de 10.000 habitants	42	58	100
10 à 20.000 habitants	58	42	100
20 à 50.000 habitants	79	21	100
50 à 100.000 habitants	87	13	100
100 à 200.000 habitants	86	14	100
200 à 300.000 habitants	93	7	100
+ de 300.000 habitants	91	9	100

Il faut donc conclure que, indépendamment des options de principe auxquelles se réfèrent les autorités municipales dans leur politique d'animation culturelle, des déterminations diverses, variables selon l'importance des villes, contribuent à infléchir les choix qu'elles ont à opérer entre la prise en charge directe des activités culturelles et l'encouragement des initiatives locales.

(1) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 6 et N° 7, pp. 64 et 65

On conçoit aisément, du reste, que les communes importantes, disposant d'un patrimoine propre d'équipements et de services culturels municipaux, soient tenues d'assurer, par priorité, l'entretien, le fonctionnement et la mise en valeur de ce patrimoine. De surcroît, la demande potentielle est suffisante, de même que les moyens dont elles disposent, pour qu'elles puissent engager sans risques excessifs des opérations souvent coûteuses, avec l'avantage d'une plus grande aptitude à contrôler l'utilisation et la rentabilité des crédits engagés.

En revanche, les petites communes se trouvent pour la plupart dénuées d'équipements propres, et ne peuvent justifier dans bien des cas ni des moyens nécessaires ni d'un champ d'action suffisant pour initier de leur propre chef une politique culturelle d'obédience strictement municipale. Les caractéristiques dominantes de leur budget culturel (priorité aux actions coordonnées sur les actions spécifiques, quasi-inexistence des dépenses d'équipement et affectation prioritaire des crédits culturels à des actions d'aide et d'encouragement) définissent de manière cohérente l'orientation d'une politique contrainte à exploiter au mieux les ressources humaines et financières disponibles à l'échelon local, et limitée dans ses capacités d'intervention directe.

On peut ainsi se demander si, au-dessous du seuil de 20.000 habitants, la commune constitue, sauf exceptions, une unité de peuplement susceptible d'assumer de manière autonome les conditions nécessaires au développement d'une action culturelle diversifiée et dynamique. Il convient, en tout cas de ne pas perdre de vue que le handicap des communes rurales et des petites villes, face aux exigences requises dans la plupart des domaines de diffusion artistique, n'est pas seulement d'ordre financier, mais tient tout autant aux limites de leur aire d'intervention, qui justifie mal des investissements onéreux, et risque de favoriser le recours aux palliatifs et aux solutions de fortune.

Sans doute peut-on admettre que ce problème trouve une solution, partielle au moins, dans l'attraction spontanée qu'exercent les grandes villes sur leur environnement. Il n'en demeure pas moins que les petites communes peuvent jouer en ce domaine un rôle irremplaçable, pour peu qu'elles sachent regrouper leurs efforts, se partager les tâches et concentrer leur action en vue d'une utilisation plus rationnelle de leurs ressources et d'une amélioration des prestations fournies.

## **V - PORTÉE ET LIMITES DE L'ANALYSE BUDGÉTAIRE POUR L'ÉVALUATION ET LE CONTROLE DES POLITIQUES CULTURELLES MUNICIPALES**

Pour cerner complètement leur objet, les analyses auxquelles nous nous sommes livré auraient dû normalement être développées jusqu'à l'étude comparée des coûts relatifs aux différents secteurs d'intervention culturelle. Les indices de dépense ne peuvent, en effet, être valablement appréciés que confrontés à l'importance du service rendu, c'est à dire à l'ampleur de la clientèle touchée.

Mais de telles analyses ne peuvent être légitimement envisagées que sur la base de données parfaitement homogènes et de nomenclatures soigneusement normalisées. Nous nous heurtons, là, à une limite fondamentale des études de budgets municipaux, qui ne pourra être dépassée qu'au prix d'un effort préalable de normalisation des présentations budgétaires, dont la nécessité a déjà été soulignée dans l'introduction de ce chapitre (1).

En outre, l'appréciation exacte des efforts consacrés à la culture doit s'appuyer sur des indices plus diversifiés que ceux dont nous avons dû nous satisfaire. Sans doute, l'évaluation des crédits culturels en pourcentage du budget municipal constitue en la matière un indice de base. Encore faudrait-il tenir compte des particularités propres à chaque ville, en ce qui concerne notamment:

- le poids des charges à assumer dans des secteurs aussi divers que l'urbanisme, l'éducation, etc...;
- l'importance des retards à combler en matière d'équipements et de services d'action culturelle;
- la contribution de l'initiative privée, des associations, d'organismes publics (écoles, universités, instituts d'art, etc...) à la vie culturelle locale;
- la base de ressources financières de la commune (part relative des impôts personnels et de la taxe appliquée aux entreprises...).

De la même manière, la taille des communes ne reflète qu'approximativement l'ampleur exacte des exigences auxquelles elles doivent faire face. A volume de peuplement égal, les villes - centres et les cités satellites définissent deux situations extrêmes entre lesquelles il ne peut y avoir de commune mesure. Le pouvoir d'attraction des unes et le degré de dépendance des autres interviennent de manière déterminante dans la définition de leur propre champ d'action, de même que le rythme d'industrialisation, le taux d'expansion économique et le niveau de richesse de la population conditionnent fortement la marge de leurs possibilités.

A condition de satisfaire à ces exigences diverses, l'analyse des comptes culturels peut apporter de précieux enseignements, tant dans l'optique comparative qui a guidé la présente étude, qu'en tant qu'outil de contrôle permettant aux responsables de tester la pertinence des choix effectués et les résultats de leur action. « Sans doute les notions de dépense, de coût et de rentabilité financière ne peuvent constituer à elles seules des critères suffisants pour définir une

.....

(1) A la suite des études entreprises en France sur la « politique culturelle de 7 villes françaises » (cf. « Notice bibliographique », Document N° 6) une grille d'analyse a été élaborée dans cette perspective, par le Service des Etudes & Recherches du Ministère des Affaires Culturelles et le Centre d'Etudes des Techniques Economiques Modernes (CETEM) dirigé par le Pr. Piatier, avec la participation de Jean Verpraet, Directeur de l'Office Social & Culturel de Rennes.

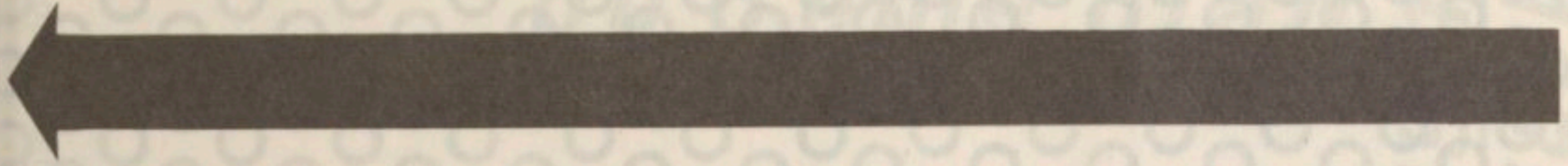
politique culturelle. Du moins peuvent-elles aider à tirer le meilleur parti des crédits disponibles, compte tenu des objectifs visés. Il n'est pas négligeable par exemple de constater que telle manifestation artistique, intéressant une minorité d'initiés, devient incompatible avec les objectifs d'une politique de large diffusion, dès lors qu'elle atteint un coût jugé excessif.» (1)

L'analyse financière est toutefois impropre à cerner l'ensemble des processus de transfert de ressources mis en jeu par l'action culturelle. Ainsi en est-il notamment du problème de la répartition des charges culturelles entre les centres urbains attractifs et les communes bénéficiant de leur rayonnement. Il ne fait pas de doute que du strict point de vue comptable, la commune - centre supporte les charges et les déficits d'équipements qui sont, en fait, d'intérêt régional. Mais l'avantage que tirent de cette situation les communes périphériques doit être apprécié en tenant compte du fait qu'elles contribuent au dynamisme économique de la ville-centre par la main-d'œuvre et la clientèle qu'elles fournissent aux entreprises industrielles et commerciales généralement concentrées dans cette dernière, et qui constituent une source de revenus privilégiée pour les finances communales. Seule une analyse économique globale peut permettre d'apprécier valablement, en l'occurrence, la balance exacte des échanges de services et des transferts de richesse. Des études ont déjà été engagées en ce sens (2). On peut gager qu'elles aideront utilement à la mise au point des modalités d'échange et de coopération entre les communes désireuses d'associer leurs efforts, en vue d'une meilleure répartition des tâches et d'une plus grande efficacité de leur action.

M. IMBERT .....

(1) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 8, p.10

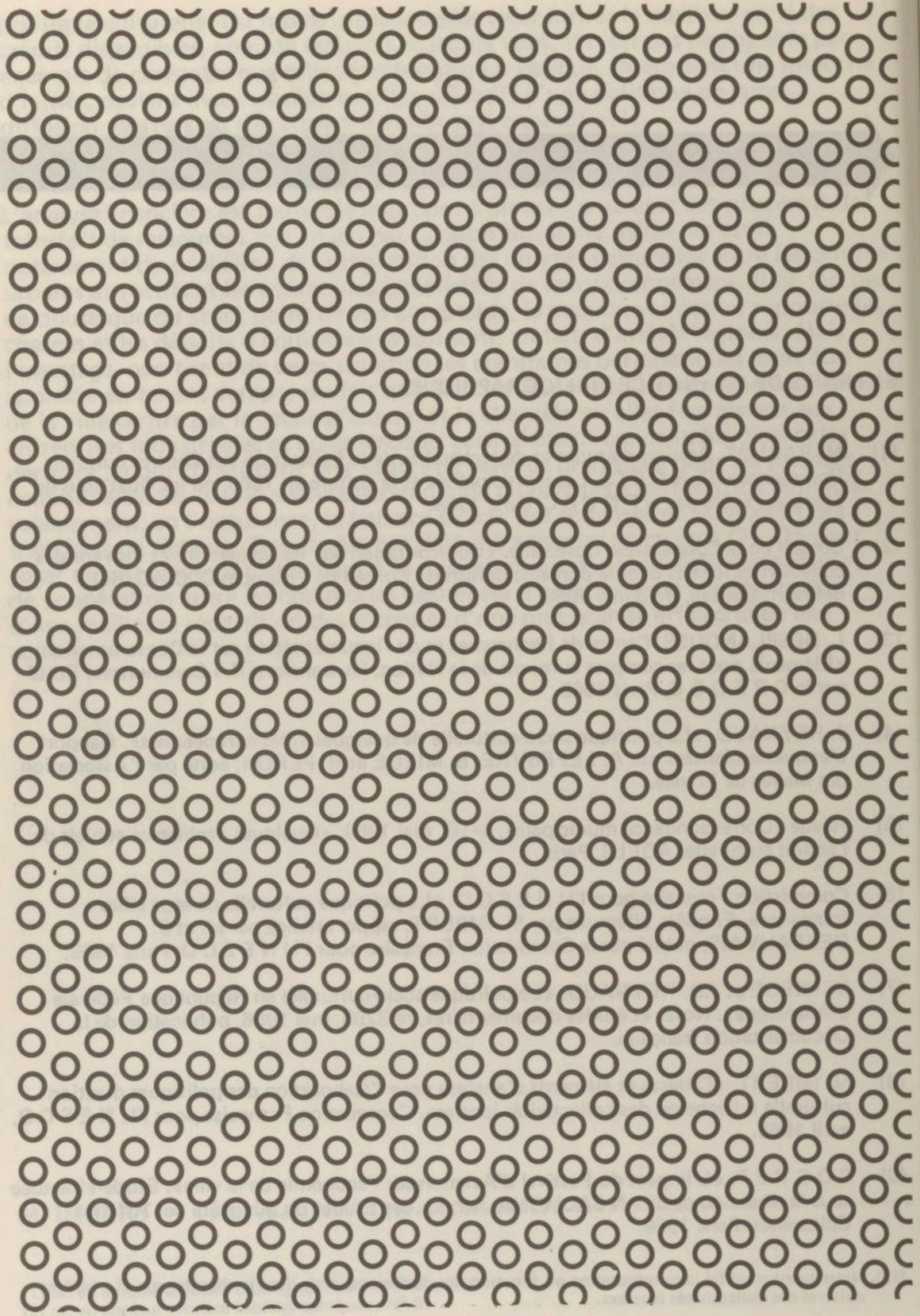
(2) cf. en annexe «Notice bibliographique», N° 9



## EXTRAITS DE LA «NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE»

- (1) M. RACLOT. Ateliers d'études et de recherches de la Fédération des Centres culturels Communaux (F.N.C.C.C.), Les municipalités et la culture en 1966, ou les Quat'sous de l'Opéra». Edité par la F N C C C; Paris 1968.
- (2) Conseil de la Coopération Culturelle. «Confrontation sur les obligations et moyens des collectivités locales dans le domaine culturel». Conseil de l'Europe; CCC/AC (66) définitif; Genève, 9-13 mai 1966.
- (3) L. DESPLANQUES. Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation. «Eléments pour les comptes culturels de la Nation, les transferts des Communes». Edité par le C R E D O C, Paris 1968.
- (4) J. REYNAUD. «La politique socio-culturelle de quelques villes européennes». Rapport d'enquêtes réalisées par A. LEFEBVRE, B. MIEGE et R. PERON; édité par l'Association des Maires de France.
- (5) Revue «Correspondance municipale», n° 98, mai 1969, «Quelques problèmes actuels de l'action culturelle. ADELS, Paris.
- (6) Commission Française pour l'U N E S C O. «La politique culturelle de sept villes françaises». Enquête effectuée par M. IMBERT; rapport rédigé par M. et S. DEBEAUVAIS, publié par la Commission Française pour l'U N E S C O; Paris 1969.
- (7) M. MIEGE et J.D. REYNAUD. «La politique socio-culturelle en République Fédérale d'Allemagne». Notes et études documentaires, n° 3295, mai 1966, publication de la Documentation française.
- (8) M. IMBERT. «Critères et éléments d'analyse pour l'élaboration des politiques d'action culturelle à l'échelon des collectivités locales». Commission Française pour l'U N E S C O, avril 1968.
- (9) S O G R E P. «L'impact du Festival d'Avignon sur l'économie de la ville». Etude effectuée sous la direction de JEAN SALMONA; Service des Etudes du Ministère des Affaires Culturelles, Paris 1969.

N.B. Nous avons modifié la numérotation en fonction des documents cités dans le chapitre sur «Le budget culturel des collectivités locales».

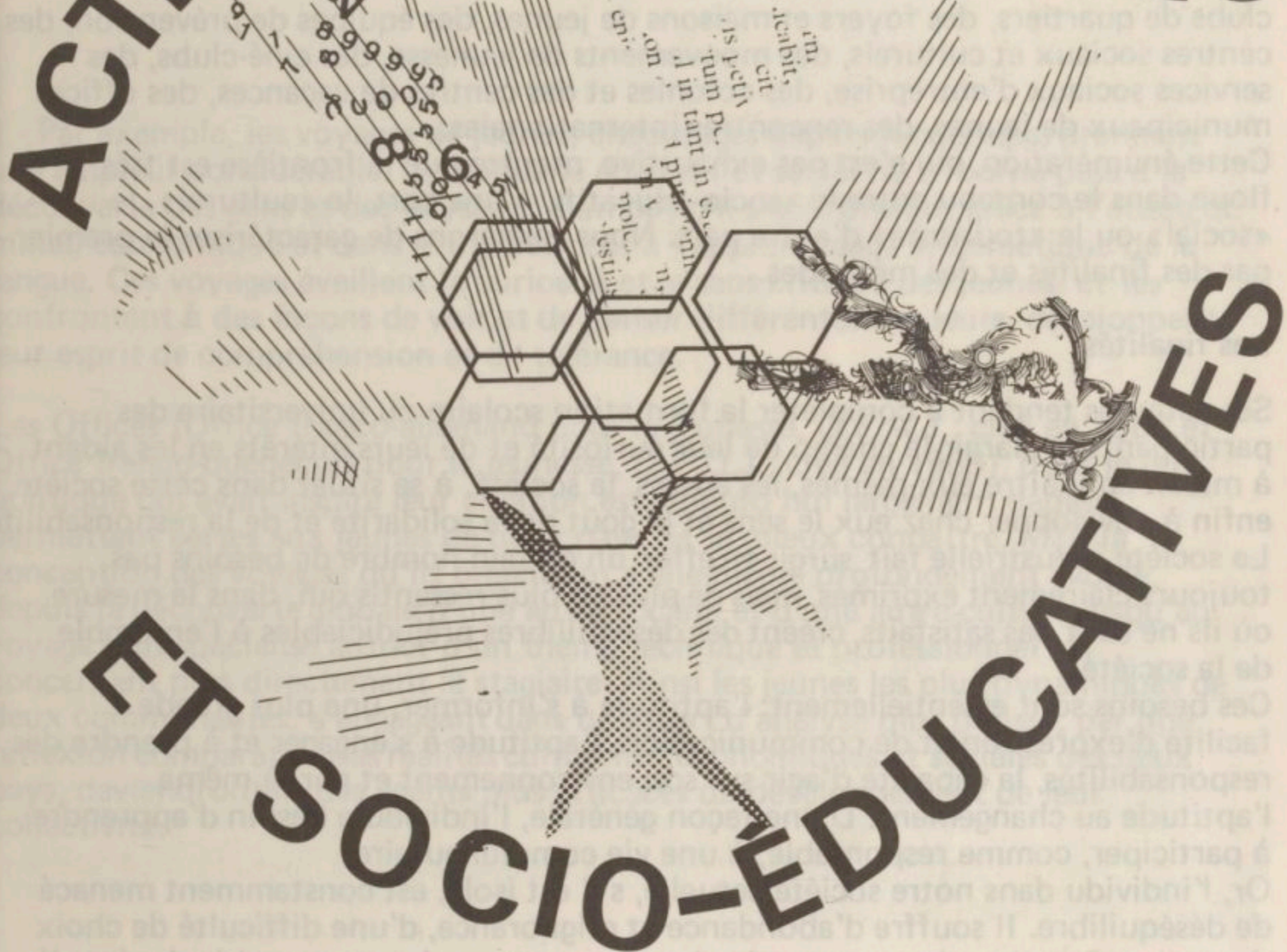




**Extrait du rapport  
de la commission  
du 6ème plan**

**1971  
1975**

**ACTIVITÉS SPORTIVES**



**ET SOCIO-ÉDUCATIVES**

**LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR SOCIO-EDUCATIF**

S'il est aisé de définir les activités sportives et de plein air, et à un degré moindre les activités culturelles, il est très difficile de définir les activités socio-éducatives dont le contenu et les finalités, bien moins connus du grand public, sont presque uniquement perçus sous l'angle des loisirs, et dont le champ déjà très vaste s'élargit chaque jour.

Aussi essaierons-nous de définir le contenu et le rôle des activités socio-éducatives avant de parler du développement de la demande dans ce secteur et de la répartition des tâches entre les différents partenaires.

## I - EVOLUTION DU CONTENU ET DU ROLE DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

L'animation socio-éducative est un secteur très vaste, aux contours nécessairement mal définis et dont l'importance ne cesse de grandir.

Plus de 6.000 animateurs permanents et des milliers de bénévoles animent des clubs de quartiers, des foyers et maisons de jeunes, des équipes de prévention, des centres sociaux et culturels, des mouvements de jeunesse, des ciné-clubs, des services sociaux d'entreprise, des colonies et des centres de vacances, des offices municipaux de jeunes, des rencontres internationales...

Cette énumération, qui n'est pas exhaustive, montre que la frontière est très floue dans le contenu entre le «socio-éducatif» d'une part, le «culturel», le «social» ou le «tourisme» d'autre part. Nous essaierons de caractériser le premier par des finalités et des méthodes.

### Les finalités

Ses activités tendent à compléter la formation scolaire ou universitaire des participants, à élargir le champ de leur curiosité et de leurs intérêts en les aidant à mieux connaître eux-mêmes, les autres, la société, à se situer dans cette société, enfin à développer chez eux le sens et le goût de la solidarité et de la responsabilité. La société industrielle fait surgir en effet un certain nombre de besoins pas toujours clairement exprimés, mais de plus en plus ressentis qui, dans la mesure où ils ne sont pas satisfaits, créent des déséquilibres préjudiciables à l'ensemble de la société.

Ces besoins sont essentiellement: l'aptitude à s'informer, une plus grande facilité d'expression et de communication, l'aptitude à s'engager et à prendre des responsabilités, la capacité d'agir sur son environnement et par là même l'aptitude au changement. D'une façon générale, l'individu a besoin d'apprendre à participer, comme responsable, à une vie communautaire.

Or, l'individu dans notre société actuelle, s'il est isolé, est constamment menacé de déséquilibre. Il souffre d'abondance et d'ignorance, d'une difficulté de choix dans ses goûts, ses valeurs, ses attitudes. Il ne se sent plus responsable de rien. Il subit et souvent il fuit. Les résultats sont: dans certains cas la passivité et le divertissement, dans d'autres cas la contestation violente et parfois la névrose, la drogue, le suicide.

### Les méthodes

Tout l'art de l'animateur consiste, aidé par la vie associative, à faire que l'individu, à partir d'une activité librement choisie, dans le cadre sécurisant d'un petit groupe, prenne confiance dans ses forces, élargisse le champ de ses curiosités, apprenne à distinguer la complexité des problèmes, s'entraîne à la vie sociale.

Les activités socio-éducatives sont donc des activités volontaires qui se pratiquent en groupe avec l'aide d'un moniteur ou des animateurs qui emploient en général des méthodes non directives ou semi-directives, et qui tentent d'assurer un dialogue avec les participants et une participation maximum de ces derniers. Ces activités sont exclusives de toute idée de sanction et d'obligation. Elles visent à faire des citoyens conscients et actifs par une analyse objective des situations et une information aussi large, et au moins dans les intentions, aussi objective que possible.

Elles englobent des activités que l'on peut qualifier de traditionnelles (arts plastiques, chant choral, théâtre amateur, ciné-club, connaissance du milieu...) et des activités sur lesquelles l'accent a été mis plus récemment (initiation économique, écologique, psychosociologique, etc...).

1 - Par exemple, les voyages de jeunes, encouragés depuis longtemps, prennent une ampleur considérable. Ce domaine éducatif et social ne se borne plus à la découverte des gens et des paysages d'un pays, il s'approfondit grâce à l'étude du milieu économique et dans le meilleur cas à l'apprentissage systématique de la langue. Ces voyages éveillent la curiosité et le sens critique des jeunes, et les confrontent à des façons de voir et de penser différentes des leurs, développent leur esprit de compréhension et de tolérance.

Les Offices (Office franco-allemand pour la jeunesse, O.F.A.J., créé en 1963 et Office franco-québécois pour la jeunesse, O.F.Q.J., créé en 1968), dont le but politique qui avait inspiré leur création est aujourd'hui largement dépassé, permettent certes aux jeunes de deux pays de se mieux connaître. Mais la conception des voyages qu'ils organisent a elle-même profondément évolué, depuis la découverte globale d'une autre société et d'une autre culture jusqu'au voyage plus spécialisé autour d'un thème technique et professionnel concernant plus directement le stagiaire. Ainsi les jeunes les plus dynamiques de deux communautés, s'engageant dans un effort d'analyse plus poussé, par une réflexion comparative des réalités culturelles, économiques et sociales des deux pays, deviendront-ils des agents plus efficaces du développement de leur collectivité.

2 - L'évolution des idées sur l'éducation permanente accentue l'importance du rôle joué par les activités socio-éducatives et influe sur leur contenu.

Car si l'éducation est à la fois acquisition continue de connaissances (sur le plan de la culture générale, aussi bien scolaire qu'extrascolaire, et sur le plan de la formation professionnelle), et formation continue de la personnalité, il est évident que les activités socio-éducatives qui ont pour finalité essentielle l'épanouissement et l'insertion sociale (formation aux responsabilités, animation de groupe, civisme, etc...) de l'individu, sont l'une des composantes indispensables de cette éducation.

C'est-à-dire, que sans aucunement négliger le but d'épanouissement individuel que doit poursuivre toute activité socio-éducative digne de ce nom, car il ne peut y avoir de société équilibrée sans individu conscient et actif, l'accent est mis aujourd'hui sur la nécessité d'adapter l'homme à la société moderne. Aussi les activités socio-éducatives se diversifient-elles progressivement en bénéficiant du développement des sciences humaines (techniques de dynamique de groupe, de psychopédagogie, meilleure connaissance du milieu, de l'aménagement de l'espace urbain et naturel, etc...) et en faisant une place toujours plus grande à la culture scientifique et technologique.

### 3 Les expériences d'animation globale

Depuis quelques années se développent en France des expériences d'animation globale destinées à répondre aux besoins d'une population donnée dans un secteur géographique déterminé. Cette animation est dite «globale», non seulement parce qu'elle vise au développement global de l'individu, ce à quoi prétendent les autres types d'activités, mais parce qu'elle englobe à la fois tous les aspects de la vie sociale et culturelle, c'est-à-dire les secteurs socio-éducatif, culturel, social, sportif, ainsi que l'information économique, pédagogique, professionnelle, etc...

Ces expériences ont pour finalités essentielles:

- d'animer une région donnée, c'est-à-dire créer un état d'esprit favorable à l'éclosion des bonnes volontés et des initiatives, informer et faire participer la population, former des leaders aptes à prendre des responsabilités;
- de provoquer la concertation entre toutes les administrations, collectivités, personnes morales ou physiques, publiques ou privées de la région intéressées par l'opération de développement socio-éducatif choisie. Cette concertation doit aboutir à faire travailler sur le terrain des «équipes d'animation» formées d'animateurs d'origine et de vocation diverses, à mettre en place de nouvelles structures locales et à coordonner les diverses sources de financement.

C'est pourquoi d'aucuns préfèrent les appeler expériences d'animation concertée pour un développement global.

Cette forme d'animation dont la nécessité est de plus en plus clairement ressentie connaîtra certainement un grand développement dans l'avenir. Au cours de la première phase de ses travaux, la Commission l'avait mise au rang de ses objectifs prioritaires. Un projet de programme finalisé avait même été préparé dans ce sens avec les Commissions des Affaires Culturelles et de l'Action sociale. La Commission ne peut que regretter que ce projet n'ait pas abouti et souhaite très vivement que chaque année un petit nombre de ces opérations puisse être mené, au moins à titre expérimental.

4 - Une nouvelle dimension s'ouvre au secteur socio-éducatif avec l'ampleur que prennent les problèmes de l'information des jeunes et des adultes dans le monde contemporain et le développement des mass-media.

#### a) Le besoin d'information

Un sondage de l'I.F.O.P. en 1968 a révélé que plus de 90 % des jeunes se plaignent d'une absence d'information concernant notamment les possibilités qui leur sont offertes tant sur le plan de l'orientation professionnelle que sur celui de l'organisation des loisirs.

Cette carence peut paraître paradoxale étant donné la multitude des organismes qui ont été créés, tant à l'initiative du secteur privé que des pouvoirs publics, dans le but précisément de diffuser cette information. Mais c'est peut-être ce foisonnement d'organismes et le domaine limité de chacun d'eux qui expliquent cela. C'est pourquoi l'idée qui a présidé à la décision de créer le Centre d'information et de documentation pour la jeunesse a été le souci de permettre aux jeunes de trouver directement en un lieu où ils ont librement accès et à une seule adresse, les réponses aux questions qu'ils peuvent se poser. Et il serait bon que se crée à travers le territoire un réseau de Centres d'information de ce type travaillant en collaboration avec tous les organismes spécialisés pour fournir aux jeunes les informations dont ils ont besoin.

Mais la création de tels centres dont le nombre restera limité, ne résoudra pas entièrement le problème, d'une part parce qu'elle ne permettra pas d'atteindre l'ensemble de la population, d'autre part parce que cette information ne répondra qu'à une partie des besoins du public. Car le besoin d'information existe tout autant chez les adultes que chez les jeunes, et il ne porte pas seulement sur les problèmes de la vie quotidienne mais également sur l'ensemble de l'actualité.

L'information doit faire en sorte que les membres d'une collectivité soient au courant des événements qui les concernent, comprennent les problèmes qui se posent, se déterminent par rapport à ces problèmes et parviennent à les dominer. A tous les échelons de la vie du pays, local, départemental, régional ou national, il ne peut y avoir participation sans information.

Ce problème concerne donc non seulement l'action que peut avoir le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, dans son domaine propre, mais également l'ensemble des moyens actuels de diffusion de l'information, (que ce soit à l'intérieur de l'entreprise, à l'intérieur de la cité, ou sur le plan national) qui dépassent de loin le champ de ses attributions.

Cependant toutes les opérations d'animation concertée dont il a été parlé plus haut comportent à la base un large travail d'information de la population auquel doivent participer en particulier les associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. En facilitant la réalisation d'expériences basées sur la

recherche d'une meilleure diffusion de l'information écrite, parlée ou audiovisuelle sur le plan local, en y consacrant quelques «contrats d'animation concertée», le secrétariat d'Etat peut donc apporter sa propre contribution à la solution d'un problème dont l'importance n'échappe plus à personne.

## **b) Les mass-media**

Mais l'information d'actualité demeure en grande partie aujourd'hui l'apanage des mass-media, et notamment de la radio et de la télévision. Cette dernière, dont l'Intergroupe loisirs a souligné le rôle primordial dans la vie quotidienne des Français, constitue donc le moyen privilégié par lequel passe l'information que nous qualifierons d'éducative.

Or, il a semblé à la Commission que l'information diffusée par ce canal (de même d'ailleurs que par les autres mass-media) n'était pas toujours adaptée aux besoins des auditeurs, dans les langages et les méthodes, comme dans les contenus.

### **Dans les méthodes**

L'information qui passe actuellement aux heures de plus grande diffusion, c'est-à-dire au seul moment où pratiquement toute la famille est réunie, s'adresse donc à la fois aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Les informations qui peuvent convenir à ces derniers ne conviennent pas forcément aux jeunes et moins encore aux enfants.

Elle reste en deçà ou va au-delà de la juste mesure qui doit être recherchée. En deçà parce qu'elle n'éduque pas les enfants qui ne comprennent pas le pourquoi des choses, au-delà parce qu'elle provoque parfois chez eux de graves traumatismes.

Il serait bon, d'autre part, que jeunes et adultes ne reçoivent pas passivement cette information.

La radio et la télévision devraient donc rechercher des méthodes d'information adaptées aux jeunes et aux enfants et qui permettent la participation des auditeurs, méthodes qui passeront sans aucun doute par des relais eux-mêmes formés à l'utilisation de ces media. Les animateurs des associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire constamment en contact avec les jeunes et les adultes pourraient certainement contribuer à cette recherche.

### **Dans les contenus**

Les mass-media doivent permettre de répondre aux besoins d'information les plus élémentaires des jeunes et des adultes, et pour cela se rapprocher le plus possible du cadre de vie de leur public. Dans ce but, il serait souhaitable, par exemple, d'accentuer la régionalisation de la télévision.

Il est indispensable, d'autre part, que l'O.R.T.F. fasse connaître au grand public les résultats du travail des associations et des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. A une époque où les problèmes de jeunesse ne semblent intéresser les foules que dans la mesure où ils soulèvent de graves difficultés, il serait bon de montrer que partout en France existent des groupes dont le but n'est pas de contester par la violence et de tout «casser» mais qui mènent dans l'ombre des actions et des expériences originales qui apportent la preuve que la créativité n'a pas disparu dans notre pays. L'O.R.T.F. par des émissions telles que celle qui a permis de faire connaître au grand public les efforts entrepris pour restaurer les «chefs-d'œuvre en péril» pourrait faire beaucoup pour le développement des activités socio-éducatives et de la vie associative. Enfin l'introduction du procédé E.V.R. dans le domaine commercial risque en particulier de modifier profondément la place et le rôle du livre. Il serait souhaitable que le secteur à but non lucratif puisse lui aussi utiliser de tels moyens et que les «médiateurs» soient très vite formés à ce nouveau procédé afin que le socio-éducatif ne soit pas absent des préoccupations des auteurs des programmes.

### c) Les relations entre les associations et les mouvements d'une part, les mass-media d'autre part

Le développement des mass-media et le rôle de l'information sont tels actuellement dans le monde contemporain qu'il paraît impensable que les activités socio-éducatives demeurent à l'écart d'un tel mouvement.

Cependant les rapports entre les associations et mouvements de jeunes et d'éducation populaire et les mass-media sont entravés par une incompréhension réciproque. Malgré les efforts de certaines associations pour essayer de collaborer avec la télévision, la plupart n'ont pas compris dans l'ensemble ce que l'O.R.T.F. pouvait leur apporter en dehors d'une certaine publicité alors qu'elles auraient pu jouer un rôle important dans l'orientation de ses activités et lui fournir des animateurs.

Il importe donc de faire évoluer au plus vite cette situation. Les associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire doivent se préparer à l'utilisation des mass-media et apprendre le langage audio-visuel. Il leur faut préparer des hommes à ces tâches, afin que ces derniers puissent servir de relais entre l'informateur et l'utilisateur.

D'autre part, des expériences de télévision en circuit fermé comme celles réalisées au C.E.S. de Marly devraient être développées et étendues au socio-éducatif et l'usage de la radio et de la télévision entrer plus systématiquement dans les activités socio-éducatives. Ceci aurait des conséquences très importantes car les méthodes d'animation, le type même de l'animateur et le contenu de l'animation en seraient modifiés.

## RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

1) Introduire dans les programmes de l'O.R.T.F. des préoccupations éducatives en associant des représentants de ces secteurs à la Commission des programmes.

2) Permettre au secteur socio-éducatif de participer à la production de programmes pour la télévision que pour le marché plus large découlant de la vulgarisation des magnétoscopes à cassette et du procédé E.V.R.

Pour cela:

- mettre en place un secteur de recherche et d'expérimentation afin de constituer de véritables équipes où techniciens et éducateurs collaboreraient pour découvrir de nouvelles méthodes d'expression en même temps que serait créé un secteur expérimental de formation d'animateurs à l'utilisation des mass-media;
- développer cette formation et créer des centres de documentation pour l'information des médiateurs.

3) Consacrer des contrats d'animation concertée dont il sera parlé par ailleurs à des expériences d'utilisation des mass-media, expériences suffisamment larges pour qu'on en puisse tirer des conclusions dont l'urgence apparaît au moment où de nouveaux moyens techniques vont populariser plus largement encore le langage des images.

## II EVOLUTION DE LA DEMANDE

### A. Quelques grandes tendances

En ce qui concerne l'évaluation des besoins, dans le domaine socio-éducatif, on peut malgré la difficulté de la démarche et l'absence d'instruments précis d'analyse, déceler quelques grandes tendances.

#### 1) Les phénomènes qui peuvent influencer sur le développement du secteur socio-éducatif

- la croissance démographique et l'augmentation relative du nombre des jeunes;
- la croissance des villes et l'apparition de nouveaux grands ensembles marqués par une proportion beaucoup plus importante d'enfants et de jeunes par rapport aux quartiers anciens et aux centres des villes;
- l'introduction du socio-éducatif à l'école;
- la multiplication des temps de loisirs des enfants (jeudi, samedi après-midi,



petites vacances), qui compte tenu du travail des parents conduit à des formes d'encadrement collectif beaucoup plus nombreuses;

- le besoin nouveau de faire participer aux activités socio-éducatives des catégories de population qui de ce point de vue étaient négligées: personnes âgées, handicapés physiques et mentaux, inadaptés;
- le développement et l'attrait de techniques nouvelles qui vont exiger un plus grand nombre de spécialistes;
- l'apparition de nouveaux partenaires sur le terrain de l'action socio-culturelle: comités d'entreprise et syndicats ouvriers, par exemple;
- le développement des relations internationales et le développement des échanges de jeunes entre les pays.

## 2 - Leurs conséquences

- un développement de la demande: il faut s'attendre en effet, dans les cinq années à venir, à l'arrivée sur le «marché» socio-éducatif d'une génération qui, grâce à l'école, aura été mieux préparée aux activités socio-éducatives et désirera continuer à les pratiquer;
- l'apparition de nouveaux pôles d'animation socio-éducative: foyers socio-éducatifs dans les établissements scolaires, multiplication des espaces de jeux pour les enfants justifiant de formes d'animation, d'espaces de plein air, etc...;
- la transformation du rôle de l'animateur de loisirs qui, par suite des difficultés de plus en plus grandes que rencontrent les parents face à leurs enfants et de l'apparition de formes plus spontanées, plus informelles de rencontres et d'activités d'adolescents et de jeunes, chez qui apparaît un certain refus de l'institution et de l'embrigadement, est appelé à jouer un rôle de confident, d'encadreur habituel, parfois même «d'éducateur de rue»;
- l'augmentation corrélative du nombre des animateurs de tous types;
- le développement de la vie associative (et notamment des associations et des écoles de parents). Pour pouvoir faire face à la croissance des villes, les associations doivent élargir leur audience et acquérir des moyens nouveaux: des permanents, des structures administratives, des possibilités de formation des cadres. Il est impensable qu'elles le puissent sans un concours financier beaucoup plus important de la part des Pouvoirs publics;
- la nécessité de coordonner les actions dans un même secteur géographique et, corrélativement, la nécessité d'un type d'animateur nouveau (l'agent de développement).

## B - Danger d'une définition trop précise, au plan national, des besoins à satisfaire au plan local

Si l'on se rend bien compte de cette tendance générale, il est bien difficile par contre de définir plus précisément les besoins de la population, besoins d'ailleurs plus ou moins clairement ressentis suivant les appétits et le niveau culturel de chacun.

Faut-il s'orienter vers une action globale ou vers une action différenciée en fonction des groupes? Doit-on multiplier les équipements et les activités pour tenter de répondre à tous ces besoins, en courant le risque de ne satisfaire personne? Ou doit-on s'efforcer de briser les barrières sociales en réalisant des équipements communautaires et trouver des formules qui puissent permettre à chacun de s'exprimer?

La priorité générale définie en faveur de la population d'âge scolaire s'imposant à un degré moindre dans le secteur socio-éducatif, la Commission n'a pas cherché à apporter une réponse d'ensemble à ces questions mais s'est plutôt orientée vers la recherche de méthodes permettant à l'avenir de mieux appréhender ces besoins et ces aspirations.

Elle a tout d'abord recommandé l'institution de ces moyens d'analyse qui font actuellement défaut.

Mais surtout il lui est apparu que dans un secteur dont l'une des finalités même est d'apprendre à l'individu à faire des choix, il importait que la population elle-même, directement ou par les corps intermédiaires, fasse connaître ses besoins et choisisse l'ordre dans lequel ils devront être satisfaits.

1) S'il s'agit d'implanter une activité nouvelle et de créer l'équipement-support dont cette activité a besoin, il s'agira d'introduire dans le déroulement des opérations une phase dite «de préfiguration et de préanimation».

Le fait d'attendre qu'un équipement soit déjà réalisé (salle des fêtes ou maison de jeunes, par exemple) pour ne penser qu'après aux moyens d'animer cet équipement a fréquemment conduit à des échecs. Il convient donc d'inverser la démarche et «animer» pour susciter les besoins avant de réaliser l'équipement. Ceci est particulièrement important chez les ruraux qui ont, davantage peut-être que les autres, la difficulté d'exprimer leurs besoins, qu'ils ressentent d'ailleurs très mal. Il faut leur donner la possibilité de se rencontrer pour s'exprimer, prendre conscience de leurs propres problèmes, tâcher de les comprendre et de les résoudre eux-mêmes. Ceci exige une pédagogie particulière. Les élus locaux, n'ayant pas conscience, bien souvent, de cette difficulté, passent à côté des besoins réels de la population et voient les équipements qu'ils ont voulu réaliser négligés une fois construits.

Des équipes d'animation doivent donc être constituées préalablement à la réalisation des équipements. Ceci suppose et nécessite une participation de la population. L'animateur doit susciter cette participation, voir avec la population, les élus locaux, les relais habituels (associations, etc...) quels sont les besoins et comment ils pourront être satisfaits.

2) Cette vision globale des besoins à partir de laquelle les moyens nécessaires sont ensuite mis en œuvre, est d'autant plus indispensable qu'il ne s'agit plus d'une activité ou d'un équipement isolé, mais de l'ensemble des activités et des équipements d'un quartier, d'une commune, d'un canton ou d'un département.

La commission, souhaitant que soient définies de nouvelles modalités de programmation qui soient économiquement et socialement raisonnables et laissent à l'imagination créatrice des échelons locaux la possibilité de s'épanouir, afin de susciter l'intérêt de la population pour des réalisations à venir (on rejoint ici ce qui a été dit pour la pré-animation), et un cadre de définition des besoins qui soit adapté aux nécessités de cette programmation, a recherché quels pouvaient être ce cadre et ces modalités.

### a) Le cadre

Elle a écarté le département, jugé trop grand pour une juste appréhension des besoins, encore que le Groupe «Animation» qui s'est également penché sur le problème propose une formule de coordination technique et administrative par l'intermédiaire d'organismes techniques d'études et de prévisions.

La commune lui est par contre apparue comme un intermédiaire d'autant plus intéressant que les moyens financiers qu'elle consacre au domaine socio-éducatif sont plus importants que ceux de l'Etat.

En fait il importe de distinguer:

- l'échelon administratif et juridique, correspondant en général à la commune, où sont prises les décisions financières;
- la «zone de vie» qui peut être, selon que l'on se trouve en milieu urbain ou rural, infracommunale (le quartier) ou supracommunale (zone d'influence du village-centre par exemple);
- et la zone de rayonnement de chaque équipement, différente selon la nature et la taille de cet équipement.

### b) Les modalités

Une hypothèse consisterait à pousser la programmation actuelle jusqu'à un échelon inférieur à celui du département, l'arrondissement par exemple, à attribuer à chacun de ces échelons une enveloppe financière dont les responsables locaux devraient ensuite assurer la répartition en fonction des besoins de la population. Ces responsables seraient ainsi amenés, à partir d'une hypothèse financière préalablement déterminée, à faire preuve d'imagination pour utiliser au mieux les crédits mis à leur disposition. Cette enveloppe devrait être globale, c'est-à-dire concerner tous les équipements de type «socio-éducatif» dépendant actuellement de ministères différents (centres sociaux, foyers ruraux, maisons de jeunes...) afin que ces équipements ne se fassent pas concurrence mais que le type d'équipement le mieux adapté à chaque cas puisse être réalisé. L'inconvénient de cette solution serait que les enveloppes seraient définies en fonction de critères purement objectifs (importance de la population par exemple) qui pénaliseraient les régions les plus créatrices et permettraient le financement de projets d'intérêt très inégal.

Le Groupe «Animation», qui s'est également penché sur le problème, propose à l'échelon départemental comme aux échelons inférieurs, la création d'organismes consultatifs d'études et de prévisions associant toutes les personnes physiques ou morales intéressées à la préparation des décisions, et chargés d'évaluer les besoins dans l'ordre du développement social, culturel et économique des collectivités concernées et des individus, de procéder aux études nécessaires et de présenter des propositions quant aux moyens à mettre en œuvre au niveau des équipements et de l'animation.

Malgré l'intérêt de ces deux types de solutions, la Commission a estimé qu'ils constituaient de simples modalités techniques nouvelles de programmation et de

répartition des crédits permettant de coordonner les initiatives et d'associer un plus grand nombre de personnes à la préparation des décisions. Mais le problème de l'évaluation des besoins réels de la population resterait identique, et les décisions ainsi prises ne tiendraient pas compte des impératifs pédagogiques de l'animation d'un milieu donné.

- Aussi a-t-elle préféré une troisième solution présentant à son avis plus d'originalité et correspondant davantage aux finalités mêmes du secteur socio-éducatif: la passation de véritables «contrats d'animation concertée pour un développement global» du milieu considéré entre tous les partenaires intéressés à l'animation de ce milieu - contrats étudiés par un Groupe de travail qui a fonctionné au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse aux Sports et aux Loisirs et dont la Commission a adopté les conclusions

### C.— Les contrats d'animation concertée

Ces contrats doivent permettre et encourager la réalisation d'opérations concertées d'animation globale dont les finalités ont été définies plus haut (1 - 3):

- participation du plus grand nombre afin de permettre à la collectivité d'exprimer elle-même ses besoins et ses aspirations;
- concertation entre tous les organismes intéressés en vue de:
  - \* l'établissement en commun d'un programme d'action selon des choix qui prennent en considération à la fois les besoins exprimés et les possibilités effectives - financières et matérielles - de les satisfaire;
  - \* la répartition des tâches et la coordination des activités et des sources de financement.

Par rapport aux opérations déjà réalisées ou actuellement en cours, cette formule de contrat présenterait certaines caractéristiques très novatrices:

- elle montrerait la volonté délibérée de l'Etat de favoriser ce type d'actions qui, jusqu'à présent, ont été menées pour la plupart à partir d'initiatives privées et n'ont pas toujours rencontré une adhésion immédiate de la part des autorités locales et des représentants des administrations concernées;
- l'Etat (de même que les collectivités locales) ne s'engagerait que sur la base d'un programme qu'il aurait au préalable accepté, mais ce faisant il n'interviendrait que comme un simple partenaire mettant les moyens dont il dispose à la disposition de l'œuvre commune;
- en apportant dès le départ les moyens nécessaires à la réalisation d'un programme minimum l'Etat permettrait sans aucun doute de réduire les délais jusque-là très longs nécessaires pour la mise en route de ce type d'opérations.

Enfin, novation également dans les méthodes d'intervention de l'Etat par la concentration d'un certain nombre de moyens sur une opération donnée, l'engagement moral de l'Etat de soutenir ces actions pendant le nombre d'années jugé nécessaire pour leur mise en route, la liaison assurée entre le fonctionnement et la construction des installations, la coordination des efforts entrepris par toutes les administrations concernées par l'animation.

Consciente de ce que cette formule demeurera encore quelques années du domaine expérimental, compte tenu de l'abandon du programme finalisé, la Commission insiste cependant sur la nécessité de rompre avec les méthodes administratives actuellement utilisées pour la répartition des crédits en introduisant la notion de contrat ouvert entre la zone utilisatrice et l'autorité compétente, et de définir une nouvelle structure administrative dans le cadre de laquelle seraient définis les besoins et programmés les équipements.

### III REPARTITION DES TACHES ENTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES

Il importe au préalable de définir quels sont ces partenaires dont on a vu plus haut qu'ils apparaissaient de plus en plus nombreux, sur le terrain de l'action socio-culturelle.

Il s'agit évidemment, en premier lieu, de l'Etat représenté par les divers Ministères chargés de promouvoir le développement social et culturel du pays, des organismes semi-publics telles que les Caisses d'allocations familiales dont on sait l'effort important qu'elles consacrent aux équipements et aux activités socio-culturelles, les collectivités publiques, départementales et locales qui consacrent une part croissante de leur budget à ce secteur de leurs activités, le milieu de travail également (organisations professionnelles, syndicats ouvriers, comités d'entreprise, etc...), les associations et mouvements volontaires de jeunesse et d'éducation populaire, etc...

Une répartition des tâches entre ces différents partenaires s'impose pour harmoniser leur action, qui doit tendre au développement de leurs activités appelées à une forte croissance au cours des prochaines décennies.

Afin que ce développement puisse s'effectuer harmonieusement il est nécessaire, d'une part que tous ces partenaires puissent se concerter afin d'unir leur effort en faveur du bien commun; d'autre part nous avons vu que le développement des activités socio-culturelles qui sous-tend le développement de la vie associative sous toutes ses formes passe entre autres par les associations et mouvements volontaires de jeunesse et d'éducation populaire.

En conséquence il apparaît qu'une distinction peut être faite:

1° D'une part entre les responsabilités qui relèvent de l'Etat et qui sont elles-mêmes de deux ordres:

- a) celles que l'Etat doit assumer directement
- b) et celles qu'il peut et doit déléguer.

2° D'autre part les tâches qui relèvent des options de chacune des associations volontaires.

Le problème est extrêmement vaste et complexe et la Commission, tout en posant le problème, s'est contentée de souligner qu'en ce qui concerne le point 1° b la collaboration qui doit s'instaurer entre l'Etat et les associations passe de plus en plus par la notion de contrats qui implique des engagements réciproques des différents partenaires et pour chacun des droits et des devoirs. Cela suppose que les associations acceptent les responsabilités qui découlent du fait que l'Etat leur apporte son aide dans l'accomplissement des tâches d'intérêt public.

Mais il reste à préciser les domaines dans lesquels de telles délégations peuvent intervenir et les partenaires qui pourraient en bénéficier. De toute façon le développement de cette politique contractuelle suppose que l'Etat aide les associations à résoudre les problèmes qu'elles rencontrent qui concernent tout à la fois leurs installations, leurs personnels, leur fonctionnement et que pour leur assurer une certaine stabilité, des engagements pluriannuels puissent être pris.

**EXTRAIT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU 6ème PLAN (1971 - 1975)**

.....  
- publié par la Documentation Française

IMPRIMERIE HANEUSE  
3, Rue Rosenwald  
75 PARIS-15<sup>e</sup>

# Table des Matières

**Y.P. BOULONGNE** Directeur de l'I.N.E.P.  
Pourquoi cette revue? 3

**R. LABOURIE** Directeur du C.E.R.D.  
De quelques problèmes de l'Animation et de la formation socio-éducatives 7

**P. BESNARD** UER des Sciences de l'Éducation - Paris - Sorbonne  
Éléments pour une théorie du système de l'animation 29

**M. IMBERT** Centre d'ethnologie sociale et de Psycho-sociologie - Paris  
Loisirs et Modes de vie dans la société urbaine contemporaine 37

**M. SIMONOT** Université Rouen - Le Havre  
Le psychosociologue et son animateur 49

**A. SIROTA** UER de Psychologie - Paris - Nanterre  
Quelques malentendus à propos de la non directivité 55

**M. BOULANGER** Conseiller Technique et Pédagogique  
Animation Culturelle et Education Artistique 67

**G. POUJOL** Chargée de recherche au C.E.R.D.  
Recherches sur l'Animation en France 77

**N.I.M.O.** Institut Néerlandais de développement communautaire  
Le développement communautaire aux Pays-Bas 87

**M. IMBERT** Centre d'ethnologie sociale et de Psycho-sociologie - Paris  
Le budget culturel des collectivités locales 99

**Le développement du secteur socio-éducatif** 119  
(Extrait du rapport de la Commission du 6ème Plan « Activités sportives et socio-éducatives »)

**Analyses bibliographiques** 36 , 76 , 82